

2025
2028

projet social

CENTRE SOCIO-CULTUREL
DU PAYS MAULÉONNAIS



projet social

2025-2028

p.2

Introduction

- C'est quoi un centre socio-culturel ? 5
- Quels sont les objectifs d'un CSC ? 5
- Qu'est-ce qu'un projet social ? 6
- Le renouvellement du projet social du CSC :
une démarche participative 7

p.8

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE : les éléments marquants

- Une situation géographique particulière 8
- Une population dynamique, jeune et familiale 9
- Une offre d'accueil des jeunes enfants en tension 11
- Une offre scolaire / de formation
adaptée à la taille du territoire 12
- Des enjeux de mobilité dans un territoire rural 14
- La question cruciale de l'habitat 15
- Un territoire économiquement dynamique 16
- Un réseau associatif riche 17
- Une offre de santé en évolution 18
- Une aide alimentaire localisée 19
- Une offre culturelle variée 19

p.20

ÉVALUATION du projet social 2021/2024

- Les retours des partenaires
et des adhérents du CSC 20
- Une mise en œuvre 2021/2024 aboutie 21
- Des résultats mis en perspective
pour chacun des objectifs du projet 2021/2024 22
 - Accueillir les enfants (notamment ceux en situation
de handicap) et participer à leur éducation 22
 - Accompagner les parents dans l'exercice
de leur parentalité 25
 - Consolider/professionnaliser les assistantes maternelles ... 29
 - Contribuer à l'animation de la vie locale 30
 - Lutter contre l'isolement des personnes âgées
et promouvoir le bien vieillir 34
 - Accompagner les habitants à l'insertion sociale
et professionnelle 36
 - Renforcer l'accès au numérique et aux droits 38
 - Soutenir l'engagement des jeunes 40
- Des moyens à ajuster 44

p.45

APPROCHE ORIENTÉE CHANGEMENT le projet social 2025/2028

- Le CSC : un acteur éducatif 45
 - En 2028, les familles du mauléonais - avec un enfant
âgé de moins de 3 ans - ont une solution d'accueil
de leur enfant qui leur convient 46
 - En 2028, les enfants qui souhaitent avoir des pratiques
de loisirs, culturelles, artistiques et/ou sportives
disposent de structures pour les accueillir régulièrement
sur le territoire 47
 - En 2028, les familles dont les enfants sont en situation
de handicap trouvent une solution pour accueillir
leurs enfants au CSC ou ailleurs 48
 - En 2028, les familles sont soutenues dans l'exercice
de leur parentalité par les équipes du CSC et/ou des
professionnels du territoire 50
- Le CSC : un acteur du lien et de l'action sociale 51
 - En 2028, les habitants trouvent des solutions
pour se déplacer sur le territoire 51
 - En 2028, aucune personne âgée ne se considère
en situation d'isolement 52
 - En 2028, les habitants participent à des animations
régulières intergénérationnelles, dans leurs communes ... 53
 - En 2028, les habitants ont des réponses pour éviter d'être
en situation de pauvreté 54
 - En 2028, les habitants connaissent leurs droits
et savent comment y avoir accès 55
- Le CSC : un acteur de l'engagement 56
 - En 2028, les associations trouvent des appuis au sein
du centre social et/ou sur le territoire pour répondre
à leurs problématiques de fonctionnement 56
 - En 2028, les jeunes mauléonais s'engagent et mènent
des projets individuels ou collectifs pour leur territoire 57
 - En 2028, les habitants participent à la vie bénévole
du CSC, de diverses façons 58
 - En 2028, le fonctionnement du CSC s'adapte à la réalité
socio-économique tout en développant le pouvoir
d'agir des habitants et des salariés (gouvernance, EVS,
organigramme...) 59
- Un calendrier, des moyens et une organisation
à adapter 60

p.61

Conclusion

p.62

Glossaire

Introduction

Le projet social 2021/2024 a été élaboré dans un contexte particulier de crise sanitaire et de carence de direction. De ce fait, les équipes du Centre Socio-Culturel se sont fortement mobilisées pour définir les axes du projet et participer à sa rédaction. Sa mise en œuvre va ensuite s'inscrire dans un contexte compliqué de crise sanitaire, environnementale, sociale, économique et géopolitique. Si ce contexte a pu générer des difficultés dans la mise en œuvre de certaines actions, cela n'a pas empêché l'association de mener à bien l'ensemble des objectifs de son projet, en s'appuyant sur une équipe solide et ses capacités d'adaptation et d'agilité. L'ancrage dans son territoire depuis plus de 30 ans, le professionnalisme de son équipe, la motivation de ses bénévoles, le soutien de ses partenaires financiers et techniques... sont autant d'atouts qui expliquent les réalisations menées durant ces 4 années.

Ce document sera l'occasion de présenter les éléments clés de compréhension du territoire d'action du CSC (ancien pays mauléonais), de réaliser un bilan du projet social 2021/2024 et de se projeter sur les transformations attendues pour 2028. Car quels que soient les vents contraires, le Centre Socio-Culturel continuera de répondre aux besoins de tous les habitants, dans une volonté de développer leur pouvoir d'agir et de construire collectivement une société plus juste et plus égalitaire.



C'est quoi un centre socio-culturel ?

Un projet de territoire

Selon la charte fédérale des CSC adoptée en 2000 à Angers, un Centre Socio-Culturel entend être « **un foyer d'initiatives portées par des habitants associés, appuyés par des professionnels** capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. ». Le CSC du pays mauléonais déploie son action sur **un territoire rural important**, composé de 4 communes et 12 057 habitants. Il s'appuie aujourd'hui sur une équipe de 81 salariés, 400 bénévoles et 25 administrateurs (habitants et élus).

Un projet social

Né en Angleterre à la fin du 19^{ème} siècle, les Centres Socio-Culturels se multiplient en France à l'aube du 20^{ème} siècle sous l'impulsion de femmes dont Marie-Jeanne Bassot, fondatrice en 1922 de la Fédération Nationale des Centres Socio-Culturels de France mais également des résidences sociales. Le CSC du pays mauléonais a été construit **à l'initiative des élus locaux et d'un collectif d'habitants**. Il a aujourd'hui plus de **30 ans** !

Un projet d'éducation populaire

Les centres sociaux sont issus des « œuvres sociales » qui considéraient que les habitants ouvriers devaient s'organiser localement pour prendre leur vie en main. Très vite, à l'échelle nationale le réseau fédéral s'inscrit dans la lignée des **mouvements d'éducation populaire** reconnaissant à chaque individu la volonté, la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Le CSC du pays mauléonais a renouvelé son **agrément « Jeunesse Education Populaire » en novembre 2023** pour les 5 prochaines années.

Un projet reconnu et soutenu par les institutions françaises

Le développement des Centres Sociaux et Socio-Culturels s'amplifie après 1945 grâce à l'investissement de l'Etat. En 1971, avec l'accord du ministère de tutelle, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales décide d'étendre sa prestation de services aux Centres Sociaux et Socio-Culturels, décision confirmée par la circulaire de 1984, qui fixe les conditions de l'agrément des centres par les Caisses d'Allocations Familiales. **L'agrément du Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais** pour la prestation de service Animation Globale et Coordination et Animation Collective Famille avait été **renouvelé début 2021, pour une durée de 4 ans**.

Un projet humain, solidaire et démocratique

En 2000, la FCSF adopte une charte fédérale des Centres Sociaux et Socioculturels qui réfère leur action et leur expression publique à **trois valeurs fondatrices** :

- **La dignité humaine** : reconnaître la liberté et la dignité de tout homme et de toute femme
- **La solidarité** : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, comme étant capables de vivre ensemble en société
- **La démocratie** : vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir

Quels sont les objectifs d'un CSC ?

Contribuer au développement local du territoire

Les Centres Socio-Culturels placent les rapports sociaux au centre des stratégies de développement. Co-construit avec les habitants et les partenaires, le projet social du CSC du pays mauléonais s'appuie sur les **particularités du territoire et de sa population** et les **enjeux** soulevés par les différentes parties prenantes. Véritable outil au service des habitants, il les implique dans la dynamique territoriale. Leur présence, le 31 janvier 2024, dans le cadre de la **mobilisation nationale**, a montré leur implication forte dans le projet du CSC (200 personnes réunies).

Privilégier la participation des habitants

Prendre sa vie en main, échanger, participer, décider... Les habitants sont invités à le faire au Centre Socio-Culturel. Véritable foyer de démocratie locale, le CSC du pays mauléonais place la **participation des habitants au cœur du projet** : implication des parents dans la vie des crèches, mobilisation de « parents référents » dans les accueils périscolaires et de loisirs, co-construction des ateliers, développement du bénévolat, appui aux associations locales, implication des habitants dans le conseil d'administration et le bureau du CSC...

Développer une approche généraliste et collective

Soutenir les initiatives des habitants, les projets de jeunes, les parents dans l'exercice de leur parentalité mais aussi être garant de la vie locale et du lien social...

Le CSC du pays mauléonais s'intéresse à tout ce qui fait la **globalité de l'individu et de la famille**. C'est par le dialogue et la participation à des projets collectifs que les personnes apprennent à mieux maîtriser leur vie et deviennent des **citoyens actifs**.



Qu'est-ce qu'un projet social ?

Le projet social « clé de voute » du Centre Socio-Culturel

Chaque CSC élabore pour une durée de **4 ans** un projet correspondant au principe d'une **action sociale globale autour des habitants de son territoire**. C'est le projet social. Lancée en juillet 2023, la démarche de renouvellement a mobilisé les salariés et les bénévoles du CSC du pays mauléonais mais aussi des habitants usagers, des partenaires et les élus du territoire à différentes étapes clés du projet (diagnostic, évaluation et définition du prochain projet).

Une véritable expérience démocratique

La refonte du projet social est une véritable **expérience démocratique** qui s'inscrit dans l'exercice d'une **citoyenneté de proximité** des personnes qui y prennent part. Le CSC du pays mauléonais s'est saisi de cette opportunité pour développer des méthodes participatives. La réécriture du projet social a été l'occasion de produire de l'**intelligence collective**. L'**Assemblée Générale 2024** a été un des temps forts du renouvellement du projet social, réunissant plus de **100 personnes** pour réfléchir collectivement aux prochaines **orientations 2025/2028**.

Le moment de « faire Centre Socio-Culturel »

Toute la démarche autour du renouvellement du projet social est donc le moment de **faire ensemble, avec et pour les habitants**. Le processus d'écriture du projet est une porte d'entrée, un prétexte pour aller chercher les habitants et les **mettre en mouvement**. Les administrateurs ont été particulièrement impliqués dans l'évaluation du projet 2021/2024 et dans l'élaboration du prochain projet 2025/2028, prenant conscience des **possibilités d'implication** offertes par le CSC du pays mauléonais.

Un projet pluriannuel agréé par la CAF

Depuis 1985, chaque CAF a la responsabilité de l'attribution ou du renouvellement de l'**agrément centre social**, dans le cadre d'un dispositif contractuel établi sur la base d'un **projet d'animation globale**. Cet agrément délivré par la CAF ouvre le droit à un financement spécifique : la prestation de service « d'animation globale ».



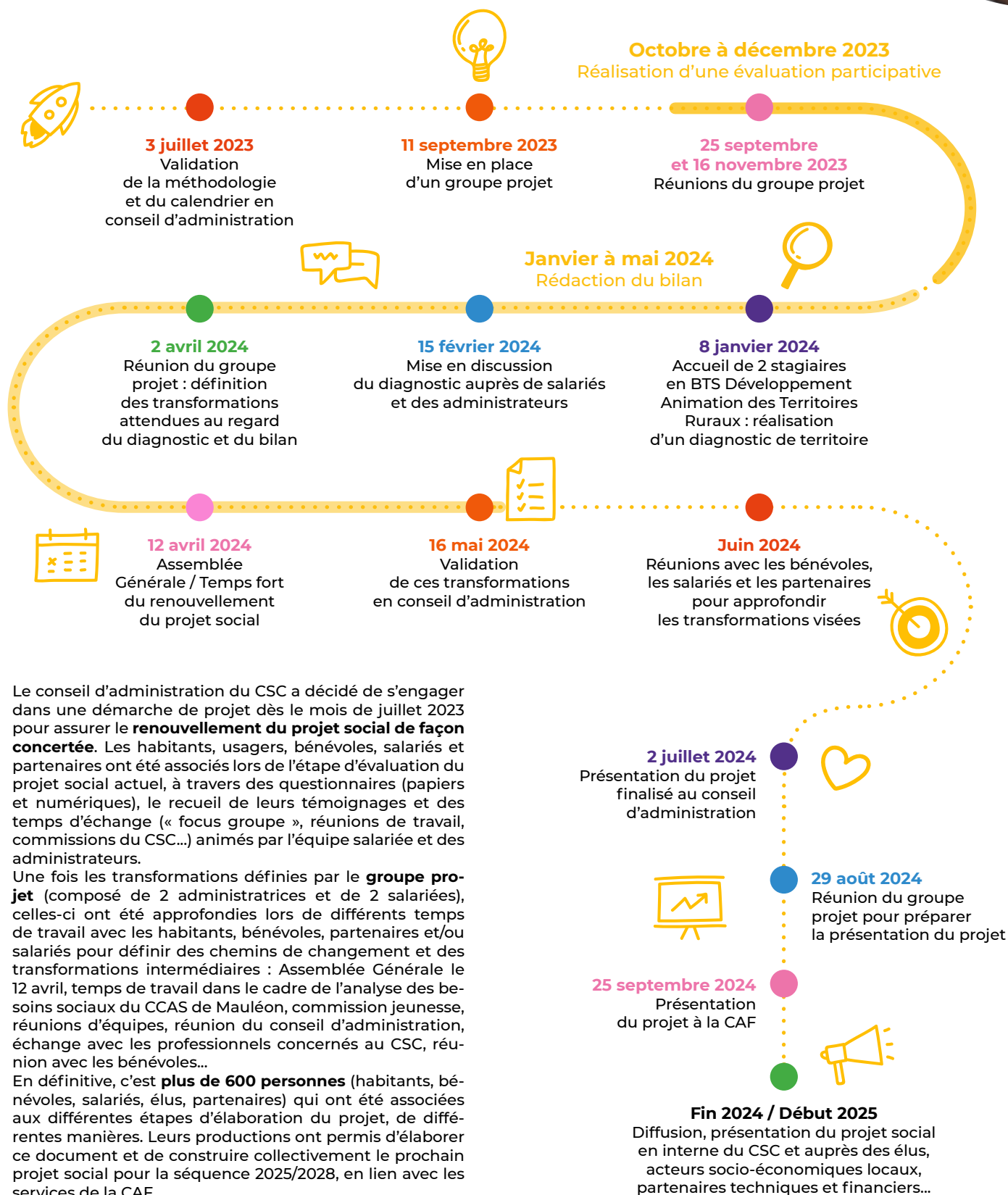
Selon la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, **4 missions** caractérisent le projet d'un centre social :

- **Un équipement à vocation sociale globale** : Réparties sur l'ensemble du territoire, les équipes du CSC du pays mauléonais proposent des accueils, des services et des activités à l'ensemble des habitants, du plus jeune au plus âgé. Le siège de l'association est situé à Mauléon, au centre du territoire. Le CSC assure une fonction d'animation à la fois globale et locale. La mise en œuvre des services s'inscrit dans une visée émancipatrice et d'éducation populaire. Les actions sollicitent la participation des habitants (en tant qu'utilisateur ou bénévole), s'appuient sur un travail partenarial et s'inscrivent dans une dynamique de territoire, en lien avec les programmes des communes et autres acteurs locaux.
- **Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle** : En multipliant les lieux de rencontres entre les générations, le CSC du pays mauléonais favorise le développement des liens familiaux et sociaux (soirées conviviales, mercredis intergénérationnels, fêtes locales, temps forts du CSC, mobilisation des jeunes pour créer ou participer à des événements locaux (marché de Noël, fête de la musique, festivals culturels...)). L'association contribue à dynamiser le tissu social. Elle veille à l'accueil des personnes et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux habitants fragilisés.
- **Un lieu d'animation de la vie sociale** : Les activités du CSC du pays mauléonais s'appuient sur des besoins et des envies exprimées par les habitants (chant, gym douce, gym sur chaise, couture...) et les projets sont co-construits avec des personnes concernées (jeunes, adultes et seniors) ou motivées pour s'associer aux actions (formateurs numériques, parents, assistantes maternelles...). Le CSC cherche à favoriser le développement de la vie associative et l'accompagnement des initiatives d'habitants.
- **Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices** : Le CSC du pays mauléonais contribue au développement des partenariats sur son territoire d'intervention (Projet Éducatif De Territoire, coordination sociale, coordination handicap, comité de pilotage du relais petite enfance, collectif bien-vieillir en mauléonais, réseau des animateurs référents jeunesse du Bocal, 5^{ème} collège de la Maison de l'Emploi...).

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont invités à développer un projet familles visant à répondre aux problématiques familiales du territoire et à soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Le CSC du pays mauléonais a **particulièrement investi l'appui à la parentalité** dans le cadre du projet social 2021/2024, axe qui sera consolidé dans les prochaines années.



Le renouvellement du projet social du CSC : une démarche participative



Le conseil d'administration du CSC a décidé de s'engager dans une démarche de projet dès le mois de juillet 2023 pour assurer le **renouvellement du projet social de façon concertée**. Les habitants, usagers, bénévoles, salariés et partenaires ont été associés lors de l'étape d'évaluation du projet social actuel, à travers des questionnaires (papiers et numériques), le recueil de leurs témoignages et des temps d'échange (« focus groupe », réunions de travail, commissions du CSC...) animés par l'équipe salariée et des administrateurs.

Une fois les transformations définies par le **groupe projet** (composé de 2 administratrices et de 2 salariées), celles-ci ont été approfondies lors de différents temps de travail avec les habitants, bénévoles, partenaires et/ou salariés pour définir des chemins de changement et des transformations intermédiaires : Assemblée Générale le 12 avril, temps de travail dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux du CCAS de Mauléon, commission jeunesse, réunions d'équipes, réunion du conseil d'administration, échange avec les professionnels concernés au CSC, réunion avec les bénévoles...

En définitive, c'est **plus de 600 personnes** (habitants, bénévoles, salariés, élus, partenaires) qui ont été associées aux différentes étapes d'élaboration du projet, de différentes manières. Leurs productions ont permis d'élaborer ce document et de construire collectivement le prochain projet social pour la séquence 2025/2028, en lien avec les services de la CAF.

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

LES ÉLÉMENTS MARQUANTS



Le pays mauléonais fait partie de l'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo2B), laquelle compte 74 122 habitants sur 33 communes (Insee 2021). Le pays mauléonais se compose de **4 communes** : Mauléon, Saint-Pierre des Echaubrognes, Saint-Amand sur Sèvre et La Petite Boissière. Mauléon est la **5ème plus grande commune des Deux-Sèvres**.

La situation géographique du territoire du mauléonais est particulière, du fait de sa proximité avec les départements de Vendée et de Maine-et-Loire. Ses habitants vivent davantage vers le choletais.

Une population jeune, dynamique, familiale !



12 057

habitants sur le territoire

répartis de la manière suivante
(données Insee 2021) :

- Mauléon : 8 597 habitants
- St Pierre des Echaubrognes : 1 412 habitants
- St Amand sur Sèvre : 1 415 habitants
- La Petite Boissière : 633 habitants

Avec la répartition suivante au sein des centres bourgs de Mauléon :

- Mauléon : 3 250 habitants
- Rorthais : 770 habitants
- St Aubin de Baubigné : 1 430 habitants
- Moulins : 7 100 habitants
- Loublande : 930 habitants
- La Chapelle Largeau : 1 050 habitants
- Le Temple : 490 habitants

16,3%

de la population
de l'Agglo2B

Avec un **solde naturel moyen positif de 0,25 %**, la population mauléonaise garde un taux d'accroissement plus fort que l'Agglo2B (0,2 %) et le département (0,0 %).

Le solde migratoire est nul. En 2020, à Mauléon 3 % de la population est issue de la migration (9,9 % au niveau national et 6 % au niveau du Bocage). L'origine de ces personnes n'est pas connue. Par ailleurs, cette donnée est à relativiser car il n'existe pas de données de l'Insee (les personnes « étrangères » ne sont pas déclarées lors des campagnes de recensement). Aujourd'hui, les personnes membres de la communauté Emmaüs, hébergées dans les logements de Vivre au Peux ou encore accompagnées par l'association « 100 pour 1 » sont sans-papiers, elles n'apparaissent donc pas dans les différents « recensements ou déclarations » existants. De nombreuses personnes en dehors d'Emmaüs, régularisées pour la plupart, possédant des titres de séjours, plus ou moins longs, vivent sur le territoire, avec de réels besoins non couverts.

62%

des habitants de Mauléon
habitent en périphérie
du centre bourg principal.

Répartition de la population du mauléonais par tranche d'âge



0 à 14 ans	2 662 habitants	(20%)
15 à 29 ans	2 825 habitants	(22%)
30 à 44 ans	2 354 habitants	(18%)
45 à 59 ans	2 313 habitants	(18%)
60 à 74 ans	1 913 habitants	(15%)
75 ans et +	1 025 habitants	(7%)

42%

des habitants sont âgés **de moins de 30 ans en 2020** (35,3 % au niveau national et 31,5 % au niveau du département des Deux-Sèvres)

28,7%

des habitants du mauléonais sont des retraités soit davantage que la moyenne nationale (26,9 %) mais moins qu'à l'échelle de l'Agglo2B (32,4 %).



Le taux de familles monoparentales est plutôt faible comparé à l'Agglo2B ou à la France puisqu'il représente moins de 5 %. En 2022, à Mauléon, 16 % des familles allocataires CAF sont monoparentales et portées par des femmes à 88 %.



Niveau socio-économique de la population

Le seuil de pauvreté en France est mesuré en fonction du niveau de vie médian, celui-ci désigne le montant pour lequel la moitié des personnes touche moins et l'autre moitié davantage. La France compte 9,1 millions de personnes pauvres, si on fixe le seuil de pauvreté à 60 %, du revenu médian, selon les données 2021 de l'Insee. Le taux de pauvreté est alors de 14,5 %.

Dans le pays mauléonais, le taux de pauvreté est de 8%.
Il est plus bas que le taux de pauvreté français.

La commune de Mauléon ayant également parmi la population allocataire CAF un niveau de revenu légèrement supérieur à celui de l'ensemble du bocage bressuirais.

Ces chiffres sont à corréliser avec un taux de chômage faible, évalué à 5,3 % (Chiffre arrêté au 3^{ème} trimestre 2023, le territoire pris en compte concerne les communes de l'agglomération du Bocage Bressuirais et du nord Gâtine).

L'ESIAM (Entreprise Solidaire d'Initiative et d'Action du Mauléonais) est une EBE (Entreprise à But d'Emploi) lancée en 2017. Mauléon a été un des 1^{ers} territoire à intégrer l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, initiée par ATD Quart Monde en 2014. L'entreprise est chargée de trouver des activités aux personnes privées d'emploi depuis plus d'un an, sur le territoire donné.

+ de 80 personnes ont signé un CDI au sein de l'ESIAM.

Elles exercent un emploi adapté à leurs compétences et à temps choisi, sous réserve de non-concurrence avec les entreprises du Mauléonais. L'ESIAM apportant son aide à la population (particuliers et collectivités territoriales) ainsi qu'aux entreprises locales.



En 2022, la part des allocataires CAF bénéficiaires d'une allocation logement représente :

- 18 % à Saint-Pierre des Echaubrognes
- 11,6 % à La Petite Boissière
- 20 % à Saint-Amand sur Sèvre
- 26 % à Mauléon

contre 32 % au niveau du territoire de l'agglomération.

Parmi les allocataires MSA :

- 9 % à Mauléon
 - 3 % à Petite Boissière
 - 8 % à Saint-Amand sur Sèvre
- bénéficient d'une aide personnalisée au logement (aucun à Saint-Pierre des Echaubrognes).

Les enfants qui fréquentent les activités Enfance du CSC sont principalement des familles avec un QF entre 1001 et 1501, puisqu'ils représentent 45 % des utilisateurs en 2023. Les enfants ressortissant MSA sont majoritairement des familles ayant des QF de 781 à 1131.



Une offre d'accueil des jeunes enfants en tension



Des établissements d'accueil du jeune enfant sur-sollicités

2
crèches
sur le territoire

33
places d'accueil
du jeune enfant

Le territoire compte **2 crèches** (les P'tits Lions à Mauléon et les Lutins Coquins à Saint-Pierre des Echaubrognes), gérées par le CSC du pays mauléonais. Elles proposent **33 places d'accueil du jeune enfant**. En 2023, elles ont accueilli 80 enfants de 77 familles différentes. 28 familles ont reçu une réponse négative en 2023, à l'issue des 2 commissions d'attribution annuelles.

Une situation critique

Le nombre de naissances reste plutôt stable sur le territoire. D'après l'Insee le taux de natalité de Mauléon en 2020 était de 12,2 %, 13,5 % pour Saint-Amand sur Sèvre, 10,7 % pour Saint-Pierre des Echaubrognes et 10,6 % pour La Petite Boissière.

Cette situation déjà critique risque de s'accroître dans le futur. C'est pourquoi, le CSC travaille d'ores et déjà avec les acteurs locaux (collectivités et partenaires sociaux) pour trouver des solutions (construire une crèche plus spacieuse à Mauléon, envisager des propositions alternatives avec les familles...).

Un nombre d'assistantes maternelles en activité en diminution

En janvier 2024, **52 assistantes maternelles sont en activité sur le pays mauléonais**. Cela représente 189 places d'accueil du jeune enfant, réparties de la manière suivante :

- 129 places à Mauléon
- 15 places à La Petite Boissière
- 22 places à Saint-Amand sur Sèvre
- 23 places à Saint-Pierre des Echaubrognes.

En 3 ans, le territoire a perdu plus de 80 places d'accueil chez les assistantes maternelles.

Les assistantes maternelles sont plutôt bien réparties sur le territoire :

- La chapelle Largeau : 3
- Mauléon : 15
- Moulins : 4
- Le Temple : 2
- Rorthais : 4
- Saint-Aubin de Baubigné : 8
- Saint-Pierre des Echaubrognes : 6
- Saint-Amand sur Sèvre : 6
- La Petite Boissière : 4.

Seul le centre bourg de Loublande n'a plus aucune assistante maternelle.

Certaines assistantes maternelles exercent en Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), et non pas à leur domicile. C'est le cas de 6 d'entre elles (3 à Mauléon et 3 à Saint-Aubin de Baubigné). C'est le Bocage Bressuirais qui compte le plus de MAM dans l'ensemble du département des Deux-Sèvres.



Départs en retraite d'une 15^{ne} d'assistantes maternelles
dans les 5 prochaines années.

Une offre scolaire /de formation adaptée à la taille du territoire

Un maillage important des établissements scolaires

En 2024, le territoire compte 12 écoles maternelles et primaires, **une dans chaque centre bourg, avec un accueil périscolaire associé**. 1056 enfants étaient scolarisés en 2022/2023. Le CSC a accueilli 903 enfants en périscolaire (856 en TAPs). L'école est réalisée sur 4 jours et demi. Seul le groupe scolaire Paul Martin de Mauléon est une école publique.

Le territoire dispose également d'un **collège** (Ste Anne) privé et d'un **lycée professionnel** (Val de l'Ouin) privé, situés tous 2 à Mauléon. Un autre établissement complète l'offre de formation sur le territoire : la **Maison Familiale Rurale/CFA** - Orientation et Paysage, à Mauléon.

Des lycées généraux et technologiques sont à proximité (Bressuire, Parthenay, Cholet, Saint-Laurent sur Sèvre, Pouzauges...). On peut également noter la présence d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur à proximité (Niort, Cholet, Angers, Nantes, Poitiers...), avec une offre de transports collectifs plus ou moins adaptée (fréquence, arrêts, horaires).

1600
jeunes sont scolarisés
à Mauléon

25%
de la population
n'a pas de diplôme



Une culture du travail en réseau

Il existe un **plan éducatif de territoire (PEDT) 2022/2025**, inscrit dans le projet éducatif global de territoire 2022/2025 de l'Agglo2B. Ce projet mobilise les équipes du CSC, les enseignants et les agents communaux (temps de cantine...). Il acte un travail partenarial de qualité dans l'intérêt éducatif des enfants et adolescents du pays mauléonais.

Un niveau de formation globalement faible

En 2020, 25 % de la population n'a pas de diplôme (contre 21,1 % au niveau national) et 20,1 % de la population dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur (31,5 % au niveau national). Les diplômes les plus répandus chez les habitants de Mauléon sont les **CAP, BEP** ou un équivalent de ces diplômes (32,5 %). **La part des 15 ans et plus non scolarisés sans diplôme est supérieure à la moyenne départementale dans le nord Deux-Sèvres**. Les jeunes ne s'autorisent pas à faire des études (freins culturel, financier, de mobilité...). De plus, le territoire propose des emplois ne nécessitant pas ou peu de qualification. En 2023, 40 % des jeunes (de 15 à 30 ans) en emploi - accompagnés par la Mission Locale - n'ont pas de diplôme. Enfin, les jeunes reviennent souvent travailler sur le territoire car ils ressentent un attachement pour celui-ci et veulent se rapprocher géographiquement de leurs familles/amis. À contrario, les personnes diplômées ne sont pas tentées de rester sur place car le territoire offre peu d'emplois très qualifiés, même si cela évolue.

Le CSC un acteur éducatif majeur sur le territoire

Les équipes enfance et jeunesse du CSC proposent aux enfants (3/11 ans) et aux jeunes (12/30 ans) des temps éducatifs et de loisirs. Elles leur permettent de découvrir de nouvelles pratiques culturelles, artistiques, sportives, de loisirs, de bien être... Elles les accompagnent à grandir, à prendre confiance en eux, à s'exprimer, à s'engager. Pour les plus âgés, les animateurs facilitent l'accès aux droits et le développement de projets individuels ou collectifs. Les professionnelles du secteur Adultes sont également impliquées (animatrice numérique, médiatrice sociale...), aux côtés d'acteurs locaux clés (Mission locale, Agora, Planning Familial...).



L'animation et le suivi du PEDT
(5 fiches actions)
avec les autres acteurs éducatifs
(enseignants, agents, intervenants)

**11 jeunes accompagnés
à la formation BAFA**

#OnEstDuCoin
19 vidéos / 27 jeunes

**Un accompagnement
de projets de jeunes**
dans le cadre du Point Info Jeunes...
(dispositifs Argent de Poche,
Destin'Action...)
5 micro-projets (51 jeunes)

9 foyers de jeunes : 141 jeunes

1 espace jeunesse intercommunal (en
lien avec la Médiathèque
de l'Abbaye, le cinéma le Castel,
le Lycée VDLO...) : **202 jeunes**

1 voyage de jeunes l'été
(et des mini-séjours pendant
les petites vacances en 2024)
18 jeunes

1 séjour ados
(2 en 2024)
63 jeunes

1 accueil de loisirs ados en
juillet
116 jeunes

Actions menées (chiffres 2023)

10 accueils périscolaires
(chacun avec un projet
pédagogique spécifique)
903 enfants

**Des temps d'aides au leçon
et des projets CLAS**
dans 3 communes

3 accueils le mercredi après-midi
(Loublande, St Aubin et Mauléon),
avec **1 accueil de loisirs en forêt** (LPB)
360 enfants

2 accueils de loisirs
pendant les petites vacances
(Mauléon et St Aubin)
332 enfants

5 accueils de loisirs en juillet
(St Pierre, Mauléon, Loublande,
St Aubin/Rorthais,
La Petite Boissière/St Amand)
et **2 en août**
(Mauléon et St Aubin)
397 enfants

1 accueil de loisirs ados
le mercredi après-midi
51 jeunes

1 accueil de loisirs ados
pendant les petites vacances
(excepté à Noël)
144 jeunes



À noter, **29 enfants et 14 adolescents en situation de handicap ont été accueillis/accompagnés par le CSC en 2023**. En 2022, le pays mauléonais comptait 79 enfants bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé versée par la CAF (AEEH). Mauléon ne dispose pas de structure spécialisée pour les enfants en situation de handicap. Si ces derniers ont besoin d'une prise en charge spécialisée, ils doivent se rendre à Thouars, à Moncoutant, à Bressuire, à Cholet... Les enfants réalisent de longs trajets quotidiens, non sans impact sur leur fatigue/capacité d'attention et la vie de famille. Le CSC du pays mauléonais accueille ces jeunes dans le cadre de ses accueils périscolaires, de loisirs et de ses séjours estivaux. Cet accueil inclusif va être renforcé dans les prochaines années.

Des enjeux de **mobilité** dans un territoire **rural**

Un usage prépondérant de la voiture

36,1% des habitants du pays mauléonais travaillent sur leur territoire.

La durée moyenne du déplacement domicile-travail est de 21 minutes pour tous les habitants du pays mauléonais, ce qui correspond bien à la distance pour aller à Cholet et à Bressuire, depuis Mauléon. Les villes de Bressuire et Cholet sont toutes les deux desservies par de grands axes routiers, ce qui facilite et dynamise l'accès au travail.

En 2020, **94%** des habitants du pays mauléonais disposent d'une voiture au moins. En France, cela concerne 81,1 % de la population, soit 10 % de moins.

Il y a **peu d'aires de covoiturage** sur le territoire du pays mauléonais, puisqu'elles sont au nombre de 3, dont 2 situées à Mauléon et une sur la commune de La Petite Boissière. Néanmoins, l'absence d'aires de covoiturage officielles ne signifie pas que les habitants ne font pas de covoiturage, en utilisant des parkings publics ou privés pour se retrouver.

Le transport solidaire : une réponse complémentaire

En milieu rural, la mobilité peut-être un frein important aux études, à l'emploi, à l'accès aux droits et aux loisirs, à l'émancipation... C'est pourquoi, le CSC assure la coordination du **transport solidaire sur le pays mauléonais** (accompagnement des chauffeurs (permis, assurance, adhésion...), mise en relation entre les chauffeurs et les bénéficiaires à Mauléon, communication dans les autres communes, rencontres régulières des chauffeurs bénévoles, recensement des trajets réalisés, lien avec l'Agglo2B ...).

En 2023,
on dénombre :

65

chauffeurs

229

bénéficiaires

1 111 trajets ont été effectués, principalement pour des rendez-vous médicaux (457), un accès aux commerces, banques et assurances (247), la réalisation de soins à la personne/paramédicaux (193) et des visites amicales ou familiales (58). Certaines personnes ne font pas appel au transport solidaire, faute de moyens financiers.

Une mobilité douce en développement

Des **1^{ères} pistes cyclables** ont été aménagées entre Cholet et Mauléon, mais aussi de Mauléon à Saint-Nazaire en passant par de nombreuses communes de Vendée ou encore de Mauléon à Bressuire en passant par Nueil-les-Aubiers. Elles sont utilisées essentiellement pour des pratiques de loisirs (cyclo-tourisme).

Il existe des **bus intercommunaux et régionaux** qui desservent régulièrement Cholet et Bressuire mais aussi Nantes, Poitiers. Les horaires, arrêts et fréquence de passage pourraient être améliorés. Ces propositions permettent aux habitants du mauléonais d'effectuer des déplacements liés au travail ou aux démarches de la vie quotidienne, notamment administratives, même si les fréquences peuvent paraître faibles.

La problématique réside dans le fait de venir à Mauléon pour prendre le bus. Ce sont les trajets intercommunaux, au sein du pays mauléonais qui sont difficiles à réaliser.



En complément de l'offre de transports en commun, la maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais propose un service de location de scooter, de vélos et voitures électriques, à tarifs réduits pour les déplacements professionnels et les trajets en lien avec une formation. Une professionnelle apporte des conseils en mobilité (permanence mensuelle à Mauléon). Elle peut également aider une personne étrangère à valider son permis en France et venir en appui de personnes en difficulté pour apprendre à conduire (auto-école associative). Par ailleurs, une bénévole du CSC donne des « cours particuliers » auprès de quelques personnes en difficulté qui souhaitent passer leur code.

La question cruciale de l'habitat

Les logements de particuliers

Le parc se compose d'une grande **majorité de logements individuels** (94 % à Mauléon) et de grands logements (à Mauléon plus de 8 résidences principales sur 10 comptent au moins 4 pièces). On observe un **nombre de propriétaires bien supérieur** au nombre de locataires sur le pays mauléonais et supérieur à la moyenne nationale (78 % versus 58 %). Le **nombre de logements à louer est faible** sur le territoire, les personnes peinent à se loger (« phénomène d'airbnisation » liée à l'attraction du Puy du Fou).

94%

de logements individuels à Mauléon

78%

propriétaires de leur logement



En 1968, le nombre moyen d'occupants par résidence principale était de quasiment 4 dans le pays mauléonais. En 2020, ce nombre moyen d'occupants par résidence principale passe à 2,48. En France, en 2020 le nombre moyen d'occupants par résidence principale était de 2,17. Ainsi, au fil des années, **l'isolement résidentiel augmente ; le vieillissement du territoire s'affirme et les structures familiales évoluent**. Le territoire va donc devoir adapter l'organisation de la réponse sociale : dimensionnement des services à la population, offre médico-sociale, anticipation de nouveaux besoins...

En 2020, 39,9 % des personnes vivant seules étaient âgées de plus de 80 ans. En 2009, ils représentaient 48,1 % et en 2014, 51,9 %.

En 2022, **la part des logements conventionnés reste faible** (8 % à Mauléon, 4 % à La Petite Boissière, 2 % à St Pierre des Echaubrognes et 5 % à St Amand sur Sèvre). Mais les communes du pays mauléonais ont **de nombreux projets de construction de logements conventionnés et de lotissements. L'offre locative devrait donc se renforcer sur le territoire**, dans les prochaines années.



Les logements collectifs

Mauléon compte un EHPAD « La Châtillonnaise » et une résidence autonomie « Les Tilleuls », située à St Aubin de Baubigné. L'offre est variée puisque la commune dispose également d'une résidence autonomie pour personnes âgées. Il s'agit d'un foyer logement non médicalisé « Les Chemins verts ».

La commune de Mauléon a un hébergement d'urgence, le foyer AMI (Accueil mauléonais aux itinérants) (3 places) et un logement temporaire pouvant accueillir une famille. Le CSC coordonne le réseau des bénévoles du foyer AMI (gestion du linge et confection d'un repas hebdomadaire).

L'association « PASS'HAJ » propose des logements aux jeunes âgés de 16 à 30 ans dans le nord du département. À Mauléon, l'association gère deux logements dit partagés. Les jeunes peuvent être 3 ou 4. Ils ont chacun leur chambre privative et partagent les espaces communs : salon, cuisine, salle à manger, toilettes et salle de bain. Ils sont situés au 9 rue des Grenottes (3 places) et au 84 rue sainte Anne (4 places). Un nouveau logement va voir le jour en 2024 Grand'Rue (2 places).

Sur le bressuirais, une équipe bénévole du Secours Catholique vient en appui des personnes en situation de précarité énergétique. Il s'agit de repérer et d'épauler les foyers en difficulté pour se chauffer, qu'ils soient locataires ou propriétaires et d'accompagner des chantiers de rénovation thermique.

Un territoire économique dynamique

Une population active

Dans le Mauléonais,

62,2%

de la population des 15 ans et plus est active.

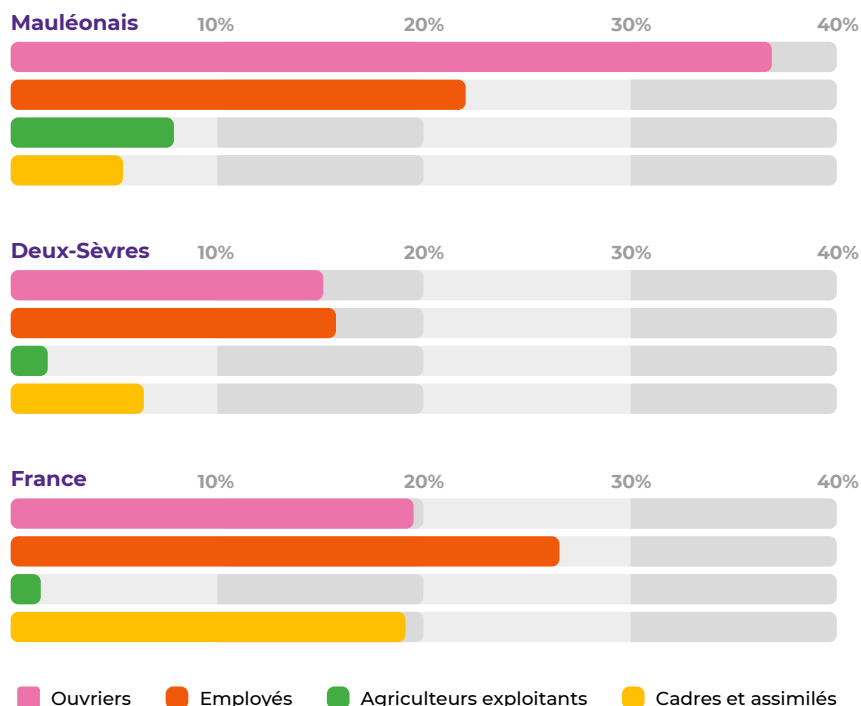
On compte **2,4%**

d'agriculteurs à Mauléon, ce qui est plus élevé que la moyenne française, de 0,8 %.

Il y a **22,8% d'ouvriers**, alors que la moyenne française est de 11,9 %. Cela peut s'expliquer par la présence de nombreuses entreprises : Ixapack Global (environ 250 salariés), Heuliez bus (environ 450 salariés), Norea (environ 70 salariés).

Les données concernent les personnes âgées de 15 à 64 ans, en activité.

Les catégories Socioprofessionnelles



Un tissu économique bien développé

Le territoire compte **plusieurs zones économiques**, dont une particulièrement importante à Rorthais (Mauléon).

On compte

1 166 entreprises à Mauléon (en 2024), **107 à La Petite Boissière**, **233 à Saint-Amand sur Sèvre** et **185 à Saint-Pierre des Echaubrognes** d'après l'Ithéa. La commune de Mauléon abrite le siège social de 6 grandes entreprises : Dismo, Heuliez bus, Norea, Transports Jacques Haye, Ixapack Global, Goplast.

On recense 13 types de commerces ainsi que 319 entreprises dans divers secteurs d'activités. On note une large majorité d'établissements de services aux entreprises (30,1 %) et une part importante du secteur industriel (40,5 %) sur Mauléon. En 2022, 77 entreprises ont été créées à Mauléon, 6 à Saint-Pierre des Echaubrognes et 1 à La Petite Boissière.

Nombre d'établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2019

	Nbre	%
Industrie manufacturière, industrie extractives et autres	74	16,6
Construction	65	14,6
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	92	20,6
Information et communication	7	1,6
Activités financières et d'assurance	41	9,2
Activités immobilières	22	4,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	71	15,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	44	9,9
Autres activités de service	30	6,7
Ensemble	446	100

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021.

Une offre commerciale en évolution

Les commerces et services de proximité sont **variés** : boulangerie/pâtisserie, magasins alimentaires, banques et artisans du bâtiment. S'ils sont **majoritairement situés à Mauléon** (26), on en dénombre seulement 5 à Saint-Pierre des Echaubrognes, 4 à Saint-Amand sur Sèvre et 1 à La Petite Boissière (un restaurant). Mais depuis plusieurs années, le centre bourg de Mauléon se vide.

Seules les communes de Mauléon et St Amand ont une boulangerie. D'autres communes disposent de « dépôts de pain » (Loublande, Saint-Pierre des Echaubrognes, Saint-Aubin de Baubigné...) ou de distributeurs à pain (Moulins...). La Petite Boissière n'a rien. Sur le territoire, il existe d'autres dispositifs tel que « Le pain aux lettres » qui permet aux habitants qui le souhaitent de recevoir du pain dans leurs boîtes aux lettres (livraison d'un boulanger Bio situé à La Tessoualle, dans le Maine-et-Loire).

A noter, une **épicerie associative « Baubi »** propose des produits locaux et bio dans ses locaux, à Saint-Aubin de Baubigné.



Les Halles situées sur la place du château à Mauléon proposent un **marché couvert** tous les samedi matin, depuis mai 2022. Un **marché découvert** existe également à Saint-Pierre des Echaubrognes, tous les samedis matin sur une plage horaire plus importante.

Le territoire fourmille de gîtes et chambres d'hôtes mais ne compte qu'un hôtel restaurant à Mauléon et aucun camping. L'offre de **restauration est également jugée insuffisante** par les habitants, qu'il s'agisse des restaurants, cafés ou lieux de restauration rapide.

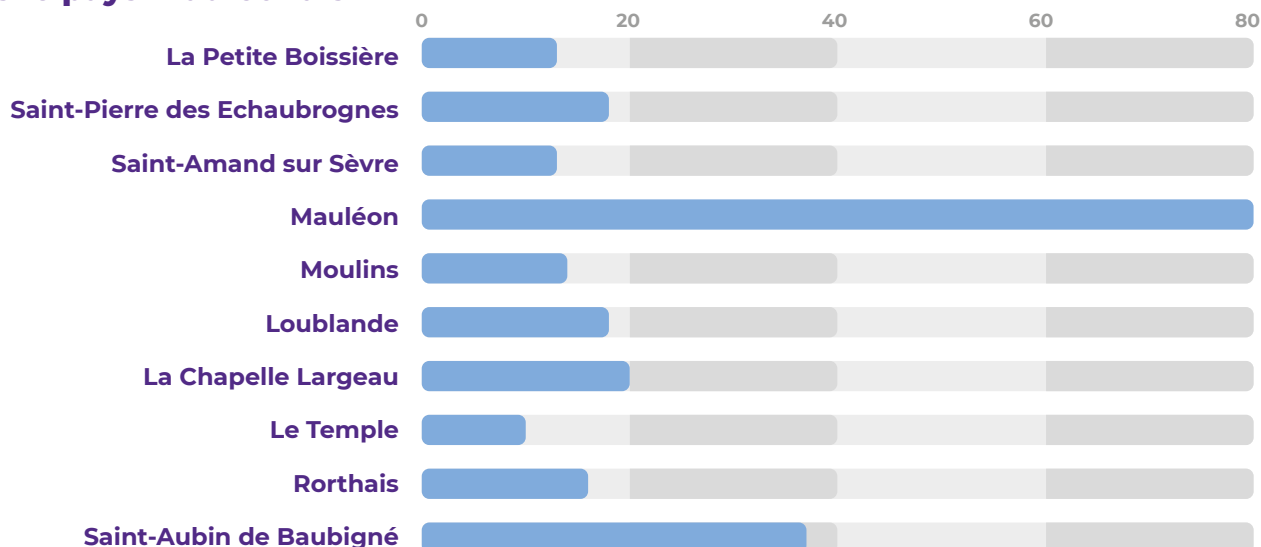
Un réseau associatif riche

243 associations sont actives dans le pays mauléonais. **La dynamique associative est importante** dans le territoire du Bocage, les habitants ont la culture de **l'engagement bénévole**.

Les objets de ces associations sont très variés : sportif, scolaire, social, culturel, loisirs, administratif, aide alimentaire et sociale, religieux, ludique, musical...

Le CSC prête du matériel (vidéoprojecteur, mini bus...) à certaines associations du territoire. Il participe aux forums des associations de Mauléon et St Pierre des Echaubrognes. Il s'inscrit dans le dispositif Guid'Asso (accompagnement d'une dizaine d'associations en 2023). Il conviendra de se questionner sur la nature de l'appui que pourrait apporter le CSC aux associations locales dans le cadre du prochain projet social.

Nombre d'associations dans le pays mauléonais





Une offre de **santé** en **évolution**

Le territoire bénéficie d'un Relais Médico-social, comprenant un service social et un service Protection Maternelle et Infantile.

2 médecins généralistes à Mauléon + **2** médecins généralistes à Saint-Amand sur-Sèvre

Les médecins de Mauléon sont âgés. Cette situation est source d'inquiétude pour les habitants. La commune de Mauléon porte actuellement - avec l'Agglo2B - **un projet de maison de santé pluridisciplinaire**. Parallèlement à cette démarche, la commune a engagé la rénovation d'un immeuble, afin d'y héberger les remplaçants et/ou stagiaires pouvant être accueillis par les professionnels de santé.

Le territoire compte **de nombreux médecins spécialistes** (endocrinologue, dermatologue...) et **une diversité de professionnels de santé importante** (kinés, psychologue, infirmiers, ostéopathes, podologue, dentistes, sage-femme, orthophoniste). Cependant, tous n'acceptent pas de nouveaux patients.

En comparant à la France, on peut noter l'existence d'un faible pourcentage de personnes n'ayant pas de médecin traitant (certaines étant soignées par des professionnels de santé de communes avoisinantes situées notamment en Vendée, en raison de leur situation géographique). Puisqu'en 2021, **3,7 % des assurés du Régime général de la commune de Mauléon n'avaient pas de médecin traitant contre 3,1 % dans l'agglo 2B, 6,8 % en Nouvelle Aquitaine et 9,1 % pour la France métropolitaine** (ITHEA). L'accès aux soins serait donc relativement satisfaisant.

2 hôpitaux à proximité

Celui de Cholet se situe à environ 20 minutes de Mauléon, mais il est situé dans le département du Maine et Loire, ce qui peut complexifier la prise en charge médicale des personnes venant des Deux-Sèvres.

Un autre **hôpital est à Faye-l'Abbesse, près de Bressuire**. Il se situe à 25 minutes de Mauléon. Ce dernier a une plus faible capacité d'accueil. 95 % de la population française peut accéder aux soins hospitaliers courants, en moins de 45 minutes et les trois quarts de la population française en moins de 25 minutes (Donnée DRESS). **L'accès sur le territoire du mauléonais correspond donc à la moyenne nationale.**



On trouve à Mauléon un centre hospitalier accueillant des patients en hospitalisation directe, en convalescence après hospitalisation ou en soins palliatifs mais aussi des personnes âgées n'ayant plus leur autonomie de vie et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale constante, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées et des personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie pour un accompagnement temporaire ou permanent.

2 psychologues exercent au centre hospitalier de Mauléon. Pour les enfants, il existe également des centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) situés à Bressuire et à Thouars, mais les listes d'attentes sont généralement longues.

Une aide alimentaire localisée

C'est le Centre Communal d'Action Sociale de Mauléon qui gère l'aide alimentaire, en partenariat avec la banque alimentaire des Deux-Sèvres.

8 bénévoles prêtent main forte aux agents du CCAS pour assurer les distributions.

Des produits frais et surgelés, ainsi que des fruits et des légumes sont remis à chaque distribution. Un choix de produits secs est également proposé (conserves, féculents, produits sucrés...). Une participation de 2€ par personne et par colis est demandée.

32 familles, soit **89** personnes ont pu bénéficier de cette distribution en 2023.

Cette distribution a lieu toutes les deux semaines le jeudi après-midi. De plus, **cette distribution ne s'adresse pas aux personnes qui rencontrent des problèmes de mobilité pour se rendre à Mauléon**. Par ailleurs, les habitants des autres communes du mauléonais et les personnes en situation irrégulières ne peuvent pas y avoir accès.

Les personnes en situation de précarité économique peuvent également se tourner vers l'épicerie solidaire de Cerizay gérée par le Centre Socio-culturel du Cerizéen.



Une offre culturelle variée

Il existe **plusieurs équipements culturels** sur le territoire du pays mauléonais, notamment à Mauléon :

- Le musée de l'Abbaye
- La bibliothèque/ médiathèque, mais aussi des annexes dans les autres communes et un point lecture à Saint-Pierre des Echaubrognes
- Un site d'enseignement musical du Conservatoire de l'Agglo2B
- Le cinéma associatif d'Art et d'essai « le Castel »
- Une salle de spectacle La Passerelle (Il conviendrait de regarder plus en détail sa programmation et sa fréquentation)

Chaque commune et centre bourg dispose d'une salle des fêtes communale qui permet d'organiser des événements festifs personnels ou associatifs.

Des associations organisent des animations musicales, dansantes, des séances de variétés dans les communes (Echau'stars, les Loub'arts...). Le territoire compte plusieurs troupes de théâtre amateur. Des festivals existent à proximité (Voix et danse, Poupet, le Hellfest...). À proximité, les villes de Bressuire, Cholet et Nantes proposent des programmations théâtrales et musicales variées.

Il apparaît que **le CSC favorise l'accès à la culture pour tous les publics**, dans le cadre de ses actions (animations péri ou extrascolaires, initiation des adolescents à des pratiques artistiques et culturelles, organisation de sorties loisirs pour les familles, coordination d'une programmation culturelle dans le cadre des soirées conviviales des accueils ou des temps forts locaux...).

Une mise en œuvre 2021/2024 aboutie

Le projet social 2021/2024 s'appuyait sur **3 axes transversaux** :

Axe 1 « Aller vers, une démarche de proximité et d'accueil »

Zoom sur l'**accès aux droits et au numérique** :

Le CSC a déployé son projet d'inclusion numérique, en renforçant l'animation de la commission numérique et en développant des actions dans les différentes communes du territoire (permanences trucs et astuces, modules de formation, intervention dans les cafés seniors et lors des portes ouvertes de France Services...), tout en s'ajustant aux réalités territoriales. L'animatrice peut venir en appui d'un collectif de bénévoles existants ou pour créer une nouvelle dynamique dans la commune concernée. Ce travail s'appuie sur les élus, les secrétaires de mairies, les partenaires sociaux et les différents secteurs du CSC. Il mobilise de nombreux bénévoles et acteurs, désireux d'aller plus loin en créant un FabLab / Tiers lieu.

Axe 2 « Une réflexion sur les nouvelles pratiques au service de l'engagement des habitants »

Zoom sur l'**implication des habitants en tant que bénévoles** au CSC : Ils s'investissent dans différentes actions : « Lire et faire lire », sortie avec les jeunes enfants des crèches, aide aux leçons en périscolaire, transport solidaire, réseau des visiteurs... Certains d'entre eux intègrent une commission du CSC (« Bien Vieillir », « Séjour », « Numérique », « Jeunesse »), véritables espaces d'échanges et de réflexion collective sur des enjeux locaux. Ces modalités de bénévolat constituent autant d'occasions pour les personnes de participer à la vie de leur territoire, d'exercer leur citoyenneté et de renforcer leurs réseaux de connaissance. Il s'agit « d'activités socialisées » introduites par la



Chaire « Transition démographique, Transitions économiques ». Les personnes âgées se sentent utiles et parties prenantes d'un projet global. Elles restent connectées avec les autres et avec le mouvement de la vie.

Axe 3 « Le CSC au cœur des partenariats et d'un réseau d'acteurs du territoire »

Zoom sur le **Projet éducatif de territoire** (PEDT) : Le PEDT devant être renouvelé pour la période 2022/2025, le CSC a engagé un travail de réflexion avec les acteurs éducatifs. 3 axes de travail ont été retenus « Renforcer l'accompagnement des familles », « Garantir l'accès de tous à l'école » et « Renforcer la continuité éducative ». Les enseignants, parents d'élèves, partenaires éducatifs et professionnels du CSC se sont réunis à 5 reprises entre l'automne 2021 et le printemps 2022. Ce travail a abouti à la rédaction d'un document partagé et de 7 fiches actions. Les élus ont signé ce nouveau PEDT le 22 septembre 2022. Ce travail a renforcé les liens entre le CSC et les écoles du territoire et permis la mise en place de projets (Semaine sans écran, Soirée « Vis ma vie de parents ») et de réflexions communes.

L'ensemble des actions envisagées au sein de ces axes a été réorganisé en **8 objectifs** plus opérationnels, lesquels ont guidé la mise en œuvre du projet durant ces 4 dernières années. Fin 2024, tous ces objectifs seront atteints :

Objectifs du projet social 2021 / 2024

	Réalisé	En cours	Non engagé
Accueillir les enfants (notamment ceux en situation de handicap) et participer à leur éducation	X		
Accompagner les parents dans l'exercice de leur parentalité	X		
Consolider/professionnaliser les assistantes maternelles		X	
Contribuer à l'animation de la vie locale		X	
Lutter contre l'isolement des personnes âgées et promouvoir le bien vieillir	X		
Accompagner les habitants à l'insertion sociale et professionnelle et notamment les personnes les plus vulnérables sur le territoire	X		
Renforcer l'accès au numérique et aux droits	X		
Soutenir l'engagement des jeunes	X		



Des résultats mis en perspective pour chacun des objectifs du projet 2021/2024

Ces 8 objectifs ont fait l'objet d'une évaluation détaillée, prenant appui sur celle réalisée à l'occasion de l'évaluation intermédiaire du projet social (début 2023). Ce document va reprendre chacun des objectifs en rappelant les résultats attendus et en précisant l'atteinte de ces résultats d'un point de vue quantitatif et qualitatif.



Objectif

Accueillir les enfants (notamment ceux en situation de handicap) et participer à leur éducation

Résultats attendus

- Les enfants sont capables de **comprendre ce que l'autre vit**
- Les enfants sont **apaisés** : moins de conflit, de tension dans les accueils
- Les enfants sont **plus disponibles** pour s'investir dans le collectif (parce que les équipes ont répondu à leurs besoins, à leurs soucis individuels)
- Les enfants sont **motivés, moteurs, impliqués dans les accueils** (proposition d'activités, aide pour les tâches du quotidien, participation aux temps forts du CSC...)
- Les enfants participent à des **activités variées, nouvelles** et développent des compétences, des envies (inscription à un sport, à une activité créative...)
- Les enfants **participent uniquement aux ateliers** alors qu'ils ne sont pas inscrits en périscolaire

Actions menées

- Mise en place **d'accueils périscolaires, de loisirs** (la semaine, le mercredi après-midi, durant les vacances), **ouverts, tournés vers la nature** (accueil de loisirs en forêt, mini-séjours en pleine nature...) et **émancipateurs** (mise en place de missions, choix des activités, développement de l'entraide entre enfants...)
- Organisation d'**ateliers pédagogiques, de loisirs, culturels, artistiques et sportifs renouvelés** (animation en interne ou avec des intervenants extérieurs, achat d'équipements adaptés...) notamment pendant les TAPS et autres activités péri ou extrascolaires
- Organisation du **transport des enfants** dans le cadre du mercredi des loisirs et de l'accueil périscolaire de Mauléon, organisation de péricentres durant les accueils de loisirs estivaux pour soulager les familles
- Organisation de **sorties, de visites pour découvrir le patrimoine local naturel et bâti**, rencontrer des habitants ou acteurs locaux (maraichers, habitants, artisans, chefs d'entreprises...)
- Mise en place de **goûters locaux et bio** dans les accueils (achat de vaisselle réutilisable/lavable et de produits d'entretien écologiques)
- Développement de **passerelles** entre les crèches, les accueils périscolaires et les écoles maternelles et entre les accueils de loisirs enfants et ados
- Mise en place de **l'aide aux leçons** avec des bénévoles dans les différents accueils périscolaires et développement de 3 Contrats d'Accompagnement Local à la Scolarité à partir de la rentrée scolaire 2023/2024
- **L'inclusion de tous les enfants** : participation aux équipes éducatives, accueils des enfants en situation de handicap...
- Rédaction du **PEDT** puis mise en œuvre des fiches actions co-construites avec les équipes éducatives et les agents/élus du territoire (2022/2025)
- Développement de **projets partagés avec les écoles** (semaine sans écran...) et/ou les associations de parents d'élèves (soirée débat, carnaval...)
- Poursuite ou développement de **nouveaux partenariats** (La buissonnante, Dé en bulle, IME de Cholet, musée et médiathèque de Mauléon, cinéma de Mauléon...)
- Participation à des **manifestations locales** (fête des voisins, fête de la nature, fête des plantes...)





Indicateurs - Effets - Éléments de preuve

- Des enfants qui s'expriment (blablas goûters, temps météo...), qui se confient aux équipes d'animation...
- Des enfants qui règlent eux-mêmes leurs conflits (malle à super pouvoirs...)
- Des enfants qui participent aux activités proposées par les équipes
- Des enfants qui échangent, jouent avec des habitants notamment des seniors de leurs communes (jeux de société, jardin, pétanque...)
- Des enfants davantage sensibilisés aux enjeux écologiques (atelier récup, gestion d'un compost, lutte contre le gaspillage alimentaire...)
- Des enfants qui évoluent (ils n'ont plus peur des animaux, ils s'endorment lors d'ateliers de relaxation, ils prennent la parole en atelier théâtre...) et développent des compétences/des appétences (dessin, travail du bois...)

- Des enfants qui proposent des activités/jeux ou s'investissent pour d'autres (collecte jeux et habits pour équiper un lieu d'accueil des femmes victimes de violences et leurs enfants...)
- Des enfants qui apprécient les goûters locaux et bio proposés
- Des enfants qui connaissent davantage leurs communes et le montrent à leurs parents
- Des enfants qui s'inscrivent aux mini-séjours l'été

Indicateurs chiffrés

En 2021

- **10 accueils** périscolaires
849 enfants accueillis
(1260 enfants scolarisés)
- **15 intervenants** en TAPS
- **1075 enfants** en TAPS
(85 % des enfants scolarisés)
- **17 enfants** en situation de handicap accueillis durant l'année
- **3 sites** d'accueil les mercredis
302 enfants différents accueillis
- **2 sites** d'accueil de loisirs pendant les petites vacances
345 enfants différents accueillis
- **6 accueils** de loisirs estivaux
454 enfants différents accueillis
- **189 enfants** accueillis en mini-séjours
- **3 groupes** de travail du PEDT
(1 réunion par groupe)
25 participants

En 2022

- **10 accueils** périscolaires
899 enfants accueillis
(1 111 enfants scolarisés)
- **11 intervenants** en TAPS
- **921 enfants** en TAPS
- **16 enfants** en situation de handicap accueillis durant l'année
- **3 sites** d'accueil les mercredis
341 enfants différents accueillis
- **2 sites** d'accueils de loisirs pendant les petites vacances
352 enfants différents accueillis
- **5 accueils** de loisirs en juillet et 2 en août
412 enfants différents accueillis
- **184 enfants** accueillis en mini-séjours

En 2023

- **10 accueils périscolaires**
903 enfants accueillis
(1056 enfants scolarisés)
- **13 intervenants** en TAPS
- **856 enfants** en TAPS
- **29 enfants** (et 14 adolescents) en situation de handicap accueillis durant l'année
- **3 sites** d'accueil les mercredis
360 enfants différents accueillis
- **2 sites** d'accueils de loisirs pendant les petites vacances
332 enfants différents accueillis
- **5 accueils** de loisirs en juillet et 2 en août
397 enfants différents accueillis
- **159 enfants** accueillis en mini-séjours

Évaluation de l'utilité sociale

Les salariés des accueils périscolaires et de loisirs ont été questionnés par leurs responsables sur ce qu'ils retenaient de leurs expériences d'animation auprès des enfants :

- **L'organisation et/ou la participation à des temps forts** tels que le carnaval, les 30 ans du CSC, l'intervention bricolage à Noël au marché de Mauléon...
- **Les retours des enfants** : « *Le plaisir qu'ont eu les enfants à revenir chaque jour pour jouer, chercher, découvrir !* »
- **Les évolutions observées chez les enfants** : « *Voir les enfants évoluer au cours de leur année scolaire, en les aidant à faire leurs leçons* », « *La cohésion, l'entraide entre petits et grands lors de grands jeux* »...
- **Le lien avec les familles**, notamment lors des **soirées conviviales** organisées dans les accueils périscolaires et de loisirs, le dispositif « **colos apprenantes** », qui a permis de faire partir de enfants de 10/11 ans en séjour à des tarifs très attractifs et la mise en place de **groupes**

de parents référents (« *Cela permet d'échanger sur le quotidien des familles, de répondre au maximum aux besoins et aux attentes, de porter la parole des autres, d'entendre les difficultés que l'on soit professionnel, parent ou bénévole* »), et l'**aide aux leçons** notamment à l'accueil périscolaire de Loublande (« *Les parents sont reconnaissants. Les enfants sont heureux d'avoir fait leurs leçons avant de rentrer chez eux* »).

- **L'inclusion de tous les enfants**, car cela permet d'apporter du répit aux familles, de socialiser l'enfant, « *qui va jouer dans un lieu différent* » ...

Zoom sur l'accueil de loisirs en forêt

De nombreux enfants souffrent du « syndrome de manque de nature ». Depuis un vingtaine d'année, les recherches montrent les bienfaits de la nature sur les êtres humains. Elles décrivent les impacts positifs sur la santé, la vie sociale, les apprentissages et la prise de conscience environnementale. Le CSC proposait déjà aux enfants des activités en lien avec la nature et l'environnement de proximité mais les équipes avaient envie d'aller plus loin. En mobilisant les enfants intéressés, leurs parents, des salariés et bénévoles du CSC mais aussi un agriculteur susceptible d'accueillir le groupe, le CSC a construit **le 1^{er} accueil de loisirs en forêt du département**, sur la commune de La Petite Boissière. Depuis 2022, le projet s'est ajusté, avec l'aide d'éducateurs à l'environnement (animatrice du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, bénévole des Scouts...). Aujourd'hui, 16 enfants vont aménager, découvrir et jouer dans leur coin de forêt, chaque mercredi après-midi.



Témoignages de 2 animateurs d'accueils périscolaires :

“

J'ai proposé un « projet BD », en partenariat avec l'espace numérique. Le but était de partager aux familles ce que nous vivons à l'accueil de loisirs. Cela a également permis aux enfants d'appréhender l'outil numérique et de les rendre acteurs de leur accueil, en favorisant la découverte de différents lieux en proximité.

”

“

La rencontre intergénérationnelle entre les seniors de la résidence des Tilleuls avec les enfants. Le covid a stoppé ce projet. Mais depuis qu'on a repris, les enfants adorent y aller et parler/jouer ou aider les résidents. Les résidents sont contents de voir des enfants en petit groupe. L'effet intergénérationnel est incroyable. Ils échangent facilement.

”

Perspectives

- Mettre en place des groupes de parents référents dans tous les accueils périscolaires et/ou de loisirs
- Développer l'aide aux leçons et les projets CLAS dans tous les accueils périscolaires
- Développer l'accueil de loisirs en forêt (plusieurs sites, accueil à la journée, pendant les vacances)
- Poursuivre l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les accueils notamment de loisirs
- Décliner les actions du PEDT et en faire le bilan avec les parties prenantes
- Impulser un projet commun avec toutes les écoles (tous les 2 ans)

Enjeu pour le prochain projet social

Le territoire du mauléonais (4 communes) adopte le rythme de 4,5 jours d'école et le CSC intervient sur les pauses méridiennes et après l'école pour animer des ateliers périscolaires (TAPS) financés par l'Etat et les communes. C'est une activité importante car tous les jours près de 50 personnes sont mobilisées et une quinzaine d'intervenants extérieurs (sports, art, culture...) sont également sollicités durant l'année scolaire. Ce rythme est en place depuis plus de 10 ans et tous les acteurs éducatifs en constatent les bénéfices pour les enfants mais aussi pour leurs familles. La suppression du fonds de soutien au développement des activités périscolaires (FSDAP) est inscrite dans le projet de loi de finances (PLF) pour la rentrée scolaire 2025. Les élus locaux vont devoir se positionner. Tout changement aura des incidences importantes pour le CSC. L'association a engagé - avec les partenaires concernés (communes, Agglo et CAF) - un diagnostic local d'accompagnement pour identifier les différentes hypothèses possibles et leurs impacts pour le CSC, les familles et les partenaires financiers, afin de décider ensuite de la meilleure solution à adopter. Le prochain projet social sera donc impacté par la décision qui sera prise fin 2024.



Objectif

Accompagner les parents dans l'exercice de leur parentalité



Résultats attendus

- Les parents sont **capables de comprendre ce que d'autres parents peuvent vivre**
- Les parents sont **apaisés, rassurés sur nos accueils et plus disponibles pour s'investir dans le collectif**
- Les parents sont **motivés, acteurs, impliqués dans nos accueils** et la vie de leurs communes
- Les parents **voient différemment leurs propres enfants**
- Les parents sont capables de **prendre en compte le rythme de leurs enfants**, leurs besoins
- Les parents **se questionnent sur leurs pratiques éducatives**
- Les parents **prennent du temps avec leurs enfants**, développent des activités avec leurs enfants, avec d'autres familles...

Actions menées

- **Organisation de l'accueil des jeunes enfants, des enfants et des adolescents** (dont ceux en situation de handicap) - Propositions d'activités de loisirs, culturelles, sportives à tous - Aide aux leçons
- **Écoute, informations, conseil, orientation des parents** dans les différents lieux d'accueil du CSC
- Animation de **soirées conviviales avec les familles du territoire** : fête de rentrée ou d'été des multi-accueils, soirées dans les accueils de loisirs et périscolaires...
- Organisation de temps forts, **d'animations itinérantes qui rassemblent toutes les familles**, quel que soit l'âge de leur enfant (sortie en famille annuelle, semaines en famille pendant les petites vacances, semaine de la petite enfance, mercredis dans les villages, samedis des petites mains...)
- Appui au **départ en vacances** de familles
- Mise en place d'un **Lieu d'Accueil Enfants Parents** (avec la possibilité d'aller chercher les familles) : socialisation des enfants, développement de lien social pour les parents (partage des préoccupations du quotidien, échange de « bonnes adresses » ...)
- Animation d'un **groupe de paroles avec des parents dont les enfants sont en situation de handicap** et organisation de **temps partagés** (visite du zoo, sortie à Guérande, aux Sables d'Olonne, dans une ferme pédagogique...)
- Mise en place de **temps d'information/d'échange** sur les questions de parentalité (café des parents, soirée débat, soirée échange entre parents...)
- Proposition de **temps de répit pour les familles monoparentales**
- Information sur les modes de garde, le rôle de parents employeurs... via les **permanences du relais petite enfance**
- Implication dans la vie des structures/accueils du CSC : Opération « Petites souris », séances de sensibilisation dans les crèches (portage, signe associé à la parole, motricité libre...), mise en place de groupes de parents dans les accueils, travail avec les parents des foyers, mobilisation des parents via l'atelier théâtre
- Animation d'un « **Espace PARENTS** » à France Services (label parentalité CD79)

- **Accompagnement des familles**, notamment des plus vulnérables, pour mieux détecter les difficultés qu'elles peuvent rencontrer et renforcer l'orientation vers les partenaires clés (intervention lors des permanences de l'aide alimentaire...)
- Travail renforcé avec les partenaires (PMI, sage-femme, assistantes sociales, maison de l'emploi) : information, orientation des familles

Indicateurs - Effets - Éléments de preuve

- Beaucoup de parents présents aux soirées « déconfineries », notamment à Saint-Aubin (été 2021)
- Participation des familles à la vie des multi-accueils (séances de sensibilisation, réunions de rentrée, soirées conviviales, commission alimentation, accompagnement de sorties...)
- Des parents participants à des temps forts éducatifs du CSC (conférences « Règles et limites chez le jeune enfant », « Les adolescents à l'heure du numérique », « Vis ma vie de parent » ...)
- Des parents qui commencent à fréquenter le LAEP, y reviennent...
- Des parents qui souhaitent devenir ressources pour d'autres - Des familles s'intègrent, échangent avec d'autres - Des liens de solidarité se développent entre familles
- Des parents du bureau d'un foyer animent un temps d'échange avec les jeunes
- Des mamans qui s'autorisent un temps de répit et font évoluer leurs modes de vie
- Des parents qui partagent leurs préoccupations avec un professionnel du CSC
- Les partenaires identifient et associent le CSC dans l'accompagnement des familles (équipes éducatives...)



Indicateurs chiffrés

En 2021

- **2 EAJE** (74 enfants)
- **10 APS** (849 enfants)
- **6 accueils** de loisirs (622 enfants)
- Les semaines en famille : **20 familles** participantes
- La sortie en famille (Bressuire) : **14 adultes et 8 familles**
- **16 parents / 15 enfants** à la sortie au zoo
- **8 participants** au groupe de parole des parents dont les enfants sont en situation de handicap
- **4 femmes** mobilisées dans le groupe des parents solos
- **4 familles** sont parties à la mer
- **25 séances** du LAEP
- **4 familles** participantes
- **150 participants** aux 4 déconfineries de l'été
- **6 soirées** conviviales dans les accueils de loisirs d'été

En 2022

- **2 EAJE** (82 enfants)
- **10 APS** (836 enfants)
- **5 accueils** de loisirs (588 enfants)
- Les semaines en famille : **127 familles**
- La sortie en famille (La Rochelle) : **43 adultes et 18 enfants**
- **15 parents et 10 enfants** à la sortie à Guérande
- **8 participants** au groupe de parole des parents dont les enfants sont en situation de handicap
- **8 femmes** mobilisées dans le groupe des parents solos
- **3 familles** sont parties à la mer
- **42 séances** du LAEP soit **28 familles** différentes
- **5 soirées** conviviales dans les accueils de loisirs d'été

En 2023

- **2 EAJE** (80 enfants)
- **10 APS** (903 enfants)
- **5 accueils** de loisirs (371 enfants)
- Les semaines en famille : **210 familles**
- La sortie en famille (Château de St Mesmin et Sables d'Olonne) : **25 adultes et 20 enfants**
- **14 parents et 14 enfants** à la sortie à Guérande
- **15 parents et 12 enfants** aux Sables d'Olonne (train des plages)
- **10 parents et 10 enfants** à la ferme pédagogique du Sautreau
- **8 participants** au groupe de parole des parents dont les enfants sont en situation de handicap
- **3 familles** sont parties à la mer
- **39 séances** du LAEP soit **25 familles** différentes
- **5 soirées** conviviales dans les accueils de loisirs d'été
- Nouvelles actions :
« Espace PARENTS » (**53 familles**),
Les « jeudis des petit 'mains » (**6 séances / 19 familles**),
« Jeux m'amuse dans mon village » (**5 séances / 65 familles**)



“

Il y a beaucoup de moments de partage grâce aux activités mises en place par le CSC

“

La formation portage m'a permis de pouvoir proposer à des enfants une certaine sécurité et aux parents une aide



“

A plusieurs, nous construisons de chouettes projets : un jardin, l'accueil de loisirs. Nous faisons de jolies rencontres, cela nous permet de nous intégrer.

Zoom sur l'appui des familles avec des enfants en situation de handicap

Le CSC accueille les enfants en situation de handicap dans ses accueils périscolaires et de loisirs. Au cours de l'année, les équipes veillent à rencontrer régulièrement les familles pour échanger sur les évolutions des enfants accueillis, ajuster les durées d'accueil... et les aider dans leurs démarches pour **renforcer l'inclusion** de leurs enfants. Le CSC propose aux parents qui le souhaitent de se retrouver régulièrement, le soir ou un samedi matin, pour **échanger dans un cadre convivial** et bienveillant, entre pairs. Au cours de ces séances, une dizaine de parents vient partager des contacts, se consolider sur ses droits et créer des liens de solidarité utiles au quotidien. En 2022, ils ont mobilisé la presse quotidienne régionale et une radio locale pour exprimer leurs désarrois quant à l'accueil de leurs enfants et les difficultés rencontrées dans l'accès aux soins. Chaque année, le CSC propose également des **sorties en famille** (mer, zoo...). Il s'agit de proposer des temps de loisirs partagés à des familles souvent isolées et contraintes par une gestion logistique quotidienne lourde et/ou le manque de moyens financiers. Les parents savent qu'ils ne seront pas jugés et qu'ils pourront s'appuyer les uns sur les autres pour surveiller ou gérer leurs enfants en cas de crise. Ces sorties constituent de véritables temps de **répit** prisés par les familles.

Retour des parents des crèches

Les parents se sentent globalement impliqués dans la vie des crèches : en étant invités à participer aux activités, à des moments vécus dans la crèche... (journée de la musique, réunion d'information de rentrée, « Opération petite souris », bulle de bien-être, pique-nique partagé...). Les équipes les informent régulièrement (affichage, échanges en fin de journée, mailing...).

Les parents questionnés disent trouver des réponses à leurs questions, en s'informant sur les réseaux, par mail ou téléphone (« La réponse est toujours claire et rapide »).

Lorsque les parents ont une question sur la parentalité. Ils sollicitent les personnes ressources suivantes : famille, entourage, médecin généraliste ou pédiatre, professionnelles du multi-accueil, sage-femme, professionnels qui entourent l'enfant (enseignant), assistantes maternelles, mairies, référente Familles du CSC, professionnels de l'enfance. Ils peuvent également se renseigner sur Internet, via les réseaux sociaux ou la lecture de magazines ou de livres spécialisés.

Certains parents observent des évolutions dans leurs façons d'accompagner/d'interagir avec leurs enfants respectifs : « Il y a beaucoup de moments de partage grâce aux activités mises en place par le CSC », « Je sais qu'il est content quand je le dépose et quand je le récupère », « Je vois que depuis l'année dernière, mon enfant évolue très bien », « Notre enfant évolue dans la sérénité ».

Certains parents ont identifié les espaces suivants pour prendre du temps avec leurs enfants : le LAEP, la ludothèque, le city stade, la médiathèque, les activités des petites vacances, les parcs (balades, jeux...) mais sans forcément les avoir encore tous fréquentés.

Les parents questionnés disent que pour eux les actions familles du CSC sont l'occasion de :

- **Pratiquer des activités et de renforcer le lien avec son ou ses enfants :** « Temps de qualité avec nos enfants », « Cela me permet de participer à des activités avec tous mes enfants d'âges différents », « Cela développe la complicité et nous aide à percevoir sa personnalité ».
- **D'échanger avec d'autres adultes :** « Ouverture/échanges avec d'autres parents et professionnels », « Écoute, échange et conseils », « De l'aide », « Tous les liens que j'ai créés avec les parents du CSC. Aujourd'hui je me rends compte que c'est une grande famille. Je me sens écoutée, encadrée. Les vacances me permettent de créer des souvenirs avec mon fils, pour plus tard ».
- **S'insérer en tant que nouvel habitant :** « Les diverses programmations familles itinérantes qui permettent aux habitants, parents, enfants, grands-parents de rompre l'isolement et de faciliter les rencontres, les échanges ».

“

Je vois mon enfant évoluer dans un autre cadre que celui de la maison.



Retour des professionnelles

Les équipes cherchent à accompagner les parents dans l'exercice de leur parentalité et sont sensibles aux retours de ces derniers : « Entendre une maman nous remercier de l'avoir aidée à se détacher de son enfant le temps d'aller au travail. L'entendre nous dire qu'elle a confiance en nous », « J'ai accompagné un papa qui après une séparation avec sa compagne a dû faire face à la garde de son petit enfant ». Leurs actions visent également à faire progresser les enfants : « Un enfant craintif se cachait dans une boîte en carton. Au fur et à mesure de la saison de lecture, l'enfant a réussi à sortir de sa cachette et à intégrer le groupe », « Voir l'évolution d'un enfant qui se sécurise de jour en jour au sein du multi-accueil. C'est gratifiant en tant que professionnelle de contribuer à cela », « Savoir amener l'enfant à se séparer de son objet transitionnel à un moment de la journée ».

Perspectives

- Mettre en place des propositions de répit pour toutes les familles
- Mobiliser davantage les parents dans les instances du CSC (commission parentalité, conseil d'administration...)
- Consolider les temps d'information/d'échange sur les questions de parentalité (café des parents, groupes de pairs...)

Enjeu pour le prochain projet social

L'appui à la parentalité s'est structuré et développé au CSC ces dernières années, notamment avec l'arrivée dans l'équipe, d'une référente famille à temps plein (août 2022). Il s'agira de conforter les actions menées et de mobiliser davantage de parents, notamment les plus vulnérables pour les aider à vivre mieux leur parentalité. Aujourd'hui le CSC est reconnu par les acteurs sociaux du territoire. Demain l'enjeu sera d'être identifié comme **un lieu ressources sur les questions de parentalité ouvert à toutes les familles du mauléonais.**



Objectif

Consolider/professionnaliser les assistantes maternelles

Résultats attendus

- Des parents qui trouvent tous une réponse à leurs besoins de mode de garde sur le territoire
- Plus de professionnelles partent en formation
- Des professionnelles qui travaillent en réseau, se soutiennent, contribuent à une dynamique collective (actions du Relais Petite Enfance...)

Actions menées

- Animation du **Relais Petite Enfance** : permanences pour écouter/informer/orienter les assistantes maternelles et les familles, animation des matinées récréatives, organisation de sorties avec les assistantes maternelles et leurs enfants
- Appui à la **formation des assistantes maternelles** (au-delà des formations classiques « de base ») : information sur les droits, information sur les formations existantes, appui au départ en formation...
- Mise en place d'actions de **promotion du métier** en investissant les assistantes maternelles en activité : intervention auprès des élèves du lycée Val de L'Ouin, accueil de stagiaires aux sein des crèches et du RPE, organisation de réunions d'information avec la PMI, communication sur le métier (articles, affichage, temps forts...)
- Appui à la mise en place de **projets d'accueil du jeune enfant** sur le territoire (MAM, micro-crèche, jardin d'enfants...) : rencontre des porteurs de projets, des élus...
- Animation de **temps d'échange** entre les assistantes maternelles (café des ass'mat')
- Gestion d'achats groupés (agenda...)



Indicateurs - Effets - Éléments de preuve

- Des assistantes maternelles partent en formation
- Quelques assistantes maternelles proposent d'animer un temps sur une matinée récréative
- De nouveaux projets de garde émergent sur le territoire (micro-crèche, MAM), même si en définitive ils n'aboutissent pas
- Des assistantes maternelles soulignent l'intérêt de prendre un temps pour échanger sur leurs pratiques et leurs préoccupations, entre adultes
- Les relations entre assistantes maternelles du territoire évoluent : aide, solidarité, projets communs...
- Des actions de promotion du métier ont lieu : rencontre lors de la journée nationale du 19 novembre 2022, organisation d'un forum petite enfance bisannuel en 2023, participation au forum des métiers de l'animation, du sport et de la petite enfance, animation de réunions publiques de présentation du métier avec le Bureau d'Accueil du Jeune Enfant (2023 et 2024)...

Indicateurs chiffrés

En 2021

- **72 assistantes maternelles** en activité
- **6 assistantes maternelles** sont parties en formation
- **184 familles** ont été accueillies au RPE
- **89 matinées** récréatives
- **1 sortie** à la ferme (18 adultes et 48 enfants)
- **1 café des Ass'Mat'** et 5 assistantes maternelles présentes
- **1 conférence** avec le réseau et 7 assistantes maternelles participantes

En 2022

- **62 assistantes maternelles** en activité
- **30 assistantes maternelles** sont parties en formation (7 PRAP, 4 SST, 1 relation avec l'employeur, 1 alimentation prise des repas, 17 recyclage SST)
- **201 familles** ont été accueillies au RPE
- **92 matinées** récréatives
- **3 sorties** à la ferme (21 assistantes maternelles et 49 enfants)
- **La journée nationale des assistantes maternelles** a réuni 14 assistantes maternelles, 12 parents, 1 grand-parent, 15 enfants
- **1 café des Ass'Mat'** et 4 assistantes maternelles présentes

En 2023

- **53 assistantes maternelles** en activité
- **10 assistantes maternelles** sont parties en formation
- **183 familles** ont été accueillies au RPE
- **95 matinées** récréatives (30 assistantes maternelles et 130 enfants différents)
- **2 sorties** à la ferme (18 assistantes maternelles et 52 enfants)
- **1 réunion** de présentation du métier (4 participants)
- **Le forum de la petite enfance** (61 participants à la conférence et 116 adultes (84 enfants) le samedi matin)
- **1 forum des métiers de l'animation**, du sport et de la petite enfance (50 collégiens)



Zoom sur le projet d'extension de la crèche

Suite à un temps d'échange avec l'Agglo2B en décembre 2022, puis à un temps de travail élargi (27 juin 2023), le CSC et les 4 communes du mauléonais ont interpellé - le Président et la Vice-Présidente Petite Enfance à l'Agglo2B - sur l'accueil du jeune enfant et témoigné de leur souhait d'augmenter le nombre de places au sein de la crèche de Mauléon, en s'inscrivant dans le plan pluriannuel d'investissement de la collectivité pour la prochaine séquence budgétaire (courrier cosigné en juillet 2023). Le CSC a ensuite initié la mise en place d'un groupe de travail composé d'élus et de techniciens de la CAF, de la MSA, de l'Agglo2B et des 4 communes afin de réfléchir au projet et aux autres pistes pour aider les familles à trouver des solutions (réunion le 11 janvier 2024). Le CSC ayant également décidé d'augmenter de 3 le nombre de places au sein de la crèche de Mauléon en septembre 2023, afin d'apporter une réponse à certaines familles du territoire.

Retour des assistantes maternelles

L'animatrice du RPE a questionné certaines assistantes maternelles en leur posant la question suivante : « Aujourd'hui, qu'est-ce qui permet de dire que les assistantes maternelles sont des professionnelles de la petite enfance ? ». Toutes s'accordent à dire qu'il y a une évolution positive du métier. D'après elles, plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution :

- **L'activité du Relais Petite Enfance**, qui a permis aux assistantes maternelles d'avoir un interlocuteur pour les accompagner dans l'exercice de leur métier. « *La mise en place des matinées nous permet de nous retrouver avec les collègues de notre commune ou des autres communes du Mauléonais, de découvrir des activités avec les enfants que l'on ne ferait pas à la maison ou même de faire des sorties. On se sent moins seules et cela nous permet d'échanger sur notre métier, ce que nous vivons au quotidien, ce qui va bien ou moins bien. Cela permet aussi aux enfants que nous accueillons d'avoir un lieu extérieur où ils rencontrent d'autres enfants. C'est un moment de socialisation* »
- **La mise en place de la convention collective de 2004** : Pour les assistantes maternelles, cette convention a permis « *...de poser un cadre réglementaire et donc de faciliter la relation avec les parents employeurs car il y a un document auquel se référer d'un côté comme de l'autre. De plus, cette convention nous a permis d'avoir accès à la formation continue. C'est un plus dans notre pratique professionnelle. Cela nous a permis d'avoir une reconnaissance de notre travail et d'être considérées comme de véritables professionnelles* »
- **La reconnaissance des parents employeurs** : « *Les parents sont plus à l'écoute des retours que l'on fait concernant leur enfant, ils sont plus respectueux. Il y a une meilleure reconnaissance de la part des familles mais ça ne se confirme pas toujours au sein de la société en général.* »

Par ailleurs, ces professionnelles ont pu témoigner de l'intérêt des animations du relais, qui contribuent - pour les parents - à la **socialisation des enfants** : « *Mon enfant connaissait déjà d'autres enfants en participant aux matinées récréatives du Relais. Il avait déjà un repère. On l'a senti moins seul, moins perdu quand il est arrivé à l'école.* ».



Perspectives

- Donner envie à des personnes de devenir assistantes maternelles sur le territoire (seules ou en MAM) : communiquer sur le métier, organiser des réunions d'information avec la PMI, informer sur les aides existantes...
- Renforcer le partenariat avec la PMI pour mieux accompagner les assistantes maternelles
- Renforcer les modes d'accueil sur le territoire : mobiliser les élus, les acteurs de la petite enfance...
- Proposer de nouvelles activités/sorties pendant les matinées récréatives du RPE (intervenants extérieurs, mobilisation des assistantes maternelles, mise en avant des compétences des équipes des crèches du CSC) en définissant les thèmes avec les assistantes maternelles, en cherchant les intervenants qui correspondent et/ou en proposant de faire des cycles sur certains aspects (motricité libre, développement psychomoteur...)
- Offrir des espaces de parole aux professionnelles : mettre en place des cafés des ass'mat' réguliers dans la perspective de proposer des séances d'analyse de la pratique à moyen terme
- Proposer, communiquer sur des formations qui pourraient être en lien avec un cycle d'animation

Enjeux pour le prochain projet social

Les enjeux sont nombreux. L'offre d'accueil du jeune enfant est en tension sur le territoire. Le nombre d'assistantes maternelles diminue chaque année (départ à la retraite) et les crèches du CSC ne peuvent pas accueillir davantage d'enfants. Le prochain projet sera l'occasion d'approfondir cette question en envisageant la construction d'une nouvelle crèche plus spacieuse à Mauléon (« maison de la parentalité »), en réfléchissant à des modes d'accueils « alternatifs » avec les familles concernées et en accentuant les actions de promotion du métier d'assistante maternelle.

Objectif

Contribuer à l'animation de la vie locale

Résultats attendus

- Le territoire est **vivant, dynamique, riche d'associations et d'événements**
- Des **habitants participent aux temps forts du CSC** (soirées conviviales, samedi on joue, 30 ans, AG...) et de leurs communes (marché, fête de la musique, fête de la nature, fêtes des écoles...)
- Des habitants s'investissent dans les **instances participatives du CSC** : groupes de parents référents, conseil d'administration, commissions du CSC...
- Des habitants s'investissent dans des **projets d'aménagement de l'espace public**, des réflexions sur l'avenir de leur territoire...
- Des habitants deviennent **bénévoles sur les actions du CSC** (aide aux leçons, ateliers FLE, animations jeunesse...)
- Des habitants **ouvrent leurs portes** : accueil mini-séjours, visite de fermes, rencontre avec des enfants ou des jeunes...
- Des habitants **mettent en place des actions/créent des collectifs ou des associations** avec l'appui du CSC
- Des habitants se mobilisent pour défendre leurs droits (accès au logement...)

Actions menées

- Organisation de **temps forts grand public** (30 ans du CSC, soirées conviviales dans les accueils de loisirs, carnaval...)
- Participation à des **temps forts locaux organisés** par les communes ou les partenaires (déco de Noël, agenda 2030, marché de Noël, balades paysannes, fête de la nature, fête des plantes...)
- Mobilisation des habitants dans le conseil d'administration, les commissions, les groupes de parents du CSC et en tant que **bénévoles du CSC**
- Participation à des projets d'aménagement de l'espace public (jardins partagés, aire de jeux, verger...)
- **Appui des associations locales**
- Communication renforcée sur les actions du CSC (Facebook, Presse Quotidienne Régionale...)
- Accompagnement des bénévoles : formations...



Indicateurs - Effets - Éléments de preuve

- La participation des habitants aux temps forts du CSC : les « déconfineries » (2021), la fête des taillanderies (2021), les soirées conviviales des accueils périscolaires et de loisirs chaque année (« Samedi on joue » à Saint-Pierre des Echaubrognes), le carnaval (avril 2023) ...
- La participation des bénévoles aux commissions du CSC, le renouvellement régulier du conseil d'administration et du bureau du CSC
- La mobilisation de bénévoles qui ne s'essouffent pas (chauffeurs du transport solidaire, atelier français langues étrangères, sorties organisées par les multi-accueils, aides aux leçons, visiteurs à domicile...)
- La réalisation de multiples vidéos #OnEstDuCoin
- L'existence de groupes de parents dans des accueils périscolaires et/ou de loisirs
- La mobilisation de parents dans les foyers des jeunes avec l'appui des animateurs référents jeunesse
- La participation de 16 personnes à « la formation bénévoles », chaque année, depuis 2022
- L'augmentation des adhésions au CSC

Indicateurs chiffrés

En 2021

- **7 commissions**
- **924 adhérents**
- **360 bénévoles**
- **80 participants** au forum ODD
- **150 participants** à la journée « Sors ton bocal, mange local ! »
- **150 personnes** aux déconfineries
- **80 personnes** à l'apéro de rentrée du CSC

En 2022

- **8 commissions**
- **1250 adhérents**
- **417 bénévoles**
- **300 personnes** réunies pour les 30 ans du CSC
- **120 personnes** à l'apéro de rentrée du CSC
- **16 personnes** à la formation bénévole

En 2023

- **6 commissions**
- **1295 adhérents**
- **401 bénévoles**
- **120 personnes** à l'apéro de rentrée du CSC
- **16 personnes** à la formation bénévole
- **130 participants** au carnaval
- **300 participants** pour le spectacle de cirque de la Cie Marteau
- **14 participants** pour jardiner au verger partagé de St Aubin



Zoom sur l'accompagnement des bénévoles

Le CSC renouvelle chaque année une partie de son conseil d'administration. Des habitants usagers du CSC acceptent de s'engager dans cette instance (parents d'enfant accueilli en crèche ou d'ado accompagné par le CSC, usager d'une activité loisirs du CSC, parent d'enfant en situation de handicap, bénévole numérique...). En 2022, des administrateurs et des salariés ont réfléchi aux évolutions possibles de la gouvernance du CSC, avec l'appui de la SCOP L'Engrenage. Ce travail a abouti à la mise en place d'un **bureau collégial et de coprésidences**. En parallèle, le CSC a renforcé l'accompagnement des bénévoles en proposant un temps de **formation** annuel et des temps d'échanges conviviaux. 5 administrateurs ont fait partie de la délégation mauléonaise au **congrès national** de la fédération des CSC, à Lille en mai 2023. Aujourd'hui, le CSC manque d'un espace pour accueillir les bénévoles et leur proposer d'échanger, de construire des projets... La question des locaux sera importante dans le prochain projet social.

Retour d'habitants

Pour vous, comment le CSC contribue à l'animation de la vie locale ?

- **En participant et en organisant des événements locaux** (fête de la musique par exemple) : « Je suis les animateurs jeunesse sur les réseaux et je vois toutes les actions menées et c'est assez énorme comme boulot (radio, cuisine, mini séjours, la soirée politique). Le CSC a une certaine importance dans le mauléonais. C'est toute cette ouverture d'esprit qui fait que pour moi le CSC contribue vraiment à la vie locale, par ces animations qui font bouger le secteur mauléonais en permanence », « En participant avec des jeunes ça amène aussi les parents à venir voir. Mais aussi en organisant des choses cela montre aussi que c'est possible et ça donne l'envie aux autres de faire », « Les animations proposées à l'accueil ados étaient aussi en lien avec l'animation locale (restauration de patrimoine, participation à des événements avec les habitants...) »
- **En accompagnant les habitants et notamment les jeunes dans la réalisation de leurs projets individuels ou collectifs** : « Le CSC met à portée des mains des jeunes de différents âges les outils pour concrétiser leurs projets. Mais aussi permet d'aider des jeunes à trouver et créer des projets : avoir un but et le concrétiser », « Le CSC il fait pousser nos idées parce qu'on nous amène à chercher des idées. »
- **En étant en appui des dynamiques associatives** : « Nous avons démarré tous seuls mais dès que l'animateur du CSC est venu vers nous, il a pris le temps de comprendre le projet puis de nous soutenir dans beaucoup de démarches pour lesquelles on ne se savait pas comment s'y prendre », « Le CSC nous a énormément aidé en nous faisant découvrir des dispositifs que l'on ne connaissait pas l'existence (label jeunes, micro projet, région...). Dans le suivi, l'animateur était tout le temps disponible pour donner son avis. Le CSC nous a aussi permis de rencontrer des gens qu'on aurait pas contacté autrement, ça nous a ouvert des portes aussi (la mairie notamment) », « Le CSC a été un appui pour la création de l'association, même si on a connu le monde associatif via le bénévolat de nos parents, certaines démarches restent assez complexes. », « L'accompagnement pour la création de l'association nous a aussi permis de découvrir des modes de subventions », « Le CSC nous a aussi aidé pour l'écriture des dossiers et préparation du jury, nous a aidé à la réflexion du projet associatif. Le CSC ça permet d'avoir un regard extérieur sur notre projet ».

Pour les jeunes interrogés, le CSC favorise l'implication dans la vie locale et le bénévolat : « Tous les projets que le CSC soutient sont des projets qui demandent l'implication de bénévoles (et parfois même de bénévoles pour aider les bénévoles comme à la Tanière, 20 bénévoles qui demandent l'aide de 100 autres bénévoles). La plupart de nos bénévoles habitent le mauléonais et s'impliquent donc dans la vie locale en nous donnant un coup de pouce », « Cela passe par plusieurs choses, quand t'as 10, 15 ans c'est là que tu découvres le bénévolat, c'est le bon moment et le CSC avec ses valeurs de vivre ensemble, favorise ça. Et puis en soutenant les projets comme le nôtre, ça a permis à des gens de devenir bénévoles pour la première fois de leur vie, ça peut permettre de déclencher du bénévolat pour plus tard », « Le fait que vous mettiez tous ce que vous avez en main pour aider les jeunes à créer leur projet, les soutenir et les tirer vers le haut, cela favorise forcément l'implication dans la vie locale car le fait qu'on se sente soutenus et épaulés nous donne l'envie de faire encore mieux et d'avancer dans les projets ».

Pour les jeunes questionnés, la vie locale c'est à la fois « les commerces, les gens qui créent de la vie locale, des contacts sociaux » et « tout ce qui se passe autour de nous sur notre commune, le mauléonais ».

Les jeunes ont le sentiment de participer à la vie locale parce qu'ils « ...vont chez les gens et créent du lien social, des interactions avec les gens », « Même nous entre nous on participe à la vie locale », « Si on avait pas le foyer on se verrait pas forcément, grâce au foyer on participe à la vie locale, on ne traînait pas tous ensemble avant le foyer même si on se connaissait quand même ».



Retour des administrateurs

Les motivations pour être administrateur au CSC sont multiples :

- **Contribuer** : « au départ j'étais plutôt utilisatrice par le biais de mon fils et ensuite j'ai été parent référent et cela m'a permis de connaître les différentes personnes qui travaillaient au CSC et j'ai voulu passer de « l'autre côté de la frontière » pour être active et être forte de proposition pour le CSC », « Partager mes connaissances, mes idées », « Pour apporter ma pierre à l'édifice », « Pour mettre des choses en place », « Se sentir investi dans une mission par exemple au sein d'une commission. Dans le cadre des élections présidentielles, on avait organisé une soirée à la passerelle pour motiver les jeunes à voter et pour moi c'était concret »
- **Faire vivre les valeurs du CSC** : « par intérêt vis-à-vis de la société », « Les activités développées par le CSC correspondent à mes valeurs, à mon envie de construire une société plus juste », « Je me retrouve dans les valeurs d'éducation populaire », « Les activités du CSC me changent de mon milieu professionnel, cela me permet de voir autre chose », « C'est un honneur de faire partie du CA ; ça permet de rencontrer des personnes d'horizons très divers mais qui ont pour point commun d'avoir des valeurs et des objectifs qui sont les mêmes et qui construisent ensemble »
- **S'insérer, créer du lien social** : « Comme j'arrivais de loin j'avais envie de connaître des gens », « Connaître mieux cette région, connaître mieux les parents et les enfants », « Je ne connaissais vraiment personne à part deux personnes de Saint-Amand mais autrement il y avait vraiment des personnes que j'avais jamais rencontrées », « Cela favorise la rencontre avec d'autres habitants »

“

« C'est pour faire de belles rencontres, pour pouvoir grandir, échanger... »

Ce que cela apporte :

- **Un enrichissement** : « m'enrichir de tout ce qui se fait parce que je n'imaginai pas que le centre social pouvait faire autant de choses », « Cela me permet d'échanger, d'apprendre, de m'épanouir au sein du CSC »
- **Un sentiment d'utilité** : « J'ai passé beaucoup de temps et dans des endroits différents, j'ai commencé par la périscolaire car cela m'intéressait beaucoup d'aider les petits à faire leurs devoirs puis après j'ai laissé la place à une maman »
- **Le sentiment d'être acteur** : « Les habitants, si on les accompagne, on peut trouver des tas de réponses ensemble », « De communiquer, d'expliquer les bienfaits de l'association, c'est top ! », « Quand on a créé le transport solidaire sur Saint-Amand, le CSC a tout de suite été réactif », « Cela m'a permis de me sentir acteur. J'en ai besoin »

- **Une ouverture d'esprit** : « Je n'avais pas conscience que les jeunes étaient aussi impliqués dans leur territoire », « Le CCAS ça m'a beaucoup touché, on étudie des dossiers de personnes qui sont dans des situations de grande précarité, des situations vraiment très difficiles. C'est très intéressant et c'est une fierté de faire partie de tout ça »
- **Le don et le contre don** : « Le CSC m'avait accordé du temps et je voulais donner de mon temps en retour. Depuis 2 ans, je suis investie, mais depuis 1 an, j'ai sauté le pas pour m'investir dans le conseil d'administration », « J'ai connu le CSC pour effectuer des rencontres et être écoutée, le CSC a répondu à mes besoins et j'ai voulu m'investir en retour donner les clés pour avancer s'épanouir et s'entraider », « J'ai eu des besoins et le centre socio est venu vers moi. Le fait de trouver une association qui était aussi près de ses habitants, ça m'a donné envie de m'y intéresser et de donner à mon tour un peu de temps en me présentant au CA », « Le plaisir de rendre service »
- **La participation à la vie locale** : « Cela m'a permis de m'intégrer à mon territoire », « C'est compliqué d'animer la vie dans nos territoires, l'engagement c'est quelque chose qui se perd et les communes ont besoin de notre présence »
- **Un défi** : « C'est un trip, voir jusqu'où je peux aller. Quand j'ai préparé la visite de Moulins pour Cécile, j'ai dû faire des recherches, aller voir des gens ... », « Aujourd'hui, je me sens plus à l'aise pour s'exprimer devant un groupe grâce à son engagement au sein du CSC »

Ce qui leur plaît :

- **La diversité** : « Si on s'investit on peut très bien aborder tous les âges de la vie et avoir une liberté de proposition en tant qu'administrateur dans l'organisation des différents thèmes qui sont proposés », « Le CSC touche à tout, on peut agir de différentes manières », « J'ai l'impression que le CSC c'est vraiment un domaine à portes ouvertes où tout le monde peut apporter des choses. C'est vraiment une culture particulière », « Je constate un esprit d'ouverture de tout le monde. C'est le bonheur qu'une telle expression soit possible. On a vraiment plaisir à participer aux différentes actions et à essayer d'apporter quelque chose de plus », « Les salariés sont engagés ; ça donne envie de faire du chemin avec eux », « Si le CSC n'était pas là, il manquerait beaucoup de choses dans notre territoire, puisqu'on balaie quand même tous les âges de la vie. L'action du CSC est nécessaire pour que les gens soient heureux d'habiter ici »
- **Rencontrer des gens, créer du lien social** : « c'est la rencontre avec les gens », « L'ambiance et la convivialité », « C'est toujours très intéressant de rencontrer des personnes que je ne connaissais pas », « Je trouve que c'est un projet qui est vraiment proche de ses habitants. Il faut s'investir pour que chacun y trouve sa place et que ça donne envie à ceux qui ne nous connaissent pas de venir. C'est un peu une chaîne sans fin. Mais j'ai envie de partager ça... »



Pourquoi avez-vous accepté d'être administrateur au CSC ?

Témoignages complémentaires

“

« J'ai eu un enfant en situation de handicap. Le CSC a été là pour m'épauler et suite à ça, on a créé le groupe. C'est un lien qui nous a permis de grandir ensemble et d'avancer. J'ai fait des belles rencontres. On fait des beaux voyages qui nous permettent de nous épanouir. À partir du moment où on vit avec un enfant en situation de handicap on a besoin d'écoute et de conseils pour les rendez-vous avec les professionnels. Quand on se sent plus fragile, on s'appelle, on s'écoute, on s'épauler. C'est vrai qu'on peut être vite dans la descente... mais remonter vite aussi ! Parce que on a quelqu'un en face qui nous dit « Allez ! tu es capable de réagir, de pouvoir... » : ce petit mot ça fait du bien ! »

”

“

« Mes enfants venaient tous les 2 à la périscolaire. Et c'est à partir de là que je suis venue au CA »

“

« J'ai accepté d'être administratrice du CSC parce que j'aime beaucoup le CSC et ce depuis 14 ans, c'est-à-dire depuis que mon fils est né et qu'il a pu bénéficier de tous les services proposés par le CSC. Toutes les activités depuis la crèche, la périscolaire, les activités des mercredis, des vacances. J'ai toujours beaucoup aimé le CSC en tant que mère de famille et un jour c'est un animateur qui m'a demandé : « Est-ce que ça te dirait d'entrer au CA ? On cherche à le renouveler ? » Il savait que j'étais quelqu'un qui s'intéresse aux autres et que j'ai par ailleurs une implication en politique et donc j'ai accepté avec plaisir »

”

“

« J'ai trois enfants. L'équipe, a toujours été à leur écoute. Je suis en admiration par rapport à tout ce que fait le CSC. C'est extraordinaire ! Le CSC est aussi un partenaire dans mon travail puisque je suis enseignante au lycée en SAPAT et on travaille ensemble notamment avec le café senior. C'est la même chose : je suis aussi en admiration dans ce domaine-là parce que j'ai découvert des choses que je ne connaissais pas forcément en étant que simple adhérente... »

”

“

« Je fais partie du groupe des vanniers et quand un animateur m'a proposé d'intégrer le CA, je me suis dit que ce serait l'occasion de voir un petit peu ce qui se passe à l'intérieur et d'apporter quelque chose, si je peux apporter quelque chose. Pour l'instant j'apprends et je découvre encore des choses. On est obligé de penser CSC quand on pense animation du territoire ou même action sur le territoire »

”

Perspectives/Objectifs à développer

- Mobiliser les habitants sur nos actions
- Renforcer l'appui aux associations (Guid'Asso)
- Accompagner des initiatives d'habitants
- Proposer des animations dans chaque localité plusieurs fois par an
- Renforcer le développement du pouvoir d'agir des habitants du mauléonais

Enjeu pour le prochain projet social

Actuellement, le CSC n'est pas identifié comme une structure ressources pour les associations. Il conviendra de communiquer davantage sur cette mission et de développer un appui aux associations en réponse à leurs besoins (prêt de matériel, appui aux démarches en lignes, aide à la mobilisation de bénévoles, aide à la recherche de financements...). Par ailleurs, le CSC est davantage vu comme une « maison des services ». L'enjeu majeur sera de faire en sorte que demain le CSC soit reconnu comme une « maison des projets » et une « maison de la citoyenneté ».



Objectif

Lutter contre l'isolement des personnes âgées et promouvoir le bien vieillir



Résultats attendus

- Les personnes âgées restent plus longtemps chez elles, parce :
 - qu'elles se sentent bien dans le territoire (accès aux services, lien social...)
 - qu'elles se sentent citoyennes
 - qu'elles sont en forme, en bonne santé physique et mentale (accès à la santé/aux soins, activités physiques, lien social...)
- Les personnes âgées choisissent davantage la manière dont elles souhaitent vieillir (chez elles, en EPADH, dans un habitat collectif, intergénérationnel...)
- Les personnes âgées se sentent moins seules, elles se retrouvent, elles nouent ou renouent des liens avec d'autres, elles participent aux animations dans les communes...

Actions menées

- Participation des équipes du CSC à des **collectifs** : « bien vieillir », coordination sociale, veilles sociales locales...
- Transmission d'**informations utiles aux seniors** (animation des cafés seniors, permanences à France services, organisation de forums...) et **orientation des personnes vers les partenaires ressources**
- Coordination du **Transport Solidaire** sur le territoire
- Animation de **cafés seniors** dans chaque commune
- Co-organisation d'un ou plusieurs **voyages seniors annuels**
- Organisation d'une **programmation loisirs trimestrielle**
- Mise en place d'**ateliers sport adapté** (gym douce, gym sur chaise, yoga), **vitalité cognitive** (scrabble, activ' mémo, revue de presse à thème) et **bien être/échange de savoir-faire** (chant, tricot, couture, jardin, vannerie)
- Animation du **réseau des visiteurs à domicile** et du « **p'tit coup fil qui fait du bien** »
- Mise en place d'**espaces d'échange pour les aidants et d'activités pour les personnes malades** : piscine accompagnée et accompagnement des malades de parkinson et de leurs aidants
- Développement d'actions auprès des **futurs retraités** en lien avec les entreprises du territoire
- Développement de nouveaux partenariats : cinéma, médiathèque, musée, conservatoire de l'Agglo2B...
- Mobilisation des seniors dans les projets locaux (outil en main) et/ou du bénévolat avec le CSC

Indicateurs - Effets - Éléments de preuve

- Des liens d'amitié se sont créés ou recréés à l'issue du voyage seniors entre participants
- Des seniors participent au voyage puis à d'autres activités du CSC (piscine, chant...)
- Des personnes font des démarches pour rester à domicile
- Les familles des seniors nous sollicitent pour rendre visite à leurs parents
- Des personnes âgées s'investissent dans l'organisation d'un café senior (personne référente)
- Des personnes âgées coordonnent les sorties loisirs dans leurs communes respectives
- Des personnes âgées ont repris une activité physique et s'organisent pour covoiturer (gym douce, gym sur chaise...)
- Les membres de la commission « Bien vieillir » se sont mobilisés pour organiser un forum sur l'habitat (avril 2022) et un forum sur les aidants (avril 2024)
- Les participants sont ravis de se retrouver à la reprise des activités à chaque début d'année scolaire
- De nouveaux chauffeurs se sont mobilisés dans le cadre du transport solidaire et contribuent à la veille sociale locale (« *Grace aux chauffeurs, cette personne a pu rester à son domicile. Ils lui ont rendu des services qui dépassaient leur rôle de chauffeurs* »).

Indicateurs chiffrés

En 2021

- **55 participants** au voyage seniors (et **2 accompagnatrices**)
- **12 ateliers** (**230 participants**)
- **72 cafés seniors** organisés / **124 participants** différents
- **64 personnes** appelées par **17 bénévoles**
- **70 chauffeurs** et **215 bénéficiaires**

En 2022

- **66 personnes** au voyage senior (et **2 accompagnatrices**)
- **12 ateliers** (**227 participants** différents)
- **97 cafés seniors** organisés / **118 participants** différents
- **40 personnes** appelées par **12 bénévoles** et **20 personnes** visitées par **15 bénévoles**
- **67 chauffeurs** et **187 bénéficiaires**
- **125 participants** différents aux sorties loisirs
- **53 participants** aux séances « Découverte du monde »
- **250 seniors** sensibilisés au numérique

En 2023

- **62 personnes** au voyage senior (et **2 accompagnatrices**)
- **12 ateliers** (**232 participants** différents)
- **104 cafés seniors** organisés / **122 participants** différents
- **18 personnes** appelées ou visitées par **17 bénévoles**
- **65 chauffeurs** et **229 bénéficiaires**
- **100 participants** différents aux **36 sorties** loisirs
- **54 participants** aux séances « Découverte du monde »





Zoom sur une action intergénérationnelle

Dans le cadre de la formation CAP Services aux personnes et vente en espace rural, les élèves du lycée Val de L'Ouin à Mauléon doivent mener des actions avec différents publics. Chaque année, ils viennent échanger avec les participants des cafés seniors (résidents du foyer logement), sur un thème (l'école...). Durant l'automne, ils se retrouvent sur le lieu du café seniors (dans la salle commune de la résidence) ou en sortie à l'extérieur. Les échanges se clôturent toujours avec la préparation et le partage d'un repas, au lycée, avant les vacances de Noël. Ces rencontres permettent de faire évoluer les éventuels préjugés entre les deux générations et de créer du lien entre tous (les personnes vont se saluer ensuite dans la rue...).

Retour des participants

Les chauffeurs du transport solidaire témoignent de ce que cela leur apporte d'être bénévole au CSC :

- **Le lien social** : « Ce bénévolat me permet de retrouver des anciens clients que j'avais perdu de vue, je suis ravi », « Être au contact des personnes que je ne voyais pas et sortir du cercle familial », « J'aime être au contact des personnes âgées et j'aime parler. Les personnes transportées aiment discuter, ça me plaît ! », « Le transport solidaire me permet d'apprendre à connaître les gens d'ici », « J'ai trouvé du contact, c'est ce que je voulais », « Et puis, il y a le café après le transport, les personnes aiment que l'on écoute, ce n'est pas une corvée », « Les transports permettent de faire du lien », « C'est un moyen de faire connaissance avec les personnes », « J'ai été ravi d'accompagner une personne à l'accueil de jour de Mauléon, de lui donner la main pour descendre de la voiture »,
- **L'utilité sociale** : « Je m'y retrouve énormément car j'ai l'habitude de me mobiliser pour aider les autres. Je peux accompagner la personne à faire ses courses mais généralement, je la laisse autonome », « Je me sens utile et cela me permet d'être dans le lien avec les personnes », « On aide, il y a un lien de confiance », « On a l'impression d'être important, de servir à quelques chose », « J'apprends des nouvelles, je rends service, je me sens utile », « On fait quelque chose de notre retraite », « Ça me fait du bien, j'aime bien le matin ça me donne un but », « Je transporte des personnes âgées qui reprennent le sourire en pensant qu'elles peuvent participer à des activités qui leur permettent de sortir de chez elles, de rencontrer d'autres personnes », « Sortir une personne isolée régulièrement pour ses achats, un café, des jeux, discuter... ».

Les bénéficiaires témoignent également de l'importance du lien social

« Il n'y a plus de lieu au quotidien pour rencontrer du monde. Avant j'allais à la boulangerie et je pouvais discuter. Quelques fois, je tombais même en embuscade ! Aujourd'hui, il y a bien le distributeur de pain, mais cela n'a rien à voir dans le lien avec les autres » **et de l'ap-pui apporté en terme de mobilité** « Je ne sais pas comment je ferais sans le transport solidaire », « C'est indispensable », « Heureusement qu'ils sont là ! ».

Retour des bénévoles

Les bénévoles de la commission Bien vieillir disent que leur bénévolat leur permet de :

- **Créer du lien social** : « M'avoir permis de connaître de nouvelles personnes », « Être en lien, se sentir utile », « Un lien avec les autres, le partage », « Des échanges avec les autres membres de la commission »
- **Participer aux enjeux du vieillissement** : « Le Bien vieillir est un sujet important pour les générations à venir », « Réflexion sur comment « Bien Vieillir », « Un regard sur cette population dont je fais partie mais avec une palette large de problématiques », « Des échanges avec des organismes liés à cette commission », « La possibilité d'adresser des personnes qui ont besoin vers le CSC »

A la question, qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous participez à la commission Bien vieillir, les personnes questionnées ont répondu : « Ouverture, compréhension », « S'ouvrir aux autres, être plus à l'écoute », « Le Plaisir d'être active dans des projets et au sein d'un groupe solidaire », « Un regard différent sur la vie des personnes âgées ».

Témoignages sur les séjours seniors

« La découverte de nouvelles activités par les personnes âgées lors du voyage (ex : sauna, marcher dans l'eau...). Découverte de la région et de la beauté des paysages : visages épanouis et souriants », « La bienveillance entre toutes les personnes lors des séjours », « Les retours positifs du séjour : « C'est ma seule sortie de l'année », « Pouvoir participer à une activité (comme une randonnée), en sachant mon conjoint en sécurité et heureux avec un autre groupe (conjoint moins en forme), c'est très agréable ». », « Les séjours permettent aux personnes âgées de s'obliger à sortir de leur zone de confort pour aller vers les autres, apprendre à connaître d'autres personnes. ».

Perspectives

- Mobiliser plus de monde dans les cafés seniors (des plus jeunes, dans certains villages en particulier...)
- Travailler sur les suites du forum habitat : travail avec des seniors motivés pour co-construire leur habitat de demain
- Développer des actions pour soulager les aidants : mettre en place des groupes de parole, un séjour de répit... en partenariat avec la plateforme de répit
- Développer de nouveaux ateliers et/ou renforcer/renouveler les ateliers existants (activ'mémo, marche accompagnée, club lecture...)
- Valoriser l'engagement bénévole des seniors (projet podcast/web radio...)

Enjeu pour le prochain projet social

Face au vieillissement de la population, les enjeux du bien vieillir vont être prégnants dans les prochaines années et le CSC pourra s'appuyer sur son expérience et sur toutes les actions déjà existantes, pour contribuer à lutter contre l'isolement et à ralentir la perte d'autonomie des personnes âgées sur son territoire.

Objectif

Accompagner les habitants à l'insertion sociale, professionnelle et notamment les personnes les plus vulnérables sur le territoire

Résultats attendus

- Des habitants **insérés socialement**, moins isolés, investis dans des activités...
- Des réponses existent pour **limiter les problèmes de mobilité** (Transport solidaire, accès aux permis, aide à la préparation du code de la route, réseau stop...)
- Des migrants **outillés pour s'insérer dans la société française**
- Des partenaires **mobilisés pour faciliter l'insertion des publics vulnérables**
- Le CSC est identifié comme un **lieu ressources sur la question de l'apprentissage du français**

Actions

- Mise en place des ateliers **Français Langues Etrangères / Apprentissage des savoirs de base**
- Animation des **groupes d'échange hebdomadaires et d'ateliers d'insertion socio-professionnels avec les partenaires « En route vers l'emploi »**
- Appui aux départs en vacances de familles du mauléonnais
- Tenue de **permanences à l'espace France Services**
- Mise en place **d'ateliers de réorientation professionnelle** (Maison de l'Emploi/ERIP)
- Animation d'une **« antenne » d'Atouts Services**
- Animation de séances d'appui à l'apprentissage du code de la route - Développement de nouveaux partenariats autour du code de la route
- Organisation de **temps forts pour faciliter l'accès aux droits**
- Mise en place des **veilles sociales locales** (Il n'y pas de CCAS dans les communes autres que Mauléon), organisation de temps de travail thématiques lors des réunions de la coordination sociale, développement du partenariat avec le CCAS (aide alimentaire, projet jardin...)
- Intégration du **réseau des bénévoles du foyer AMI** à celui du CSC : création d'une **commission solidarité**

Indicateurs - Effets - Éléments de preuve

- Les situations des personnes évoluent : retour à l'emploi, reprise d'une activité de loisirs, recours à de la garde occasionnelle pour leurs jeunes enfants...
- Les personnes s'investissent davantage dans la vie locale, elles participent à des journées/événements
- Les communes et les partenaires nous sollicitent pour venir en appui de personnes en situation difficile (veille sociale locale)
- Les demandes des usagers de l'espace info évoluent, les usagers ne reviennent pas ou pour d'autres demandes, ce sont de nouvelles personnes qui fréquentent l'espace ...
- Les partenaires nous sollicitent pour travailler avec eux

Indicateurs chiffrés

En 2021

- **3620 personnes** à l'espace info France Services
- **15 participantes** aux groupes d'échange
- **30 apprenants** d'origine étrangère
- **12 formateurs**
- **4 départs** en vacances

En 2022

- **4220 personnes** à l'espace info France Services
- **12 personnes** à chaque groupe d'échange (20 personnes inscrites) **33 séances** au total
- **45 apprenants - 13 formateurs**
- **3 départs** en vacances
- **8 mamans solos**

En 2023

- **4786 personnes** à l'espace info France Services
- **12 personnes** à chaque groupe d'échange (21 personnes inscrites) **35 séances** au total
- **44 apprenants - 12 formateurs**
- **3 départs** en vacances

Zoom sur la fusion absorption avec l'association Voir Plus L'Ouin

Depuis de nombreuses années, Voir Plus L'Ouin et le Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonnais œuvraient de façon conjointe à la consolidation de l'emploi et au développement d'une activité d'accompagnement social et socioprofessionnel des demandeurs vers l'emploi. En 2020, les deux conseils d'administration ont décidé de formaliser ce lien et de proposer un rapprochement plus formel entre leurs associations. Le travail de réflexion - engagé dans le cadre du Diagnostic Local d'Accompagnement - a permis de définir les modalités organisationnelles les plus adaptées à ce projet ; une fusion-absorption. L'objectif était de gagner en clarté et en lisibilité, en concentrant toutes les missions au sein d'une seule structure, le CSC. Cette opération a été aussi l'opportunité de conforter le projet « Adultes Familles » du CSC, en mutualisant les moyens et en renforçant les effectifs du secteur, mais aussi en capitalisant l'expérience et le savoir-faire des salariées de l'association Voir Plus L'Ouin. L'ensemble des activités des deux structures s'est donc maintenu voire développé (animation de temps de promotion des droits, création d'une commission solidarité, développement des veilles sociales locales...).





Retour des bénévoles

Les formateurs FLE témoignent de ce que leur apporte leur participation à l'atelier FLE du CSC :

- **Une ouverture d'esprit** : « Une ouverture sur le monde des migrants », « Une ouverture d'esprit vis à vis des différents modes de vie découverts avec chaque apprenant », « Ces échanges m'ont permis de mieux connaître et comprendre pourquoi ces personnes viennent en France. Être à leur écoute et ne pas porter de jugement », « Une envie de connaître d'autres cultures », « Un regard plus ajusté sur les situations de ces personnes accueillies », « Ouverture d'esprit par rapport aux migrants, leur histoire de vie et leur parcours souvent compliqués ; écoute, empathie, mais aussi satisfaction de leur venir un peu en aide, joie de partager nos expériences et nos connaissances »
- **Du lien social** : « Rencontre et échange avec les autres bénévoles du CSC », « Cet engagement m'oblige à sortir pour rencontrer de nouvelles personnes », « Cela m'a permis de tisser du lien social, de faire de belles rencontres », « Les moments partagés aux ateliers FLE avec les apprenants sont un échange : j'essaie de leur transmettre la langue française et ils me donnent des leçons de vie. Pour eux comme pour moi, c'est peut-être avant tout un temps de convivialité, bon pour le moral de tous et le début du vivre ensemble », « Des liens créés avec certaines de ces personnes en raison d'affinités », « L'atelier m'a permis de faire des rencontres, que ce soit au niveau des formateurs ou des apprenants », « Je suis heureuse d'avoir plus de lien social grâce au CSC ».
- **Une meilleure confiance en soi** : « Depuis que je suis formatrice, j'ai gagné en confiance et en assurance », « J'ai accepté de participer à de nouvelles activités au CSC », « J'ai davantage confiance en moi, j'exprime mes opinions plus facilement », « J'ai appris à travailler avec de nouvelles personnes, malgré mes appréhensions »
- **Le sentiment d'utilité sociale** : « Ma participation à l'atelier FLE du CSC me permet d'apporter ma contribution à l'accueil des personnes étrangères sur notre territoire. », « Voir leur évolution au cours des années, leur motivation à vouloir s'intégrer en France malgré leurs nombreuses difficultés », « Cette participation m'apporte un épanouissement personnel. Nous donnons mais nous recevons beaucoup ; ce sont des personnes très attachantes malgré leur parcours souvent difficile », « Le bonheur de se sentir utile pour d'autres ».

“

Partager un bon moment
et apprendre à connaître
de nouvelles personnes

Pour les participantes au groupe d'échange, ces séances leur permettent de se sentir moins isolées (« Je rencontre d'autres personnes, car je vis seule », « Sortie de la semaine », « Ça me sort de chez moi, je vois du monde que je ne vois pas autrement en semaine », « Partager avec les autres, découvrir de nouvelles activités, faire des repas ensemble, éviter de rester seule », « Pour sortir du foyer ») **mais aussi de partager des liens sociaux** (« Bonne détente et beaucoup de convivialité », « Rencontre avec des personnes pour des activités variées, des échanges, ouverture sur différentes cultures », « Échange, lien social, rencontre de cultures différentes ») et **d'apprendre de nouvelles choses** (« Pour parler mieux le français, échange de savoir et de cultures »).

Perspectives

- Faire évoluer l'accompagnement des personnes à partir en vacances
- Proposer des **temps forts pour faciliter l'accès aux droits** et communiquer davantage sur ces événements
- Mettre en place des **veilles sociales locales**, développer le partenariat avec le CCAS, analyser des demandes recensées à France Services et proposer des actions complémentaires
- **Développer l'accès à la mobilité** (faire remonter les difficultés rencontrées par les habitants)
- Remobiliser les bénévoles du foyer AMI et **animer la commission solidarité**
- Renforcer les transversalités au sein du CSC et les partenariats (Job dating...)
- **Développer des actions de lutte contre l'illettrisme**
- **Etre identifié comme un espace d'accueil, ressources**

“

J'ai changé mon regard
sur la situation difficile
des personnes étrangères
en France

Enjeu pour le prochain projet social

La précarité augmente et les situations difficiles se multiplient. La contribution du CSC pour faciliter l'insertion socio-professionnelle des habitants du mauléonais aura toute sa place dans le prochain projet social. Par ailleurs, la mise en place de la nouvelle loi immigration aura sans doute des incidences concrètes pour les personnes concernées et il conviendra sans doute de réfléchir à un accompagnement adapté.

Objectif

Renforcer l'accès au numérique et aux droits

Résultats attendus

- Des habitants qui **connaissent leurs droits et y accèdent**
- Des habitants qui **sont capables de réaliser seuls leurs démarches en ligne**
- Des habitants **équipés informatiquement et qui savent utiliser leur matériel informatique**
- Les habitants sont **capables de réparer eux-mêmes** leurs petits équipements

Actions menées

- Appui aux démarches administratives en ligne via **France Services**
- Animation de **permanences à l'espace numérique** (trucs et astuces) le mercredi après-midi
- Organisation **des « cafés numériques »** avec les salariés de l'ESIAM notamment
- Mise en place de **modules de formation** animés par des bénévoles (albums photos...)
- Développement d'un **réseau de référents numériques dans les communes et de permanences en proximité**
- Animation d'un **repair café**
- Animation d'une **commission numérique**
- Accompagnement de **L'Outil en main** : Participer aux rencontres pour contribuer à la réflexion...
- Organisation de **temps forts autour de l'accès aux droits**

Indicateurs - Effets - Éléments de preuve

- Les demandes des usagers évoluent, les usagers s'autonomisent, ce sont de nouvelles personnes qui fréquentent France Service et l'espace numérique
- Les personnes s'entraident dans les communes : mise en place d'un groupe « trucs et astuces » à Loublande et travail renforcé avec les bénévoles de La Chapelle et de Saint-Pierre des Echaubrognes, organisation de permanences à Saint-Amand sur Sèvre et à La Petite Boissière
- Des personnes se mobilisent autour de l'atelier de co-réparation et la fréquentation du lieu augmente
- Des bénévoles se mobilisent au sein de la commission numérique : travail sur les modules de l'espace numérique, visite des ADB...
- La fréquentation de l'espace numérique, des cafés numériques et des modules de formation augmente (travail avec les partenaires, communication...)



Indicateurs chiffrés

En 2021

- **3620 personnes** à l'espace info France Services
- **3 cafés** numériques / **18 personnes** formées
- **33 rendez-vous** trucs et astuces / **30 personnes** accueillies
- **2 ateliers** de co-réparation / **10 participants**
- **4 réunions** de la commission numérique / **10 bénévoles**



En 2022

- **4220 personnes** à l'espace info France Services
- **2 cafés** numériques / **9 personnes** formées
- **33 rendez-vous** trucs et astuces / **150 personnes** accueillies
- **11 ateliers** de co-réparation / **50 participants** (**91 objets** à réparer)
- **4 réunions** de la commission numérique / **8 bénévoles**
- **4 modules** de formation différents (ce qui équivaut à **28 séances** dans l'année) **35 personnes** participants à ces modules / **8 formateurs**
- **12 permanences** sur la localité de Loublande, avec l'aide de **2 bénévoles**

En 2023

- **4786 personnes** à l'espace info France Services
- **3 cafés** numériques **10 personnes** formées
- **41 rendez-vous** trucs et astuces **88 personnes** accueillies (**255 passages**)
- **11 ateliers** de co-réparation / **77 participants** (**100 objets réparés**)
- **4 réunions** de la commission numérique / **8 bénévoles**
- **9 modules** de formation différents (ce qui équivaut à **63 séances** dans l'année) **59 personnes** participants à ces modules / **15 formateurs**
- **12 permanences** sur la localité de Loublande, avec l'aide de **2 bénévoles**
- 1 temps d'information collectif / **20 participants**
- Commission numérique / **13 réunions**
- FabLab Ephémère / **80 personnes**
- Journée numérique / **80 participants**
- Ateliers de Noël / **20 participants**

Retour des participants

Pour les usagers, **France Services est très utile dans l'accès aux droits et la réalisation des démarches administratives** : « Je dirais que c'est le lieu de services gratuits le plus important de Mauléon. Surtout pour les démarches administratives. J'espère que ce lieu très important sera toujours actif pour de longues années », « Je viens régulièrement à France Services afin d'effectuer mes recherches d'emploi. Mes attentes envers les agents de France Services ont toujours été satisfaites », « J'ai 62 ans et je peux dire que France Services m'est vital pour mes démarches administratives et mon accès à internet. Le personnel est accueillant et souriant, compétent, c'est à mon avis un service qu'il faut absolument maintenir. Merci ! », « Savoir où me renseigner pour les informations et les démarches des organismes sociaux ou autres (CPAM, Klésia, CARSAT, service public...) »

De leur côté, les participants aux ateliers numériques y voient plusieurs intérêts :

- **Etre plus à l'aise avec l'outil informatique** : « Plus de confiance dans le numérique, la possibilité d'avoir des réponses à nos questions », « Amélioration de mon rapport avec l'outil numérique : utilisation plus fréquente et réflexion sur les possibles. », « Me familiariser avec le clavier », « Échanger avec les personnes présentes m'a permis de prendre confiance sur mes outils numériques. Depuis les cours, je me sens plus à l'aise, je cherche par moi-même quand j'ai besoin alors qu'avant j'avais peur de faire des choses qui auraient pu avoir des répercussions sur mon ordinateur »
- **Acquérir ou renforcer ses connaissances** : « Le partage de connaissances », « Je pense que maintenant je vais mieux maîtriser le logiciel LibreOffice, je serai plus autonome », « Un peu plus de connaissance informatique », « J'ai appris des choses et par un jeune de 13 ans », « Ouverture sur 1 monde nouveau, pratique plus fluide, nouvelles connaissances dans divers domaines »



“
Ils m'ont aidé à être plus à l'aise :
à travailler avec l'ordinateur, à chercher
des informations, à réserver
pour des vacances ...

- **Prendre du plaisir** : « Je suis très contente d'avoir participé, et je vais même vous dire que je me suis éclatée ! Je ne me serai jamais lancé dans ce genre de chose (calendrier photos). C'était très agréable d'être accompagné individuellement, nous avons beaucoup échangé ensemble. »
- **Bénéficier d'un appui technique adapté** : « Oui, ils m'ont bien aidé », « L'accompagnateur, il faut qu'il soit patient, je le remercie de son dévouement », « Les formateurs sont à l'écoute des besoins », « Venir ici m'a permis de retrouver un ordi qui fonctionne correctement grâce aux conseils et aux savoirs d'une équipe bienveillante : je reviendrai volontiers lorsque j'aurais un problème sur mon PC. »



“
Le plaisir à transmettre
des connaissances
ou des compétences

Retour des bénévoles

- **La transmission de connaissances** : « Partager son savoir faire sur les outils numériques, aujourd'hui presque indispensables dans la vie courante », « On continue à apprendre, car quelques fois on a pas toujours la réponse mais parmi les aidants, il en a toujours un qui l'a. C'est un plaisir d'aider les gens à apprivoiser le numérique. Aujourd'hui avec la dématérialisation des démarches en ligne, il faut pouvoir accéder au numérique. C'est souvent ce qui amène les gens d'un certain âge à se rapprocher des cours qu'on donne », « J'apprends et ça me plaît d'apprendre. Je suis arrivée par hasard avec le numérique mais je suis restée car le contact avec les jeunes est super bien passé donc ça m'a donné envie de revenir ».
- **Le lien social** : « Ça m'apporte du lien social déjà, on rencontre des gens qu'on connaît pas forcément vu que les ateliers sont proposés à tous les mauleonais (et même au-delà pour certains) ».
- **L'utilité sociale** : « J'aide de temps en temps, j'aime bien venir ici, il y a toujours un truc à faire et au moins je peux aider des gens. Ça me permet de voir si j'ai bien appris ce que j'apprends par moi-même et si je peux réussir, à mon tour, à l'apprendre à d'autres personnes en utilisant des mots simples. Ça me permet de progresser aussi. Par exemple, avec des personnes âgées ou des plus jeunes, on ne va pas utiliser les mêmes mots pour expliquer la même chose. Si on rencontre des passionnés, on va parler le même langage alors que là il faut vraiment schématiser et vulgariser le plus possible. C'est ça que j'aime aussi », « Pour moi, c'est rendre service aux gens qui ne sont pas toujours à l'aise et qui rencontrent une situation où ils sont bloqués. Ça me permet d'être ailleurs, de ne pas tourner un rond tout seul dans sa maison mais aussi de me sentir utile », « L'aide au numérique permettant à certaines personnes de faire elles-mêmes des actions qu'elles ne savaient pas faire avant », « J'ai accueilli un couple désemparé, qui avait perdu ses papiers d'identité et son permis de conduire. Ils étaient vraiment angoissés et avaient besoin d'accompagnement et d'être guidés. J'étais contente d'avoir pu les aider, les rassurer. J'ai pris le temps avec eux pour les inviter à revenir à France Services », « Le sentiment d'avoir été utile auprès d'une dame en répondant à ses questions et en l'aidant à progresser lors de plusieurs séances d'atelier numérique. »

Les bénévoles du repair café relèvent le plaisir à partager leurs connaissances et les enjeux écologiques (« J'ai le sentiment d'éviter le gaspillage »). **Enjeux partagés par les participants** : « Je suis contente d'avoir cette solution pour faire marcher nos appareils plus longtemps », « Parfois on ne sait pas où on peut réparer des bricoles. Et là il y a des oreilles, tout le monde écoute », « Je trouve qu'au lieu de jeter directement, on a l'avis de spécialistes car certains sont d'anciens artisans. Moi j'aime bien venir dès que j'ai quelque chose de cassé », « On se dit, jeter, alors qu'on peut le faire réparer, c'est un peu embêtant. Les gens sont supers, ils sont accueillants et ils prennent leur temps pour nous, on fait avec eux, on essaye de comprendre avec eux et puis finalement on arrive à réparer. »

Zoom sur l'expérimentation FabLab / Tiers lieu

Le CSC envisageait de développer son espace numérique en un FabLab / Tiers lieu. La rencontre avec les membres de l'association 3DPlant a permis de donner forme à ce projet. Les structures ont organisé deux temps forts : une semaine « FabLab éphémère » et une « Journée numérique », suivis d'ateliers de création en fin d'année 2023. De nombreuses personnes, aux profils variés (familles, jeunes, artisans, chefs d'entreprises, bénévoles, élus...) sont venues découvrir le projet, les machines-outils et réaliser des créations. Forts de cette expérience, le CSC et 3DPlant ont lancé un groupe de travail pour réfléchir à la mise en place d'un lieu pérenne. Des habitants, bénévoles numériques, réparateurs bénévoles et acteurs socio-économiques du territoire se sont réunis à 2 reprises pour affiner le projet. C'est ainsi que « L'Entrepôt » a ouvert ses portes en avril 2024.

Perspectives

- Animer le nouvel espace FabLab / Tiers lieu
- Organiser des temps forts autour de l'accès aux droits
- Mobiliser de nouveaux bénévoles numériques et/ou repair café (animation d'une communauté)
- Poursuivre le développement de permanences numériques dans les communes, en proximité



Enjeu pour le prochain projet social

De nombreuses personnes n'ont pas accès à leurs droits, par méconnaissance mais aussi parce qu'elles n'arrivent pas à faire les démarches en ligne et finissent par abandonner. La maîtrise de l'outil numérique est essentielle pour travailler, échanger avec ses proches et réaliser toutes sortes de démarches du quotidien. C'est pourquoi le CSC souhaite poursuivre et développer le travail engagé, en s'appuyant sur l'animation d'un espace FabLab / Tiers lieu, et en poursuivant les actions d'aller vers, en proximité.

Objectif

Soutenir l'engagement des jeunes



Résultats attendus

- Des jeunes qui ont une **activité de loisirs**, sportive, culturelle indépendamment de leur genre, classe sociale... dans le cadre des actions du CSC
- Des jeunes qui se retrouvent dans des **espaces dédiés** (accueils ados, accueils de loisirs, mini-séjours, foyers, espace jeunesse)
- Des jeunes qui développent **des projets individuels et/ou collectifs**
- Des jeunes **qui sortent de leurs communes** (avec ou sans nous)
- Des jeunes **qui s'expriment, s'engagent, s'investissent** sur leurs communes (inscription listes électorales...)
- Des **Animateurs Référents Jeunesse identifiés, reconnus et sollicités** par les jeunes du territoire

Actions menées

- Ecoute, information, orientation des jeunes : **Animation d'un point info jeunesse** : d'un espace ressources avec des animateurs jeunesse disponibles pour accompagner les jeunes dans leurs projets individuels ou collectifs - Permanences du Planning familial
- Appui des **foyers de jeunes communaux** (AG, actions dans l'année)
- Animation d'un **espace jeunesse intercommunal** (programmation co-construite avec les jeunes)
- Animation d'un **accueil Ados** le mercredi et pendant les vacances (rallye, géocaching, découverte des métiers, sorties culturelles...), organisation de mini-séjours l'été et d'une itinérance sur les routes du mauléonais
- **Accueil de jeunes en situation de handicap** dans les différents espaces
- Mise en place d'**actions hors les murs** dans le cadre des activités menées avec l'espace jeunesse ou les foyers (clean walk, intervention à la minute blonde, CJM part en live, chantier lavoir...)
- Animation des **réseaux sociaux et rôle de veille** (Promeneur du net)
- **Accompagnement et valorisation de projets de jeunes**
- Développement d'un **réseau jeunes départemental**
- **Développement de partenariats** avec les acteurs de la jeunesse.
- Participation aux réflexions relatives à la construction d'un **futur espace jeunesse**

Indicateurs - Effets - Éléments de preuve

- Des jeunes se mobilisent pour des projets collectifs : départ en vacances de jeunes de Rorthais, projet Graff à Saint-Pierre, création d'une association de jeunes La tanière du dahu pour organiser un festival culturel localement, organisation d'un clean walk...
- L'accompagnement régulier des parcours des jeunes : BAFA, formations au code de la route...
- De nombreux jeunes ont été interviewés dans le cadre de l'action #OnEstDuCoin et témoignent de leur attachement au territoire, de leurs engagements...
- La réalisation d'un court métrage - sur l'évolution de la perception de l'homosexualité - par des jeunes, en mobilisant des administrateurs et des seniors
- Des rencontres/échanges riches entre des jeunes et des seniors lors des cafés seniors de Mauléon
- Des jeunes du territoire qui participent à l'Agora jeunesse à Poitiers et l'organisation d'Assemblées Libres de Jeunes
- La mobilisation d'administrateurs et de jeunes dans la commission jeunesse
- Le développement de la capacité d'expression des jeunes (séances web radio, participation aux temps de débat mis en place pendant les vacances ...)
- Suite à l'opération « Argent de poche » des jeunes deviennent bénévoles du CSC
- La poursuite du travail en réseau avec les animateurs référents jeunesse du territoire, la Cité de la Jeunesse et des Métiers...
- La mise en place de projets Destin'Action
- Le développement du partenariat avec la MFR, le collège...
- L'organisation réussie d'un temps fort en lien avec les élections présidentielles le 1^{er} avril 2022
- La mise en place d'un réseau jeunes départemental - La participation de jeunes au congrès national de la FCSF



“

Le CSC est investi pour que chacun trouve sa place dans le mauléonais, vous êtes à l'écoute et c'est top !

“

Le CSC m'a permis de me construire un esprit critique et d'avoir une plus grande ouverture d'esprit.

Indicateurs chiffrés

En 2021

- **8 jeunes** à l'accueil ados du mercredi
- **198 jeunes** à l'accueil de loisirs ados
- **48 jeunes** en mini-séjours
- **250 jeunes** pour observer l'éclipse
- **44 jeunes** à l'atelier théâtre
- **74 jeunes** fréquentant l'espace jeunesse
- **7 foyers** de jeunes opérationnels - **128 jeunes** différents
- **2 micro-projets** financés par l'Agglo2B
- **100 participants** à l'agora jeunesse
- **55 jeunes** argent de poche sur le mauléonais
- **6 groupes** de jeunes partis avec Destin'Action (été 2021) soit **45 jeunes**
- **6 jeunes** de Rorthais partis **8 jours** en vacances
- **225 jeunes** différents de + de 14 ans rencontrés

En 2022

- **38 jeunes** à l'accueil ados du mercredi Entre 12 et 18 jeunes fréquentent le lieu chaque mercredi (la limite est de 18).
- **159 jeunes** à l'accueil de loisirs ados
- **72 jeunes** en mini-séjours
- **45 jeunes** à l'atelier théâtre
- **125 jeunes** fréquentant l'espace jeunesse
- **8 foyers** de jeunes opérationnels
- **144 jeunes** différents
- **3 micro-projets** (**22 jeunes** au total)
- **46 jeunes** à la soirée sur les élections le 1^{er} avril
- **40 jeunes** argent de poche sur le mauléonais
- **4 groupes** de jeunes partis avec Destin'Action (été 2022) soit **20 jeunes**
- Itinérance à pied sur **2 jours** dans le Mauléonais TRACE TA ROUTE : **40 jeunes**
- **35 jeunes** interviewés dans le cadre de l'action #OnEstDuCoin
- **8 jeunes** participant au Réseau jeunes national
- **25 jeunes** à l'opération Job d'été à Mauléon
- **1 Festival** monté sur le territoire par des jeunes accompagnés
- **331 jeunes** différents de + de 14 ans rencontrés

En 2023

- **51 jeunes** à l'accueil ados du mercredi Entre 12 et 18 jeunes fréquentent le lieu chaque mercredi (la limite est de 18).
- **183 jeunes** à l'accueil de loisirs ados
- **63 jeunes** en mini-séjours
- **40 jeunes** à l'atelier théâtre
- **202 jeunes** fréquentant l'espace jeunesse
- **9 foyers** de jeunes opérationnels
- **141 jeunes** différents
- **5 micro-projets** (**51 jeunes** au total)
- **44 jeunes** argent de poche sur le mauléonais
- **2 projets** Label Jeunes (**25 jeunes**)
- Itinérance à pied sur **2 jours** dans le Mauléonais TRACE TA ROUTE : **40 jeunes**
- **27 jeunes** interviewés dans le cadre de l'action #OnEstDuCoin
- **5 jeunes** au Congrès National de la FCSF
- **2 Festivals** organisés sur le territoire par des jeunes accompagnés
- **51 jeunes** au forum de l'animation
- **394 jeunes** différents de + de 14 ans rencontrés



“

Le CSC dans la vie associative ou dans la vie locale c'est un peu le centre où tout le monde peut se rejoindre, où tout le monde réunit ses idées. Le CSC a une place centrale dans le tissu local.

Retour des jeunes

Lorsqu'on demande aux jeunes en quoi le CSC les a aidés, ils identifient plusieurs items :

- **Dans l'élaboration de leur projet :** « aides administratives, comment faire un projet dans les règles de l'art et aussi du soutien dans la faisabilité du projet. Il y a aussi le soutien financier à travers l'accès à des dispositifs de financements »
- **Pour gagner en légitimité :** « Le fait d'avoir le soutien et un accompagnement du CSC, ça nous a aidé à nous légitimer auprès de la mairie. Sinon on serait resté une bande de fêtards qui a monté un projet pour faire du bruit dans le mauléonais. Le fait que le CSC accorde du crédit à notre projet, ça nous montre que notre projet peut plaire à un public plus âgé que des 20-30 ans. À la mairie, le fait que le CSC montre sa confiance dans ce projet ça a facilité nos relations »
- **Pour trouver des ressources, bénéficier d'un réseau :** « Le CSC nous a mis en relation avec l'élue jeunesse, nous a aussi aiguillé sur les personnes à contacter en fonction de nos besoins. C'est des petites choses, mais nous ça nous a énormément aidé ».

Suite à leur engagement, les jeunes retiennent :

- **La force du lien social :** « Notre projet a permis une meilleure mixité sociale, notre groupe a découvert ou redécouvert énormément de gens dans le mauléonais. Sur la partie montage du festival par exemple, 30 personnes - dont plein de gens que je voyais au collège - sont venus nous aider. Il y a aussi des jeunes qui avaient besoin de créer un lien social, qui ne sont pas originaires du coin qui sont venus nous aider. C'est beau ! », « On a rencontré des gens que nous n'aurions jamais connus, sans ce projet. Ça nous a aussi permis de découvrir la vie locale (les agris, les artisans, les artistes), ça a été l'occasion de faire de belles rencontres »
- **Des apprentissages :** « C'était une vraie expérience intense de bénévole qui te fait découvrir que tu peux faire des choses super pour les gens, que tu peux faire des choses qui changent. On a énormément appris sur nous-mêmes, sur le travail en groupe (une bande de copains qui travaillent ensemble ce n'est pas la même chose que de faire la fête ensemble). On a aussi appris à faire plein de choses (être manuel, faire de l'administratif) », « Ça nous a apporté beaucoup, ça nous a fait grandir en quelques sorte et on a pris en maturité car on se rend bien compte qu'un projet comme le nôtre demande de prendre du recul sur certaines choses et d'avoir la tête sur les épaules. On est jeunes donc on s'emballe un peu par moment, puis après on revient les pieds sur terre », « Ce projet m'a fait découvrir tout un nouveau monde que je ne connaissais pas, ça m'a fait grandir, ça m'a ouvert l'esprit. J'ai aussi pris de la confiance. Maintenant je me sens plus à l'aise dans la construction de projets de tout type. Ça me stimule beaucoup ! »
- **Le goût de l'engagement :** « Ça donne l'envie de donner aux autres. On peut toujours faire plus, on peut toujours donner plus ! Ça a boosté mon engagement associatif. Quand on ne connaît pas le bénévolat, on a un peu peur, on a tout de suite en tête que ça va nous prendre un temps fou, qu'on va faire quelque chose qu'on aime pas... », « On y passe du temps, c'est de l'investissement mais j'en ressors plus mature, plus grande et j'ai encore plus envie de m'investir »

Des jeunes témoignent de l'impact qu'a eu le CSC dans leur vie de jeune, au regard des éléments suivants :

La confiance en soi : « Ça a eu un impact sur ma vie dans le sens où j'étais un peu timide avant et j'ai dû me surpasser en faisant des connaissances », « Je me suis dit que je devais faire de nouvelles rencontres, ça m'a fait grandir, ça m'a aidé dans la découverte du monde et de plein de nouvelles choses qu'on a découvert au réseau jeunes », « Le CSC m'a rendue moins timide », « Le CSC m'a aidé à avoir confiance en moi », « En présentant notre association lors de l'AG ça nous a permis d'avoir moins le trac, par exemple lors de la présentation de la mini entreprise avec le collège », « Quand on parlait à l'AG, on parlait devant des gens », « Le fait d'aller vers les gens ça nous ouvre aux autres et en parlant avec les gens on est moins timides, ça nous aide à parler dans la société », « Les projets nous responsabilisent et nous donnent de l'autonomie ».

Le sentiment d'être accompagné, soutenu en cas de besoin : « Le CSC sait écouter les gens et tirer les gens vers le haut pour que chacun se sente utile. Le CSC nous apporte beaucoup. Il met nos idées et nos projets en avant, on se sent soutenus. Le CSC permet à n'importe qui d'avoir accès à ses envies, à mettre en action ses idées », « Avec le CSC y'a pas que les jeunes des villes qui peuvent avoir des projets ! », « L'accompagnement du CSC a favorisé mon engagement dans des projets associatifs. Il a favorisé l'engagement de plein de jeunes. Le CSC a eu un impact hyper positif sur moi ! », « Le CSC m'a permis de me sentir moins seul. Il m'a aidé à me mettre en action (travail, permis...) ».

Une ouverture d'esprit : « Pour moi l'impact que ça a eu, c'est que déjà ça m'a permis de voir le monde d'une autre façon, ou d'améliorer la vision que j'ai du monde », « Ça m'a fait grandir aussi, enfin prendre de la liberté. Parce que ça nous permet d'entreprendre des projets : le foyer par exemple, partir à Lille pour le congrès, les réseaux jeunes national et départemental... », « Grâce au CSC, j'ai changé mes fréquentations et j'ai fait de nouvelles rencontres ».

“

Je sors plus souvent pour aller voir les potes, je suis moins casanier depuis que je vais au foyer.



L'expérience du foyer des jeunes est riche : « Je me souviens de la réouverture du foyer des jeunes de Saint-Amand, c'était le début de mon lien avec le CSC. On avait un lieu pour nous, ça a créé de très beaux souvenirs », « Le CSC te suit dans ta vie de jeunes mais hors cadre scolaire. C'est un lieu de confiance, où tu peux échanger avec les gens en cas de souci. Je l'ai ressenti comme ça étant plus jeune et je le ressens encore comme ça aujourd'hui ».

Pour les jeunes questionnés, le CSC leur permet des choses variées : « Se divertir », « Avec le foyer, le CSC nous aide à monter des projets à faire des autofinancements », « L'animateur nous aide à nous organiser, nous apporte son expérience, nous motive, nous aide à prendre des initiatives », « Il supervise notre association », « Il donne son avis constructif sur nos idées de projets, nous permet de débloquent plus de possibilités », « Les activités auxquelles on participe nous permettent de créer des liens et des contacts, ça m'a permis d'être en confiance. Il y a aussi des jeunes qu'on a rencontrés grâce au CSC », « Ça permet aussi d'être dans un milieu dans lequel on se sent bien car c'est nous qui choisissons ce qu'on veut faire, les activités auxquelles on participe, c'est nous qui choisissons d'y participer et les projets qu'on entreprend c'est nos projets donc on a de la volonté pour le mener et c'est ça qui permet de nous sentir bien. », « Ce qui m'a marqué au CSC, c'est toutes les possibilités que m'ont offert le secteur jeunesse. J'ai pu découvrir tout ce que je pouvais faire en tant que jeune collégien. J'ai été amené à monter des projets, fréquenter plusieurs associations, me faire reconnaître par la commune en tant que jeune et pouvoir étendre mon réseau. L'espace jeunesse est une opportunité à ne pas laisser passer ».

Des jeunes témoignent de leur engagement

« Je participe à la vie locale. Je vais régulièrement au repair café. Ça me permet de rencontrer des habitants. Pour les aider à réparer des trucs. Ça m'apporte aussi des compétences, car il y a des gens, bénévoles, qui viennent aussi aider, et du coup j'apprends avec eux », « L'été dernier on a fait la fête de la musique, ou nous avons pu chanter une chanson que nous avons réalisée avec l'accueil ados... Incroyable !!! », « J'ai pu rencontrer d'autres jeunes sur ma commune, Rorthais, au foyer des jeunes », « S'engager, c'est s'investir dans un groupe, dans une action, faire quelque chose. Comme avec notre projet MauléoBlock, quand nous avons créé notre serveur LAN Minecraft ».

Les jeunes viennent à l'accueil ados le mercredi car ça leur permet de sortir de chez eux et de voir du monde. Ils apprécient la variété des activités proposées, ils ne s'inscrivent pas en fonction de l'activité ou de l'animateur mais en fonction de leur emploi du temps (disponibles ou pas). Chaque animateur propose des activités différentes ce qui leur permet de découvrir plein de choses : « Sans le CSC on serait chez nous on s'ennuierait, on serait devant la télé, sur nos tels ». À la question, « Pourquoi venir au CSC plutôt qu'ailleurs (en ville, au city ...) », ils répondent : « pour être avec les copains copines », « parce que les grands frères grandes sœurs venaient », « parce que ma mère m'a forcé, vas-y tu verras ça te fera du bien ». Les jeunes questionnés aiment venir pour **apprendre des choses**, l'un dit « moi j'ai appris à faire du caramel », un autre a apprécié la sortie au musée à Cholet, ils se questionnent sur la prochaine sortie ciné (« quel film a été choisi ? »), parlent d'un atelier couture auquel ils avaient participé, de la radio, de DJ Tatane, de la journée numérique Il y a un vrai plaisir dans leurs échanges à évoquer tout ce qu'ils font. Ces découvertes ont donné à certains des idées de métier : « moi oui clairement je vais passer mon BAFA, faire de l'animation (...) », « Le CSC me permet de faire des projets et m'a fait mûrir »



Zoom sur la soirée des élections présidentielles

En 2022, la commission jeunesse (composée de jeunes, d'administrateurs, de bénévoles et des animateurs jeunesse) a préparé et animé une soirée dédiée aux élections présidentielles. Il s'agissait de proposer aux jeunes un temps d'échange pour leur permettre de décider en conscience d'aller voter ou non et pour quel candidat. En participant au théâtre forum créé par la Compagnie Côté Cour et aux « ateliers de speed apprentissage » animés par des membres de la commission, les jeunes ont pu obtenir des réponses à leurs questions (« Les politiques tous les mêmes ?! », « Comment on compte les votes ? », « Est-ce que mon vote aura un impact ou non... ? »). 46 jeunes étaient présents, la soirée s'est terminée autour du bar animé par les jeunes de la tanière du Dahu (projet accompagné par les animateurs référents jeunesse du CSC).

Perspectives

- Renforcer la fréquentation de l'espace jeunesse. Il s'agit de créer des occasions pour que tout le monde y vienne
- Accompagner davantage de projets de jeunes et les valoriser - Donner envie aux jeunes de s'engager
- Être identifié comme un espace ressources avec des animateurs disponibles pour accompagner les jeunes dans leurs projets individuels ou collectifs - Communiquer sur le rôle des Animateurs Référents Jeunesse
- Développer un réseau jeunes départemental
- Développer les partenariats avec tous les acteurs jeunesse du territoire
- Réfléchir à la mise en place d'un projet autour de l'aide aux leçons
- S'investir pour la construction d'un futur espace jeunesse

Enjeu pour le prochain projet social

L'action jeunesse est complète au CSC du mauléonais : elle concerne les jeunes de 11 à 30 ans et se décline de différentes manières (loisirs, accompagnement de projets et appuis éducatifs). Il s'agira donc de la consolider dans les prochaines années en cherchant à renforcer l'engagement des jeunes sur leur territoire, en s'appuyant sur un nouveau lieu et en veillant à accompagner les plus vulnérables (santé mentale, addictions, vie relationnelle affective et sexuelle...).

Des moyens à ajuster

Des moyens humains à consolider

Durant les 4 années du projet social, l'équipe du CSC n'a cessé d'évoluer en raison des départs et arrivées de salariés (retraite, évolution ou réorientation professionnelle, accroissement d'activité...). La direction a engagé un travail de **structuration ou de consolidation de différents secteurs du CSC en assurant des recrutements, une augmentation des temps de travail, l'évolution des conditions de travail, le déploiement de coordinations et la mise en place de formations/échanges de pratique/temps de travail collectifs.**

Si ces évolutions ont été bénéfiques tant pour les personnes que pour la structure, elles n'ont pas toutes pu aboutir en raison de la difficulté - rencontrée ces dernières années - pour recruter du personnel qualifié et en raison du manque de moyens financiers nécessaires pour étoffer les fonctions supports (En 2024, l'équipe ne compte que 3 cadres et une directrice adjointe aux ressources humaines pour 81 salariés).

La nouvelle classification, issue de l'avenant n°10-2022 à la convention collective est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Cela a nécessité un travail important pour vérifier les données de chaque salarié (ancienneté dans la branche et au CSC), définir et évaluer les impacts des nouvelles pesées des 26 postes différents, rédiger des fiches de postes correspondantes, présenter le nouvel avenant à tous les salariés (réunion d'information le 17 octobre 2023 en présence des avocates du cabinet Ten France et des coprésidentes Richesses humaines du CSC), rédiger et envoyer un document précisant les évolutions pour chacun, organiser un temps d'échange individuel avec les salariés demandeurs (9 entretiens), rédiger, envoyer et signer les avenants au contrat de travail. Ce travail était nécessaire, il permet une reconnaissance des métiers de l'animation socio-culturelle et de la petite enfance.

81 salariés
26 postes différents
190 m²

Des locaux trop exigus

Aujourd'hui, les locaux du siège ne sont plus proportionnés à l'activité et à la taille de l'équipe salariée. Répartis sur 2 niveaux, les 190 m² disponibles n'offrent pas un **accueil spacieux**, convivial et qui permette de respecter la confidentialité. Le siège manque également de **places pour accueillir les salariés et les stagiaires**. Chaque jour, 25 personnes travaillent sur place, sans compter les animateurs qui ne disposent pas d'ordinateur dans leurs accueils et ont parfois besoin de venir faire des impressions au CSC. Le CSC **manque d'espaces de travail** : salle de réunion pour les salariés, bénévoles, partenaires, habitants. Ce qui limite l'élaboration de projets avec les habitants et le travail partenarial (innovation sociale et territoriale, animation du projet social...). Le CSC ne dispose pas non plus de **salles d'activités** (cuisine, ateliers, pratiques amateurs...), ce qui alourdit son fonctionnement au quotidien (disponibilités des salles communales, gestion du matériel...) et limite le développement du CSC (atelier cuisine...).



Il ne possède pas non plus de réel **espace de convivialité** : espace restauration pour les salariés (Une vingtaine de personnes mange chaque jour sur place avec l'équipe de la crèche) et espace café/convivialité pour les bénévoles, les habitants, les familles venues se renseigner au CSC. Les salariées du secteur Adultes ne sont pas situées dans le même bâtiment que ceux de l'Enfance, de la Petite Enfance, de la Jeunesse et des fonctions supports. Il conviendrait de relier les 2 bâtiments. Une des pistes pourrait être d'aménager la cour du CSC pour en faire un espace de rencontre plus convivial (verdissement, salon de jardin...), de récupérer la salle qui sert actuellement d'espace jeunesse pour en faire une salle de réunion et/ou d'activités (projet de construction d'un nouvel espace jeunesse près du gymnase de Mauléon) et de déplacer la crèche pour récupérer la place disponible afin de **donner encore plus d'ampleur au projet du CSC** (animer la participation, développer le pouvoir d'agir...), tout en restant en **centre bourg de Mauléon** (animation de la vie locale, centralité...).

Des moyens financiers à conforter

La revalorisation des salaires est venue mettre en évidence un problème structurel. Le CSC ne dispose pas des subventions nécessaires pour mener à bien son activité malgré la mobilisation de 18 financeurs différents (70 dossiers de financements chaque année en moyenne). Or les missions menées par l'association relèvent de **missions du service public** et nécessitent d'être financées à la hauteur de ce qu'elles coûtent. Un travail d'état des lieux a montré que le fonctionnement du CSC **ne révélait pas de coûts cachés ni de dépenses excessives** (peu d'achats ou alors de seconde main, une mutualisation des postes, des locaux et du matériel, un appui important des bénévoles...). Le CSC a donc engagé un travail pour **revoir son modèle socio-économique**, en essayant de mobiliser plusieurs leviers : l'interpellation et la rencontre **des partenaires publics** (maires des communes, présidents et vices présidents de l'Agglo2b, conseillers départementaux, administrateur de la MSA, direction de la CAF...), la participation à un **Dispositif Local d'Accompagnement financier collectif** pour analyser la situation financière du CSC, travailler à un argumentaire commun et envisager des perspectives et **une réflexion sur la diversification des financements** (Augmenter les tarifs pratiqués par le CSC, rechercher d'autres financements publics en répondant à des appels à projets, mobiliser de nouveaux financements privés (mutuelles, fondations, mécénat ...), développer de nouvelles prestations et/ou de nouvelles activités rémunératrices, faire appel à la générosité individuelle...). Ce travail amorcé en 2023, va se poursuivre, en concertation avec les principaux partenaires du CSC (dialogue de gestion mis en place en 2024).

APPROCHE ORIENTÉE CHANGEMENT

PROJET SOCIAL 2025/2028



En choisissant cette méthode de travail, le CSC a souhaité **se projeter dans le temps** et identifier des changements concrets à atteindre. Il s'agissait d'aller **au-delà de l'intention**, en visant des **impacts durables** pour les habitants et le territoire (et non pas des objectifs pour le CSC). D'avril à juin, habitants, élus, partenaires, salariés et bénévoles du CSC ont commencé à préciser les **changements intermédiaires et les chemins** pour y parvenir dans les prochaines années. Ces chemins peuvent s'inscrire dans la continuité des objectifs actuels du CSC (accueil, accompagnement des publics...) ou évoquer des perspectives nouvelles. Les plans d'actions prévisionnels sont envisagés pour les 2 prochaines années, avant l'évaluation intermédiaire du projet social, dans une dynamique d'amélioration continue. Ce 1^{er} travail nécessitera d'être approfondi à l'automne 2024, pour définir une feuille de route plus précise. La mise en œuvre de ce projet s'appuiera sur la coopération avec l'ensemble des acteurs locaux et les habitants, adhérents, bénévoles et salariés du CSC.

L'ensemble des 13 transformations visées ont été regroupées au sein de 3 axes stratégiques « Le CSC ; un acteur éducatif », « le CSC ; un acteur du lien et de l'action sociale », « Le CSC ; un acteur de l'engagement ».



le **CSC**

... un acteur éducatif

Le CSC accueille tous les enfants et les jeunes - notamment ceux en situation de handicap - dès leur plus jeune âge, dans différents lieux adaptés à leurs besoins et à leurs rythmes (**crèches, accueils périscolaires, accueils de loisirs, mini-séjours, accueils ados, espace jeunesse...**). Les équipes déploient des **activités éducatives** sans cesse renouvelées (modalités variées d'expression, découvertes culturelles, artistiques et sportives, appréhension du vivre ensemble...) et favorisent l'inclusion de tous. Le CSC accueille et accompagne toutes les familles du territoire. Or les impacts de la crise sanitaire, l'évolution des organisations familiales et les injonctions sociétales, pèsent sur les familles. Ces dernières témoignent des **difficultés rencontrées dans l'éducation de leurs enfants et de leurs besoins de répit**. Il s'agit de consolider l'**appui à la parentalité**, en améliorant la visibilité des services proposés aux parents et en poursuivant la **coopération** à la fois avec les acteurs locaux mais aussi avec les professionnels des autres secteurs du CSC.





Transformation visée à 4 ans :

EN 2028, LES FAMILLES DU MAULÉONNAIS AVEC UN ENFANT ÂGÉ DE MOINS DE 3 ANS ONT UNE SOLUTION D'ACCUEIL DE LEUR ENFANT QUI LEUR CONVIENT

Le CSC gère 2 crèches, à Mauléon et à Saint-Pierre des Echaubrognes. Aujourd'hui, leurs capacités d'accueil ne permettent pas de répondre aux besoins des familles qui plébiscitent des modes de garde collectifs. D'autant que le nombre d'assistantes maternelles a fortement diminué ces dernières années et que cette baisse va se poursuivre, puisque bon nombre d'entre elles vont bientôt partir à la retraite. L'enjeu est de taille : assurer la diversité des modes d'accueil sur le territoire et répondre aux besoins des familles ! Le CSC s'engage donc sur différents fronts : augmentation du nombre de places d'accueil en crèche, promotion du métier d'assistante maternelle, consolidation des professionnelles en exercice, développement des espaces de socialisation...

1^{er} chemin de changement

LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES SONT TOUJOURS ACCUEILLIS DE FAÇON QUALITATIVE DANS LES CRÈCHES DU CSC

Plan d'actions 2025/2026 :

- Développer – chaque année – de nouveaux **projets pédagogiques** au sein des crèches (projets « 1000 heures dehors », prise en compte des enjeux de santé environnementale...)
- **Consolider les équipes** (séances d'analyse de la pratique, formations, rencontres entre pairs animées par la fédération départementale des CSC, travail avec la « référente santé et accueil inclusif » ...)
- **Poursuivre l'accueil d'urgence et occasionnel** (la crèche de Mauléon dispose d'une place pour les enfants de parents bénéficiaires du RSA)

2nd chemin de changement

DES PERSPECTIVES - RELATIVES À LA CAPACITÉ D'ACCUEIL EN CRÈCHES - APPARAISSENT

Plan d'actions 2025/2026 :

- En septembre 2023, le CSC a augmenté le nombre de places dans la crèche de Mauléon passant de 18 à 21. Le bâtiment actuel ne permet pas plus. Au regard du contexte (départ à la retraite des assistantes maternelles...) et des enjeux relatifs à l'offre de garde du jeune enfant (attractivité du territoire, épanouissement des mères de familles...), le CSC a décidé d'interpeller les élus locaux. Ces enjeux étant partagés, le **territoire du mauléonnais est aujourd'hui inscrit dans les priorités d'accueil du jeune enfant** et dans le Programme Pluriannuel d'Investissement de l'Agglomération. **La réflexion autour de ce projet va se poursuivre dans les prochaines années** (groupe de travail animé par le CSC). Ce projet pourrait aboutir à la création d'un **lieu dédié à l'accueil du jeune enfant et de ses parents** (crèche, LAEP, permanences des acteurs sociaux et du RPE, ateliers parents/enfants, temps d'échange...)
- Les locaux de la crèche de Saint-Pierre des Echaubrognes sont exigus. En 2026, avec la mise en place du référentiel batimentaire du décret du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants, le CSC ne pourra pas accueillir le même nombre d'enfants (salles de sieste trop petites). Il convient donc de réfléchir à des alternatives possibles (aménagement des siestes dehors...). Un groupe de travail - à l'initiative du CSC - va également se mettre en place fin 2024

3^{ème} chemin de changement

LE NOMBRE DE PLACES D'ACCUEIL INDIVIDUEL RESTE CONSTANT SUR LE TERRITOIRE

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Réaliser la promotion du métier d'assistante maternelle** : organisation d'un forum petite enfance, animation de réunions de présentation du métier, interventions dans les formations professionnelles initiales, réalisation d'une campagne de communication, réflexion sur les freins du métier d'assistante maternelle, travail avec la PMI pour essayer de faire évoluer les contraintes d'accueil chez les assistantes maternelles et dans les MAM...
- **Renforcer l'accompagnement des professionnelles en activité** : animation des matinées récréatives, permanences du RPE, appui au départ en formation, organisation de temps d'échanges de pratiques, échange avec les professionnelles des crèches...
- **Tester de nouvelles modalités d'accueil**, en lien avec les besoins des jeunes générations (MAM éphémères...) et avec l'appui des communes (mise à disposition de locaux...)

4^{ème} chemin de changement

LES PARENTS PEUVENT CHOISIR ENTRE DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Consolider les espaces de socialisation et les temps de loisirs partagés entre parents et enfants** : organisation de temps passerelles avec les enfants des crèches au sein de l'école maternelle et des accueils périscolaires, opération « petite souris » avec les parents, lien avec les enfants et les assistantes maternelles sur les matinées récréatives, animation du lieu d'accueil enfants parents, organisation des « Samedis des petites mains », mise en place de la semaine de la petite enfance...
- Réfléchir à d'autres « **possibles** » en terme d'accueil du jeune enfant : enquête sur les solutions mises en place par les familles, rencontre de partenaires clés (ADMR et Familles Rurales), animation d'un groupe de travail pour réfléchir à d'autres manières de faire (jardin d'enfant, crèche parentale, crèche familiale, garde à domicile...) ...





Transformation visée à 4 ans :

EN 2028, LES ENFANTS QUI SOUHAITENT AVOIR ACCÈS À DES PRATIQUES DE LOISIRS ARTISTIQUES, CULTURELLES ET/OU SPORTIVES DISPOSENT DE STRUCTURES POUR LES ACCUEILLIR RÉGULIÈREMENT SUR LE TERRITOIRE

Le CSC gère l'ensemble des **accueils périscolaires**, ouverts à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans, des 12 écoles du pays mauléonais. Chaque semaine, le CSC propose - notamment lors des temps d'activités périscolaires (TAPS) - une activité sportive, culturelle, nature ou artistique. Le CSC organise également des **accueils de loisirs** (petites vacances et été) et les « **mercredis des loisirs** ». L'été, les enfants - âgés de 7 à 12 ans - peuvent partir en **mini-séjours** et camper en pleine nature. Avec la suppression du Fonds de Soutien au Développement des Activités Périscolaires programmée à la rentrée 2024/2025, c'est un soutien financier d'importance qui disparaît et qui est amené à bouleverser l'organisation et le fonctionnement du CSC. Le travail de définition puis de mise en œuvre d'une nouvelle organisation s'inscrit pleinement dans le nouveau projet social.



1^{er} chemin de changement

TOUS LES ENFANTS DU MAULÉONAI PARTICIPENT À AU MOINS UNE ACTIVITÉ PROPOSÉE PAR LE CSC

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Poursuivre les animations pédagogiques proposées dans les 10 accueils périscolaires, les accueils de loisirs, les mercredis des loisirs et les mini-séjours** : développement d'ateliers sportifs ou artistiques, séances de sensibilisation à la nature, découverte du patrimoine local et sorties culturelles, organisation du ramassage des enfants le mercredi (sortie des écoles et rassemblement dans chacun des 3 sites), poursuite du travail avec des intervenants et des bénévoles pour varier les activités éducatives proposées, développement de **l'accueil de loisirs en forêt...**
- **Développer de nouvelles actions pour les enfants** : programmation d'événements culturels dans l'année, animation de mini stages sportifs pendant les vacances, mise en place de « journées de cohésion » avec les écoles (activités sportives, artistiques, culturelles) ...
- **Développer les liens de proximité avec les parents et continuer d'être en veille sur les situations des familles** : organisation de portes ouvertes, animation de soirées conviviales avec des thématiques précises et des intervenants (PMI...) ou la référente famille du CSC, mise en place de temps de rencontres avec les autres acteurs éducatifs (CSC et écoles) pour croiser les regards sur une situation familiale, organisation d'ateliers de médiation pour sensibiliser à certains sujets... Cette action nécessitera de **former et d'accompagner les équipes à l'appui à la parentalité d'ici 2028**
- **Renforcer et simplifier la communication sur les activités proposées, en s'appuyant notamment sur le « guide pratique »** : mise en place d'une communication visuelle (affichage, témoignages...), distribution du « guide pratique » à la rentrée, diffusion d'un répertoire des aides financières existantes, accompagnement des familles dans la recherche de l'information (site internet du CSC, portail familles) ...
- **Renforcer les liens et la connaissance mutuelle entre le CSC et les enseignants** (enseignant prescripteur des activités du CSC) : orientation de certains enfants vers les TAPS et/ou le CLAS...

2nd chemin de changement

LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES S'INSCRIVENT DANS LA NOUVELLE ORGANISATION DU CSC

Plan d'action 2025/2026 :

- **Réfléchir à une nouvelle organisation** : mise en place d'un **diagnostic local d'accompagnement** pour réfléchir avec les partenaires financiers (communes, Agglo et CAF) et techniques (équipes éducatives des écoles et du CSC) aux **évolutions possibles et choisir la meilleure alternative pour tous** (CSC, familles et partenaires financeurs)
- **Développer des activités accessibles à tous** : conception et animation d'ateliers par les animateurs en fonction de leurs compétences et appétences, animation d'un CLAS dans toutes les communes, organisation d'une journée phare par période annoncée dans le programme auprès des familles du mercredi (théâtre de Bressuire...), mise en place d'ateliers thématiques avec inscription pour la période...





Transformation visée à 4 ans :

EN 2028, LES FAMILLES DONT LES ENFANTS SONT EN SITUATION DE HANDICAP TROUVENT UNE SOLUTION POUR ACCUEILLIR LEURS ENFANTS AU CSC OU AILLEURS

Le CSC accueille les enfants en situation de handicap, au sein de ses accueils périscolaires et de loisirs. Depuis plusieurs années, le CSC a renforcé l'**inclusion de ces enfants** (formation et accompagnement des équipes, mise en place d'aménagements spécifiques et d'outils adaptés...) et l'**appui de leurs familles** (entretien, groupe de pairs, sorties familles...). Le projet social sera l'occasion de poursuivre et développer les actions : animation de la coordination handicap, organisation d'un week-end répit pour les familles, développement du dispositif « colos apprenantes », mise en place d'un accueil inclusif l'été, réflexion sur des modalités de co-formation...



1^{er} chemin de changement

LES ENFANTS ET LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP SONT ACCUEILLIS DANS LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET DE LOISIRS

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Accueillir les enfants dans de bonnes conditions :** **adaptation des modalités d'accueil** (ajustement des durées d'accueil...) et du **cadre fixé** aux enfants (possibilité de sortir, de manger seul...), **aménagement** des locaux (espace pour s'isoler...), achat de **matériel spécifique** (chaise, plateau repas, timer, collier de mastication...), mise en place d'un affichage et d'**outils spécifiques** (boîte pour gérer ses émotions, frise pour se repérer dans le temps, affichage pour se repérer dans l'espace...) et **proposition d'animations différentes** (accueil de loisirs en forêt...)
- **Consolider les équipes :** recrutement d'animateurs supplémentaires, identification d'animateurs référents par accueil, sensibilisation à l'inclusion de ces enfants (pôle ressources handicap 79, ASF 79...), accompagnement des équipes par l'éducatrice spécialisée du CSC, séances d'analyse de la pratique et mise en place d'un groupe de travail entre animateurs référents, avec l'appui des apprenties éducatrices spécialisées du CSC
- **Renforcer les partenariats existants** avec les équipes éducatives des écoles et les acteurs du médico-social : participation à des réunions d'équipes éducatives, déclinaison de la fiche action du PEDT, animation du réseau des acteurs du handicap, prêt de matériel, échange entre professionnels...
- **Développer un « accueil inclusif »**, en lien avec les accueils de loisirs estivaux : accueil des enfants dans un format de « un pour un » (ajusté en fonction des besoins). Les propositions d'animations faites au groupe sont présentées à l'enfant et lorsque ce dernier est disponible pour rejoindre le groupe, l'adulte l'accompagne. Chaque jour, des enfants ayant des besoins spécifiques pourront être pris en charge par l'apprentie éducatrice spécialisée et être inclus au reste du groupe d'enfants, lors des temps de vie quotidienne ou de grands jeux. Les parents sollicitent le CSC pour développer cette expérimentation lors des petites vacances scolaires
- **Renforcer la communication** sur l'accueil possible des enfants et des jeunes en situation de handicap au CSC et dans les structures adaptées environnantes
- Poursuivre l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap lors des **mini-séjours** durant le mois de juillet. Depuis l'été 2023, avec le dispositif « colos apprenantes », l'association a accueilli davantage d'enfants à besoins spécifiques. Une apprentie éducatrice spécialisée est mobilisée, afin de venir en renfort des équipes. C'est « un repère » pour les jeunes accompagnés. Sa compétence permet à l'enfant de garder son autonomie et de pouvoir s'identifier aux autres enfants accueillis
- Poursuivre l'accueil des **jeunes en situation de handicap à l'espace jeunesse et de jeunes autistes dans le cadre des accueils de loisirs Ados**, avec la présence des éducatrices spécialisées d'ASF 79 – Apprends-moi !
- **Réfléchir aux alternatives à la déscolarisation :** l'équipe du CSC accompagne 2 familles avec un adolescent déscolarisé, pour les aider à créer du lien, à sortir de leur foyer, à reprendre le dessus sur leur vie... En lien avec l'éducation nationale et le secteur du médico-social, le CSC pourra initier une réflexion pour imaginer d'autres formats d'accueils pour ces jeunes déscolarisés

2nd chemin de changement

LES PARENTS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP PEUVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS PAR LES ÉQUIPES DU CSC

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Rencontrer les familles** pour échanger sur les évolutions des enfants accueillis... et les aider s'ils le souhaitent dans leurs **démarches** pour renforcer l'inclusion de leurs enfants
- **Poursuivre l'animation d'un collectif de parents d'enfants en situation de handicap** : au sein du groupe animé par une professionnelle du CSC, les personnes prennent conscience qu'elles ne sont pas seules à rencontrer des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Elles peuvent partager des contacts, se consolider sur leurs droits et créer des liens de solidarité utiles au quotidien. Dans les prochaines années, le CSC pourra développer d'autres propositions d'activités collectives
- **Poursuivre l'organisation de sorties familles** : il s'agit d'offrir des temps de loisirs partagés à des familles souvent isolées et contraintes par une vie quotidienne déjà lourde et/ou le manque de moyens financiers. Les parents savent qu'ils ne seront pas jugés et qu'ils pourront s'appuyer les uns sur les autres pour surveiller leurs enfants. Le CSC aura prévenu les professionnels accueillants (restaurateur, guide...) pour s'assurer d'un accueil adapté et non jugeant. Ces sorties en famille annuelles constituent des temps de répit prisés par les familles. Elles ont lieu à proximité (Guérande, Sables-d'Olonne...)
- **Proposer des espaces ouverts aux enfants et parents** : organisation d'activités collectives pour les enfants (jeux, bricolage, médiation animale...) et pour les parents (sophrologie, cuisine, poterie...)
- **Organiser un week-end de répit pour les familles et parents d'enfants en situation de handicap**. Il s'agira d'accueillir les familles volontaires - le temps d'un week-end - sur le campement des mini-séjours du CSC. L'équipe proposera des animations aux enfants et des activités aux parents avec l'appui de professionnels extérieurs, ainsi que des temps de loisirs partagés (veillées, promenades...)



3^{ème} chemin de changement

LE TRAVAIL DE COOPÉRATION ENTRE TOUS LES ACTEURS ÉDUCATIFS EST RENFORCÉ (EN RESPECTANT LES PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION DE CHACUN)

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Développer les actions du réseau handicap local** : animation des réunions trimestrielles de la coordination handicap (trente acteurs mobilisés) née en 2023 sous l'impulsion du groupe de parents (interconnaissance, partage d'information, orientation, élaboration de réponses aux problématiques locales...). En 2024, ils organiseront un **forum « handicap », à l'intention des professionnels et des parents**, avec l'objectif de privilégier des temps d'échange et de partage d'outils entre les participants
- **Réfléchir à la mise en place d'un accueil de loisirs « d'application »** pour permettre à des éducateurs spécialisés en formation de se « tester » dans un accueil ordinaire, en bénéficiant de l'expérience des équipes du CSC (éducatrices spécialisées) et proposer des temps d'échange avec des animateurs socio-éducatifs pour consolider les équipes des CSC du Bocage...





Transformation visée à 4 ans :

EN 2028, LES FAMILLES SONT SOUTENUES DANS L'EXERCICE DE LEUR PARENTALITÉ PAR LES ÉQUIPES DU CSC ET/OU DES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Le CSC accueille et accompagne les familles du territoire. Qu'il s'agisse de les renseigner sur les différents accueils possibles au CSC ou d'élaborer avec elles des réponses adaptées à leurs préoccupations quotidiennes (travail, loisirs, vacances, mode de garde...). En 2022, le recrutement d'une référente famille a permis de structurer l'appui à la parentalité au CSC, dans une visée transversale. Les actions initiées seront consolidées voire développées dans le prochain projet. Les équipes veilleront à proposer des activités adaptées aux familles les plus vulnérables (accessibilité géographique, sociale et culturelle) et co-construites avec elles dans la mesure du possible.

1^{er} chemin du changement

LES FAMILLES IDENTIFIENT LE CSC COMME UN ESPACE RESSOURCES SUR LES QUESTIONS DE PARENTALITÉ

Plan d'action 2025/2026 :

- **Poursuivre le travail d'écoute et d'information des parents dans tous les lieux d'accueils du CSC** (lieu d'accueil enfants parents, crèches, permanences du RPE, accueils périscolaires et de loisirs, foyer de jeunes...) **et au sein de « l'Espace PARENTS » à Mauléon** (label parentalité du département des Deux-Sèvres). Il s'agira également de **renforcer le lien avec toutes les familles usagères du CSC** (écoute, veille, orientation...), en interaction avec les établissements scolaires et les acteurs sociaux
- **Poursuivre l'animation d'activités partagées, tout au long de l'année, dans les différentes communes du pays mauléonais, afin de permettre aux parents de partager des temps de loisirs de qualité avec leurs enfants** : organisation et animation des mercredis intergénérationnels, des samedis des « petites mains », des vacances en familles, de la semaine de la petite enfance...
- **Consolider les temps d'échanges entre parents** : organisation de temps d'échanges entre parents (soirées « Entre Parent'aise ») avec des professionnels extérieurs (PMI, sage-femme...) sur des sujets du quotidien (l'arrivée d'un enfant, le sommeil, l'alimentation, les écrans, la scolarité...), mise en place de **groupes de parents référents** dans les communes, implication des parents dans les crèches (opération « petite souris », accompagnement lors de sorties, participation à des temps de formation...), consolidation des **soirées conviviales** dans les crèches, les accueils de loisirs et périscolaires, développement des **groupes d'échanges entre pairs** (jeunes parents, parents solos/isolés...) pour permettre aux parents de partager librement leurs préoccupations, d'échanger des ressources et de se consolider mutuellement. Ces groupes seront animés par différentes professionnelles du CSC (référénte famille, éducatrice de jeunes enfants...), en soirée ou le samedi. Le CSC organisera un accueil de leurs enfants pour ceux qui le souhaitent
- **Poursuivre le travail d'appui réalisé par les équipes du CSC auprès des familles notamment les plus vulnérables** : déploiement de **l'aide aux leçons et les projets CLAS** (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité) dans l'ensemble des accueils périscolaires (Le CSC pourrait également proposer un espace ouvert pour que les collégiens et leurs familles fassent leurs devoirs

ensemble, en présence de bénévoles), intervention lors des **permanences de l'aide alimentaire** portées par le CCAS de Mauléon, animation **d'ateliers de préparation aux vacances** et mise en place d'une épargne bonifiée, organisation d'une **sortie famille annuelle**, accompagnement à la **réalisation des démarches administratives** (France Services...), appui dans les **démarches d'insertion socio-professionnelle** (antenne Atout Services, atelier « en route vers l'emploi », place en crèche dédiée à l'accueil des enfants de parents bénéficiaires du RSA, accueil d'urgence en crèche pour des enfants d'assistantes familiales...), **facilitation dans l'accès aux loisirs** (pass'colos...)

- **Développer des actions pour permettre du répit parental** : mise en place d'un **réseau des baby-sitter**, organisation d'**activités de loisirs uniquement pour les parents** avec des modes de garde possibles pour leurs enfants, recensement de tous les modes de garde possibles sur le territoire...
- **Renforcer la mobilisation des familles dans le projet du CSC** : des commissions « petite enfance » et « jeunesse » existent au sein du CSC. Elles sont composées - notamment - de parents. Depuis 2 ans, ce sont les membres de la commission « petite enfance » qui préparent la « semaine de la petite enfance ». L'idée serait de créer une **commission « parentalité »** pour mobiliser les parents sur le projet du CSC. Une autre piste pourrait être de proposer des « **chantiers** » aux parents. Il s'agirait pour les adultes de faire ensemble quelque chose pour leurs enfants (chantier peinture à l'accueil périscolaire, nettoyage/rangement de la crèche, fabrication des décors et costumes de l'atelier théâtre...)



... un acteur du lien et de l' action sociale

L'évaluation du projet social 2021/2024 met en exergue l'importance du CSC, en tant qu'acteur social incontournable sur son territoire. En effet, qu'il s'agisse des actions de lutte contre l'isolement, de promotion du « bien vieillir », d'animation de la vie locale ou de mobilisation citoyenne et bénévole... toutes concourent à la création et au renforcement des liens sociaux entre les habitants et avec les acteurs du territoire. Fort de sa capacité à réunir les habitants, le CSC cherchera à promouvoir davantage l'accès aux droits et à accompagner les personnes les plus vulnérables (lutte contre la pauvreté et la précarité notamment alimentaire, appui à l'insertion socio-professionnelle, accompagnement aux nouvelles pratiques numériques, soutien à la mobilité...).



Transformation visée à 4 ans :

EN 2028 LES HABITANTS ONT DES RÉPONSES POUR SE DÉPLACER SUR LE TERRITOIRE

Pour répondre à la question de la mobilité en milieu rural, il convient d'avoir une « approche par l'offre », en proposant des services de proximité qualitatifs pour limiter les déplacements mais aussi de proposer un ensemble d'alternatives à la voiture « traditionnelle » (covoiturage, auto-stop organisé, transport en commun, modes actifs...), pour encourager des changements de pratiques de mobilité. Aujourd'hui, le CSC coordonne le transport solidaire sur le pays mauléonais. Demain, il s'agira de renforcer cette action et de proposer de nouvelles actions complémentaires, permettant - notamment - de relier les communes du mauléonais entre elles.

1^{er} chemin du changement

LES HABITANTS TROUVENT DES ALTERNATIVES À L'UTILISATION DE LA VOITURE INDIVIDUELLE

Plan d'action 2025/2026 :

- **Renforcer l'information des habitants sur les alternatives existantes** (pistes cyclables, bus...) et en particulier **sur le transport solidaire** : mobilisation de nouveaux bénévoles, communication sur l'existence de ce service auprès des habitants et poursuite des appariements entre chauffeurs et personnes souhaitant être véhiculées
- **Se mobiliser - si nécessaire - aux côtés de habitants pour faciliter la mobilité douce** (création de nouvelles pistes cyclables, amélioration des revêtements dans les rues et centres bourgs...), en lien avec les collectivités compétentes (mairies, aggro, département) ...
- **Développer un système de co-voiturage** (en s'inspirant du système « stop pouce ») : identification des trajets plébiscités, recensement des personnes conductrices, création d'une application numérique à l'échelle mauléonaise, détermination d'un emplacement dans les communes pour les personnes faisant du stop...



- **Envisager la mise en place de prêt et/ou de location de vélos** : récupération de vieux vélos (dons, achats...), organisation d'ateliers de réparation (en lien avec le FabLab/repair café), développement d'ateliers de pratique du vélo (partage de la route...)

À terme, le CSC pourrait se questionner sur la mise en place d'un parc mobilité (plus proche que celui de Bressuire), **en travaillant avec les acteurs locaux de la mobilité** (Maison de l'emploi, Ateliers du Bocage...).



Transformation visée à 4 ans :

EN 2028, AUCUNE PERSONNE ÂGÉE NE SE CONSIDÈRE EN SITUATION D'ISOLEMENT

Face aux enjeux actuels du vieillissement de la population, le CSC propose des réponses de proximité, en impliquant les seniors dans des activités socialisées variées (activités sportives et cognitives, échange de savoir-faire, préparation à la retraite...). Il s'agit de favoriser le lien social générateur de bien-être et d'ancrage sur le territoire. Par ailleurs, les équipes du CSC travaillent en étroite collaboration avec les principaux acteurs de proximité pour constituer des réseaux de veille et d'entraide, afin d'identifier les personnes âgées très isolées et de leur proposer des actions adaptées (visiteurs à domicile, veille sociale, animation locale intergénérationnelle, inclusion numérique, accès aux droits, appui des aidants, transport solidaire...).

1^{er} chemin de changement

LE CAFÉ SENIORS EST IDENTIFIÉ - DANS CHAQUE VILLAGE - COMME UN LIEU RESSOURCES POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Renforcer la visibilité et la fréquentation des cafés seniors** : mobilisation de nouvelles personnes, développement des animations proposées (intervenant(e)s extérieurs...), identification visuelle des lieux, dépôt de documents utiles à tous...
- **Poursuivre, renouveler et développer la mise en place d'espaces de socialisation fixes et itinérants** : organisation d'actions intergénérationnelles (mercredis de l'été...), coordination d'une programmation « sorties loisirs », mise en place d'ateliers échanges de savoirs intergénérationnels (vannerie, tricot, couture, le coin du jardinier), organisation de séances « Découvertes du monde », proposition d'activités physiques adaptées (« gym douce », « gym sur chaise », « yoga », « piscine adaptée » et « marche douce »), organisation d'activités cognitives distrayantes (atelier scrabble, la revue de presse à thème, « Activ'Mémo », « Les petites cellules grises », atelier lecture...) et mise en place de deux voyages seniors chaque année
- **Renforcer l'inclusion numérique** : animation des permanences trucs et astuces à l'espace numérique, appui aux démarches administratives à France Services, animation de modules informatiques, interventions ponctuelles de l'animatrice numérique du CSC dans les cafés seniors, organisation de temps d'information collectifs (arnaques en ligne...)
- **Organiser des ateliers « préparation à la retraite » pour les futurs et jeunes retraités** en partenariat avec le CSC de Nueil-les-Aubiers
- **Proposer une implication bénévole et citoyenne aux seniors** : mobilisation sur diverses actions (« Lire et faire lire », sorties avec les jeunes enfants des crèches, aide aux leçons en périscolaire, transport solidaire, réseau des visiteurs...), participation à deux jours de formation, implication dans les commissions du CSC (« Bien Vieillir », « Séjour », « Numérique ») et le collectif « Bien Vieillir en Pays Mauléonais » (organisation d'un forum bisannuel...), mobilisation au sein du conseil d'administration du CSC...

2nd chemin de changement

LES SENIORS LES PLUS ISOLÉS SONT IDENTIFIÉS ET ACCOMPAGNÉS

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Coordonner le transport solidaire sur le mauléonais** : mobilisation de nouveaux chauffeurs bénévoles, renforcement de l'accessibilité de ce service à tous (bons de transport), développement de la communication autour de cette action... Ce dispositif permet aux personnes transportées de se rendre principalement à des rendez-vous médicaux, mais aussi d'effectuer des courses ou des visites amicales. Les chauffeurs deviennent également des interlocuteurs privilégiés pour les personnes les plus isolées. Ils développent souvent d'autres services (porter les courses, installer la bonbonne de gaz, lire l'ordonnance...). Des liens d'amitié se créent entre les chauffeurs et les personnes transportées
- **Constituer un réseau de veille sociale locale en s'appuyant sur les coopérations existantes** : les veilles communales, le conseil d'administration du CCAS de Mauléon, l'accompagnement des chauffeurs solidaires qui alertent les équipes du CSC lorsqu'ils constatent une détérioration des capacités cognitives ou physiques d'une personne transportée ou que certaines situations les préoccupent
- **Poursuivre l'animation d'un réseau de visiteurs bénévoles pour appeler ou rendre visite - de façon régulière - à des personnes âgées isolées**. Le CSC est aussi sollicité pour organiser des séances de lecture dans les EPAHD et au domicile des personnes âgées
- **Co-construire et développer un plan d'actions pour répondre aux besoins des aidants et poursuivre l'animation d'un groupe de pairs aidants de malades de Parkinson** : réalisation d'un diagnostic pour identifier les dispositifs et les interlocuteurs sur le territoire, animation d'un groupe de travail pour identifier des actions à mener (répit, accès aux loisirs, accès aux droits, temps conviviaux partagés...), co-animation d'un espace de répit pour les aidants des personnes malades de Parkinson, en partenariat avec l'association Appui et Vous et l'association des Parkinsoniens des Deux-Sèvres





Transformation visée à 4 ans :

EN 2028, LES HABITANTS PARTICIPENT À DES ANIMATIONS RÉGULIÈRES INTERGÉNÉRATIONNELLES, DANS LEURS COMMUNES

Si le CSC est bien identifié comme un acteur de la vie locale, susceptible de s'associer à des manifestations existantes et de proposer toutes sortes d'animations dans les villages, il conviendra de développer la mise en place de nouvelles manifestations entre les communes et les professionnels des différents secteurs du CSC, dans un objectif de réunir les habitants et de favoriser la cohésion sociale sur le territoire (mixité culturelle, économique et générationnelle, accueil des nouveaux habitants, développement de liens d'entraide...).

1^{er} chemin de changement

LES HABITANTS PARTICIPENT À AU MOINS UN TEMPS FORT DANS LEUR COMMUNE, DANS L'ANNÉE

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Proposer au moins un rendez-vous animé dans chaque commune chaque année**, en s'appuyant sur un lieu de rencontre existant ou un des lieux où le CSC intervient déjà régulièrement (ouvrir nos accueils périscolaires et de loisirs, un foyer de jeunes, un café seniors...), associer les structures présentes dans la commune (associations des aînés, comité des fêtes, épicerie, clubs, ephad), partir de l'existant (« samedi on joue » à Saint-Pierre des Echaubrognes, la fête des voisins à Saint-Aubin de Baubigné, le marché à Mauléon), l'inscrire dans les projets pédagogiques des accueils, définir un rendez-vous régulier en privilégiant le vendredi soir avec un repas, communiquer sur l'événement, imaginer le contenu du temps festif (partage d'expériences, recenser les envies, les savoir-faire/passions/cultures et les métiers, réfléchir aux modalités d'animation (lecture/contes...))...
- **Imaginer des animations itinérantes** en utilisant la caravane du CSC pour aller dans les communes et créer une animation intergénérationnelle ou se greffer à un événement existant et lui donner encore plus d'ampleur
- **Poursuivre la participation voire la co-organisation d'événements locaux** (marché de Mauléon, fête de la musique, les Médiévales, les marchés de Noël, la fête de la nature...)

2nd chemin de changement

LES HABITANTS PARTICIPENT À UN TEMPS FORT INTERCOMMUNAL ORGANISÉ PAR LE CSC

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Co construire un ou deux temps forts à l'année** : créer des temps forts réguliers (carnaval, guinguette, fête des voisins...) en associant tous les secteurs du CSC (chaque secteur travaille le projet pour se retrouver sur un temps dans la commune), changer de commune chaque année, se greffer à une fête/un événement existant, proposer des animations nouvelles (animation jeu, nouvel an/Noël solidaire...), fédérer autour d'un groupe de personnes qui a envie de se retrouver, cuisiner puis manger ensemble... Il pourrait également s'agir d'accompagner des groupes d'habitants pour créer des fêtes locales





Transformation visée à 4 ans :

EN 2028, LES HABITANTS ONT DES RÉPONSES POUR ÉVITER D'ÊTRE EN SITUATION DE PAUVRETÉ

Pour ATD Quart Monde, la pauvreté est multidimensionnelle : privation matérielle et de droits, dépendance et maltraitance institutionnelle, isolement, dégradation de la santé physique et mentale, peurs et souffrance, contraintes de temps et d'espace, compétences non reconnues. Ses dimensions sont liées entre elles et interagissent. Il convient donc d'agir à différents niveaux et de diverses manières, selon ce que vivent les personnes. Le CSC souhaite permettre aux personnes de retrouver leur liberté d'action et leur dignité en favorisant l'insertion socio-professionnelle, le recours aux droits et l'accès à une alimentation de qualité.

1^{er} chemin de changement

LES SITUATIONS DES HABITANTS LES PLUS VULNÉRABLES ÉVOLUENT

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Poursuivre les actions d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle** : animation d'un groupe d'échanges entre des personnes isolées, organisation d'ateliers « En route vers l'emploi » avec les partenaires locaux, animation d'un Espace Régional d'Information de Proximité en partenariat avec la Maison de l'Emploi, appui aux départs en vacances pour les familles les plus vulnérables, mise en place d'un relais de l'entreprise sociale Atout Services, organisation d'ateliers « Français Langues Étrangères » pour les personnes migrantes/réfugiées et les personnes françaises en situation d'illettrisme, accompagnement des bénévoles du foyer d'Accueil Mauléonais aux Itinérants, proposition d'une place en crèche pour les enfants des parents bénéficiaires du RSA, intervention à l'aide alimentaire de Mauléon, travail sur la précarité alimentaire, animation d'ateliers (vannerie, couture, yoga, tricot...)...
- **Renforcer la veille sociale** : co-animation de la coordination sociale, qui réunit une vingtaine d'acteurs sociaux à deux reprises dans l'année. La proximité et le niveau d'interconnaissance entre les acteurs facilitent la coopération et permettent de répondre concrètement aux situations de fragilité rencontrées par certaines personnes. Depuis 2023, l'équipe travaille à la mise en place de veilles sociales locales (élus, associations, professionnels du CSC) dans les communes du mauléonais dépourvues de CCAS, afin de prévenir d'éventuelles situations difficiles
- **Favoriser l'accès aux droits** : co-animation de l'espace France Services avec l'équipe du CCAS de Mauléon (réponses relatives à l'emploi, la santé, la retraite, les finances publiques...), organisation de temps d'information collectifs (Carsat, CPAM...), appui dans le cadre de mobilisations citoyennes (lutte contre l'insalubrité des logements...), participation au CA du CCAS de Mauléon et du Comité Local de l'Emploi, passerelles vers les cafés numériques et les modules informatiques du CSC...

2nd chemin de changement

LES HABITANTS - LES PLUS VULNÉRABLES - ONT ACCÈS À LA CANTINE PARTICIPATIVE

Plan d'action 2025/2026 :

- **Lutter contre la précarité alimentaire** : mise en place d'une **cantine participative ouverte à tous** (Ce projet permettra de rendre les habitants **acteurs de leur alimentation**, en leur proposant de participer à la confection des repas et de pouvoir être bénévoles du projet. Il favorisera le **lien social** entre les habitants du mauléonais (et les itinérants hébergés au foyer AMI), en proposant un lieu de rencontre fixe ouvert à tous), développement d'**actions de sensibilisation à l'alimentation** (lien avec la distribution alimentaire...), dont des **projets jardins** (animation d'un jardin collectif au sein de l'ESIAM, relance de l'expérience « le Bocage à la patate », jardins solidaires communaux, glanage chez les particuliers...), réflexion sur les **expériences de « sécurité sociale de l'alimentation »** initiées dans plusieurs territoires en France...





Transformation visée à 4 ans :

EN 2028, LES HABITANTS CONNAISSENT LEURS DROITS ET SAVENT COMMENT Y AVOIR ACCÈS

La dématérialisation des démarches administratives freine l'accès aux droits de toute une partie de la population éloignée du numérique. L'éloignement des services publics en milieu rural vient aggraver cette situation. Dans une approche d'éducation populaire, le CSC considère tous les habitants comme des « sujets de droits » (droit à l'éducation, à l'emploi, aux loisirs, aux vacances, à la parole, à un environnement sain...). Il s'agira donc pour les équipes du CSC d'informer les personnes de leurs droits et de leur apprendre à les exercer, en allant au-delà des missions de l'espace info labellisé France Services.

1^{er} chemin de changement

LES HABITANTS IDENTIFIENT L'ESPACE INFO LABELLISÉ FRANCE SERVICES

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Promouvoir l'accès aux droits** : information sur les droits (bulletins municipaux, radio, site internet du CSC, porte à porte...), animation de temps d'information (écoles, entreprises...) et/ou d'immersion à France Services, animation de temps d'information collectifs grand public à France Services (interventions de la CAR-SAT, des services des Impôts, de la CPAM), organisation des portes ouvertes de France Services, recensement des droits non réclamés et développement de campagnes d'information, rédaction expliquant l'accompagnement possible à France Services, organisation d'un forum d'accès aux droits...
- **Accompagner les personnes pour favoriser l'accès aux droits** : co-animation de France Services avec l'équipe du CCAS de Mauléon et en lien avec l'espace numérique du CSC, organisation de portes ouvertes et de visites/immersions régulières de France Services, délocalisation de France Services dans les communes, communication dans les médias et via les réseaux du CSC et du CCAS, animation d'un café informatif mensuel (repérer les arnaques par sms/emails, gérer ses mots de passe, en savoir plus sur l'identité numérique...)...

2nd chemin de changement

LES HABITANTS - EN PARTICULIER LES PLUS VULNÉRABLES - SAVENT UTILISER L'OUTIL INFORMATIQUE POUR ACCÉDER À LEURS DROITS

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Renforcer l'inclusion numérique dans un territoire rural** : animation de permanences hebdomadaires au sein de l'espace numérique de Mauléon, mise en place de permanences ou d'ateliers dans les autres localités, accompagnements individuels ponctuels, animations pédagogiques auprès de divers publics, organisation de temps forts ouverts à tous (journée numérique...), co-animation des ateliers « En route vers l'emploi », mise en place des ateliers collectifs « café numérique » destinés aux personnes éloignées du numérique et certaines fois en situation d'illettrisme, temps d'animation avec le groupe d'échange et les café seniors, coordination des ateliers FLE...



- **Développer un FabLab/Tiers lieu en s'appuyant notamment sur le repair café** : co-animation d'un espace de fabrication numérique, accompagnement de projets individuels et collectifs, développement de sessions de formation sur les machines-outils, réalisation de prototypes pour les entreprises, animation de projets scolaires, développement des séances du repair café, reconditionnement de machines-outils...

... un acteur de l'engagement

Aujourd'hui, le Centre Socio-Culturel du pays mauléonais est - avant tout - identifié comme une « maison des activités et des services », il est connu et reconnu pour ce qu'il fait (professionnalisme des équipes, adaptabilité et qualité des services rendus, maillage du territoire...). Un des enjeux du prochain projet social, c'est bien que le CSC soit aussi (et peut-être avant tout) reconnu pour ce qu'il est : une « maison des projets » et « une maison de la citoyenneté ». Cela signifie engager un travail de fond. Si en 2028, les habitants savent que le CSC est une association et non pas un service public, s'ils ont le réflexe de solliciter les équipes pour les accompagner dans leurs projets d'animation de la vie locale et si l'équipe bénévole s'est renforcée (prise de responsabilité, animation de la vie associative...) ; le pari sera réussi !



Transformation visée à 4 ans :

EN 2028, LES ASSOCIATIONS ET LES COLLECTIFS D'HABITANTS TROUVENT DES APPUIS AU SEIN DU CSC ET/OU SUR LE TERRITOIRE

Les statuts du CSC précisent qu'un des buts de l'association consiste à « **favoriser le développement de la vie associative** en offrant aux associations existantes et futures une possibilité de rencontre, de coordination, ainsi que la mise à leur disposition de moyens matériels et techniques ». Le CSC accompagne peu d'associations. Il n'est pas identifié comme une ressource utile sur le territoire par les acteurs associatifs ni par des habitants souhaitant mener à bien un projet (excepté pour les jeunes). Le CSC souhaite **renforcer son appui aux associations** (apolitiques et dont l'objet ne soit pas contraire à ses valeurs cardinales), en complément des acteurs déjà impliqués (maison des associations de Bressuire, communes, fédérations sportives...).

1^{er} chemin du changement

LES BÉNÉVOLES ET SALARIÉS DES PETITES ASSOCIATIONS ET LES HABITANTS IDENTIFIENT LE CSC COMME UN ESPACE RESSOURCES SUR CETTE QUESTION

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Identifier et connaître les associations du territoire et leurs besoins** : recensement de toutes les associations existantes, rencontre des associations pour connaître leur histoire et leurs besoins, veille sur les évolutions des associations pour mesurer la place que le CSC peut occuper...
- **Communiquer sur la fonction d'appui aux associations et d'accompagnement de projets d'habitants du CSC** : communication Guid'Asso, veille sur les projets d'habitants (de simples discussions peuvent évoluer rapidement en projets associatifs)



- **Accompagner les associations** : mise à disposition de matériel (bureau, ordinateur, imprimante, vidéoprojecteur, véhicules...), organisation de temps d'échange réguliers sur le fonctionnement et les difficultés des associations, mise en place de formations thématiques, organisation d'un événementiel annuel ou bisannuel avec l'ensemble des associations locales, mise en relation des associations avec le réseau du CSC (proposition de créneaux d'initiation sportive et/ou associative à l'ensemble des adhérents du CSC...), soutien à la structuration des associations, appui sur l'animation de temps de rencontres (Assemblées générales...), accompagnement administratif aux associations débutantes (gérer un budget, réaliser les démarches initiales), réalisation d'un journal mensuel qui recense les actualités des associations...

Par la suite, le CSC pourra envisager de créer une « **bourse de compétences** », en recensant les compétences des bénévoles au service d'autres associations (gestion humaine et financière...) pour faciliter le déploiement d'actions sur le territoire.



Transformation visée à 4 ans :

EN 2028, LES JEUNES DU MAULÉONNAIS S'ENGAGENT ET MÈNENT DES PROJETS POUR LEUR TERRITOIRE

En 2017, lors de son Assemblée Générale, la FCSF avait voté une motion relative au **développement de l'engagement des jeunes au service de l'intérêt général et de la citoyenneté**. Fort de son action jeunesse, menée depuis près de 30 ans, le CSC a décidé de rendre opérationnelle cette motion, en s'appuyant sur la nouvelle Prestation de Service « Jeunes », pour la période 2021/2024. Et c'est un fait, les jeunes mauléonnais s'engagent. Les objets, les formes et les durées d'engagement sont multiples mais toutes contribuent à renforcer la confiance des jeunes en leurs propres capacités. Dans les prochaines années, le CSC souhaite poursuivre et accentuer ce projet, pour inviter les jeunes à **aller encore plus loin, sur leur propre territoire de vie**.

1^{er} chemin de changement

LES JEUNES SONT ACTEURS, EN PARTICIPANT AUX ACTIONS DU CSC

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Poursuivre l'animation d'espaces de loisirs** : animation des accueils ados lors des petites et grandes vacances (sauf à Noël), et des mercredis de l'année scolaire et organisation de mini-séjours chez un agriculteur à proximité, programmation d'animations (cuisine, géo-caching, jeux de société...), rencontres avec des professionnels, mise en place d'un séjour de 2 jours pendant les petites vacances, implication des jeunes dans la définition de leurs loisirs, animation de sessions web radio pendant les accueils de loisirs et à l'occasion des pauses méridiennes au collège, mise en place d'« Assemblée Libre des jeunes », proposition d'un atelier théâtre animé par un comédien...
- **Poursuivre l'animation d'espaces d'écoute et d'expression dans des lieux fixes** (notamment l'espace jeunesse) **ou en allant à la rencontre des jeunes** (établissements scolaires, cafés, clubs sportifs, fêtes locales...) : proposition de tester de nouvelles modalités d'expression à l'espace jeunesse (théâtre d'improvisation, scène ouverte, slam, dessin, cuisine...), renouvellement de la **programmation de l'espace jeunesse** (sorties loisirs, sportives, culturelles, sessions cuisines, soirées jeux, séances ciné...), mobilisation d'un petit groupe de jeunes pour construire des projets (**séjours à Paris et à Toulouse**, clean walk...), information et accompagnement des jeunes (**Point Info Jeunes, permanence du Planning familial...**) et participation à la **réflexion sur le nouvel équipement** (ouverture d'un espace jeunesse à côté du gymnase de Mauléon en 2026)
- **Être à l'initiative d'animations et d'événements, supports à l'engagement des jeunes** (Trace ta route, commission jeunesse). Ce sont autant d'occasions pour les jeunes de s'engager dans un espace balisé et conduit par les animateurs jeunesse sur des sujets ambitieux



2nd chemin de changement

LES JEUNES S'ENGAGENT LOCALEMENT

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Proposer des outils ou des dispositifs propices à l'engagement des jeunes** : proposition de dispositifs adaptés au financement de leurs projets, accompagnement à la formation BAFA et proposition de lieux de stages à proximité, animation de clubs ciné et radio, proposition de chantiers participatifs, mise en place de chantiers internationaux de jeunes, accueil de volontaires en service civique au CSC, appui **aux projets et au fonctionnement des 9 associations foyers des jeunes** (réfection des locaux, organisation de sorties, participation à des événements locaux, organisation des démarches d'autofinancement et des assemblées générales, mise en place d'actions entre foyers (olympiades, soirée débat...))
- **Faire découvrir des réseaux de jeunes déjà existants** : accompagnement des jeunes dans leurs projets, présentation des réseaux existants (cité de la jeunesse et des métiers, réseau des juniors associations, réseau jeune national/départemental, assemblées libres des jeunes, conseil municipal de jeunes, parcours d'engagement du réseau de la Vienne, volontariat international, coopérative jeunesse...)
- **Permettre aux jeunes d'observer les institutions d'adultes** : accompagnement des jeunes à se rapprocher de lieux d'engagement plus formels voire institutionnels (conseil d'administration, bureau associatif, commission consultative communale, conseil municipal...). A terme, un des objectifs pourrait être de permettre à plusieurs jeunes d'intégrer le conseil d'administration du CSC
- **Valoriser l'engagement des jeunes** : mise en avant des actions menées et des jeunes engagés auprès d'autres jeunes et/ou des adultes, à différentes occasions (Congrès national de la Fédération nationale des CSC, témoignages lors d'événements institutionnels...), poursuite des vidéos #OnEstDuCoin, lancées depuis 2021 et diffusées sur la chaîne YouTube du CSC...



Transformation visée à 4 ans :

EN 2028, LES HABITANTS PARTICIPENT À LA VIE BÉNÉVOLE DU CSC, DE DIVERSES FAÇONS

Pour mener à bien ses activités, le CSC s'appuie sur la **force bénévole**. En 2023, 400 personnes se sont impliquées aux côtés des équipes salariées pour mener à bien différentes actions : le réseau des visiteurs à domicile, le transport solidaire, les ateliers « Français Langues Étrangères », l'aide aux leçons dans les accueils périscolaires... Néanmoins, l'évaluation du projet social 2021/2024 montre que de nombreux habitants ne savent pas que le CSC est une association et l'associent à un service public. Il conviendra donc de **renforcer la communication** et de **consolider un parcours d'accompagnement des bénévoles**, en animant davantage la vie associative du CSC (apéro de rentrée, journée d'accueil et de formation, temps informels dans des espaces adaptés et conviviaux...).



1^{er} chemin de changement LES HABITANTS SAVENT QUE LE CSC EST UNE ASSOCIATION

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Communiquer sur le fait que le CSC est une association et qu'il recherche des bénévoles.** Cela signifie présenter le CSC en précisant systématiquement « l'association CSC du pays mauléonais », en évoquant les activités du CSC mais aussi les besoins en bénévoles : développement d'une **communication papier** (diffusion de plaquettes, information régulière des secrétaires de mairie, installation d'une banderole devant le CSC « Ceci est une association »...), **numérique** (réalisation d'un nouveau site internet, animation des réseaux sociaux du CSC...), et **dans les médias locaux** (diffusion d'articles réguliers dans la presse quotidienne régionale, d'annonces sur les radios locales...), **les magazines municipaux et les brèves locales**
- **Donner à voir toute la diversité des actions menées par le CSC**, pour donner envie de s'engager en tant que bénévole : affichage des possibilités d'engagement dans l'accueil du CSC et dans les accueils périscolaires, participation au forum des associations de Mauléon, intervention lors des réunions de rentrée dans les accueils périscolaires, organisation une fois par an d'une journée de présentation des activités du CSC sous forme de stands et/ou de portes ouvertes
- **Communiquer sur les modalités possibles pour soutenir le CSC** : en adhérent, en étant bénévole, en s'engageant dans les instances

2nd chemin de changement LES BÉNÉVOLES SONT ACCUEILLIS ET ACCOMPAGNÉS AU SEIN DU CSC

Plan d'actions 2027/2028:

- Disposer d'un **lieu de rassemblement convivial** (bar et espace de travail), **ouvert, où chacun peut passer sans prendre rendez-vous et/ou avec des rendez-vous réguliers** (« Chaque jeudi entre 10h et 12h, venez discuter/échanger... ») et/ou **organiser des regroupements dans les bourgs** (« aller vers » en utilisant la caravane du CSC, ouvrir les accueils périscolaires, trouver des lieux de rassemblement dans les communes, proposer un événement phare par an et par activité...)
- **Renforcer l'accueil et l'accompagnement des bénévoles** : animation d'une **journée d'accueil** des nouveaux bénévoles ouverte à tous, organisation d'une **formation** annuelle, organisation du **pot de rentrée** annuel, mise en place d'un **système de parrainage/marrainage** entre bénévoles, mise en place d'**outils/guides/ressources adaptés aux bénévoles** (livret du bénévole avec tout ce que fait le CSC, charte, lexique et trombinoscope des administrateurs...) et animation d'une **communauté de bénévoles** (mise en place d'un groupe Whatsapp informatif autogéré, organisation de temps de rassemblement conviviaux thématiques...)
- **Valoriser le bénévolat au CSC** : organisation d'une campagne d'affichage, diffusion d'interviews/témoignages de bénévoles (sur une radio en ligne, sur le site internet...), développement du système des open badges, échanges de compétences entre bénévoles et au service d'autres associations locales...



Transformation visée à 4 ans :

EN 2028, LE FONCTIONNEMENT DU CSC S'ADAPTE À LA RÉALITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE TOUT EN DÉVELOPPANT LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS ET DES SALARIÉS

L'avenant à la convention collective a généré beaucoup d'inquiétudes (augmentation significative du montant de la masse salariale). L'association a donc décidé de s'engager dans un **Dispositif Local d'Accompagnement financier collectif** avec 6 autres CSC des Deux-Sèvres. Le travail d'analyse a montré les **limites du modèle socio-économique actuel** (les produits étant trop justes au regard des charges nécessaires pour faire fonctionner la structure). Il s'agit à présent de réfléchir aux évolutions possibles de ce modèle sans dénaturer le projet du CSC, tout en répondant aux **besoins de structuration** (fonctions supports, encadrements intermédiaires...) et en associant les administrateurs à la réflexion. Ce sujet vient conforter le besoin de poursuivre le **travail sur la gouvernance** associative initié dans le cadre du projet social 2021/2024 (animation participative des conseils d'administration, séminaire de réflexion animé par la SCOP l'Engrenage, mise en place de coprésidences, participation de 5 administrateurs au Congrès national de la FSCF en mai 2023...).

1^{er} chemin de changement

LE CSC A TROUVÉ SON NOUVEAU MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Finaliser le travail d'analyse du budget du CSC** : poursuite du travail sur les soldes intermédiaires de gestion initié dans le cadre du DLA financier, mise en place de temps d'échange réguliers avec le commissaire aux comptes, définition de « Domaines d'Activités Stratégiques », analyse d'autres modèles socio-économiques existants (benchmark), rencontre avec des partenaires pour imaginer de nouvelles alliances éventuelles (mutualisation, projets communs...), suivi du plan de trésorerie...
- **Renforcer les fonds publics** : poursuite du travail de plaider auprès des élus locaux, envoi aux financeurs des informations régulières sur les actions et les actualités du CSC (mails, newsletter...), organisation de dialogues de gestion, rencontre des élus locaux à deux reprises dans l'année, sollicitation d'autres financeurs publics (Agence Régionale de Santé, Région Nouvelle-Aquitaine, Fonds Européens...) ou de nouveaux dispositifs (Prestation de service « Espace de Vie Sociale », pacte des solidarités...)
- **Faire appel à des fonds privés** : recrutement d'une personne qualifiée en renfort (apprenti, stagiaire), sollicitation des fondations et des mutuelles, mobilisation des entreprises locales les plus importantes, réponse à des appels à projets (travail de veille, rédaction de supports adaptés...)
- **Examiner le fait de développer de nouvelles activités rémunératrices** (développement d'une offre de formation, développement des animations numériques dans d'autres structures, conception de prestations avec les machines-outils du FabLab/Tiers lieu...)
- **Faire évoluer la participation des familles** (À noter, l'augmentation des tarifs enfance et jeunesse au 1^{er} janvier 2024 a généré des difficultés pour les familles (baisse des fréquentations), il semble donc difficile d'envisager de prochaines hausses), réflexion à engager pour les activités adultes, évolution du coût de l'adhésion...

- **Questionner le fait de faire appel à la générosité individuelle** (dons par SMS, dons de fin d'année, legs, financement participatif...) : réalisation d'un état de lieu pour mesurer l'intérêt de lancer une campagne de dons grand public, rencontre avec les notaires du territoire pour que le CSC soit identifié comme un destinataire de legs potentiels...

2nd chemin de changement

LE CSC A FAIT ÉVOLUER SA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Plan d'actions 2025/2026 :

- **Mettre à jour les statuts du CSC** (Assemblée Générale Extraordinaire en avril 2025) pour correspondre au nouveau système de gouvernance (bureau collégial)
- **Renforcer l'animation des commissions et le travail avec les coprésidences** : observation des réunions de conseil d'administration par des bénévoles, évolution du fonctionnement et de l'animation des commissions, organisation du travail avec les coprésidentes, mise en place d'un groupe de travail « Finances », co-animation de l'Assemblée Générale annuelle avec les administrateurs...



Un calendrier, des moyens et une organisation à adapter

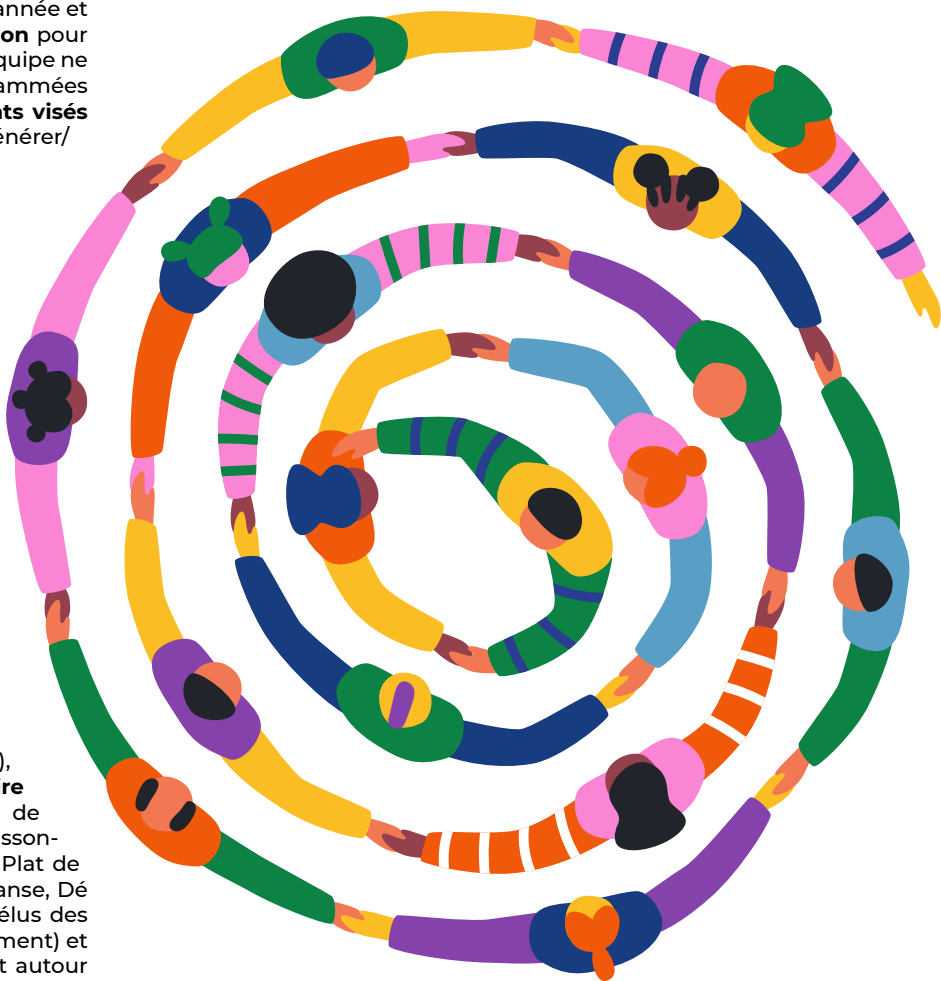
Un calendrier agile

L'automne 2024 sera l'occasion de préciser les chemins de changement et les plans d'actions année par année et de construire le **processus de suivi et d'évaluation** pour évaluer l'atteinte des changements souhaités. L'équipe ne cherchera pas tant à mesurer si les actions programmées ont été conduites mais bel et bien **si les résultats visés ont été atteints**, en évaluant ce que cela a pu générer/produire sur le territoire (mesure d'impact).

Des modalités d'actions à ajuster

Ces chemins nécessiteront **d'ajuster l'organisation du CSC pour faciliter le travail en transversalité** (réunions régulières entre professionnels des différents secteurs du CSC, partage de points de repères utiles à tous au sein d'une même équipe...) et de **consolider les équipes sur différentes questions** (appui à la parentalité, capacité à « aller vers », animation de la vie associative...) en partageant des ressources méthodologiques et pratiques et en proposant des sessions de sensibilisation/formation.

Il s'agira également de **conforter le travail en réseau**, avec l'ensemble des **acteurs éducatifs** (établissements scolaires, cité de la jeunesse et des métiers, acteurs du médico-social, association de parents d'élèves...), des **acteurs sociaux** (assistants sociaux, puéricultrice de secteur, travailleurs sociaux et conseillères techniques de la CAF et de la MSA, agentes du CCAS...), **des entreprises de l'économie sociale et solidaire locales** (Emmaüs, ESIAM, Ateliers du Bocage), de toutes les **associations locales** (100 pour 1, la Buissonnante, Deux Sèvres Environnement, le GODS, le Plat de Résistance, le CIVAM du Haut-Bocage, Voix et Danse, Dé en bulles...), des **collectivités locales** (agents et élus des communes, de l'intercommunalité et du département) et de tous les **partenaires techniques** qui gravitent autour du CSC (médiathèque, ludothèque, cinéma Le Castel...).



Une communication à renforcer

Le déploiement de ces actions devra également s'appuyer sur une communication renforcée, concernant toutes les actions menées et les différents services proposés aux familles : organisation de rencontres en début d'année lors des réunions de rentrée des accueils périscolaires, information régulière des familles (mails, newsletters, affichage, articles dans la presse quotidienne régionale...), refonte du site Internet, animation des réseaux sociaux du CSC, développement des articles dans la presse quotidienne régionale et des diffusions sur les radios locales, simplification de la communication papier...

Conclusion



Le projet social 2025/2028 s'inscrit dans la continuité des projets précédents, en proposant une formulation différente de la stratégie visée, sous forme de transformations attendues pour le territoire et pour les habitants. La prochaine étape sera de préciser les chemins de changement, en définissant les actions à mener, année après année, pour donner à chaque salarié et administrateur une feuille de route claire et programmatrice. Ce travail nécessitera de s'assurer - en parallèle - de la capacité humaine et budgétaire du CSC à mener à bien ces actions, tout en s'intégrant dans un réseau d'acteurs locaux important. Par « continuité », on entend - notamment - la prise en compte des enjeux écologiques, l'importance de l'accueil et du travail en proximité mais aussi le développement du pouvoir d'agir des habitants - en particulier - dans le cadre de leur implication au CSC (adhérents, bénévoles, usagers...). Mais cette continuité n'exclut pas la nouveauté, le développement et l'innovation. Au contraire, les projets sont nombreux : réflexion sur la réorganisation du secteur Enfance, mise en place d'une cantine participative, accompagnement des associations, développement de l'appui aux familles notamment celles en situation de handicap, appropriation d'un nouvel espace jeunesse, mise en place d'actions pour les aidants, renforcement de l'accueil du jeune enfant, consolidation de l'animation de la vie locale, développement du FabLab/Tierslieu... Ces dernières engageront le CSC pour les 4 années qui viennent, dans la perspective de positionner l'association - en 2028 - comme un acteur éducatif, social et de l'engagement incontournable sur le pays mauléonais.



Glossaire non exhaustif

A.A.H

Allocation Adulte Handicapé

A.B

Agriculture Biologique

A.C.M

Accueil Collectif de Mineurs

A.D.B

Atelier Du Bocage

A.D.M.R

Association à Domicile en Milieu Rural

A.E.EH

Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

A.E.S.H

Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap

A.G

Assemblée Générale

A.I

Association Intermédiaire

A.L

Accueil de Loisirs

A.L.I.S.F.A

Acteurs du Lien Social et Familial (Convention collective)

A.L.J

Assemblée Libre des Jeunes

A.L.S.H

Accueil de Loisirs sans Hébergement

A.M

Assistante Maternelle

A.M.I

Accueil Mauléonais aux Itinérants

A.N.C.V

Agence Nationale pour les Chèques Vacances

A.P.E

Association de Parents d'Elèves

A.P.E.L

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

A.P.S

Accueil PériScolaire

A.R.J

Animateur Référent Jeunesse

A.R.S

Agence Régionale de Santé

A.S.E

Aide Sociale à l'Enfance

A.S.F

Autisme Sans Frontière

A.T.S.E.M

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

A.V.S

Auxiliaire de Vie Scolaire

B.A.F.A

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

B.A.J.E

Bureau d'Accueil du Jeune Enfant

B.E.P

Brevet d'Etudes Professionnelles

C.A

Conseil d'Administration

C.A.F

Caisse d'Allocations Familiales

C.A.P

Certificat d'Aptitude Professionnelle

C.A.R.S.A.T

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale

C.D

Conseil Départemental

C.D.D

Contrat à Durée Déterminée

C.D.I

Contrat à Durée Indéterminée

C.D.I.I

Contrat à Durée Indéterminée Intermittent

C.F.A

Centre des Formation d'Apprentis

C.F.P.P.A

Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées

C.I.V.A.M

Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural

C.J.M

Cité de la Jeunesse et des Métiers

C.L.A.S

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

C.L.S

Contrat Local de Santé

C.M.P.P

Centre Médico-Psycho-Pédagogique

C.N.A.F

Caisse Nationale d'Allocations Familiales

CoRAPLIS

Coordination Régionale des Actions de Proximité de Lutte contre l'Illettrisme et d'accès aux Savoirs

C.P.A.M

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

C.R.I.J

Centre Régional Information Jeunesse

C.S.C

Centre Socio-Culturel

C.T.G

Convention Territoriale Globale

D.L.A

Diagnostic Local d'Accompagnement

D.R.A.C

Direction Régionale des Affaires Culturelles

D.R.E.E.T.S

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

E.A.J.E

Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

E.J.E

Educatrice de Jeunes Enfants

ELiSfa

Employeur du Lien Social et Familial

E.R.I.P

Espace Régional d'Information et de Proximité

E.S.I.A.M

Entreprise Solidaire d'Initiative et d'Action des Mauléonais

E.S.S

Equipe de Suivi de Scolarisation

E.S.S

Economie Sociale et Solidaire

E.H.P.A.D

Etablissement Hébergeant des personnes Agées Dépendantes

F.C.S.F

Fédération des Centres Sociaux et socio-culturels de France

F.L.E

Français Langues Etrangères

FSDAP

Fonds de Soutien au Développement des Activités Péri-scolaires

G.O.D.S

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

G.P.A 79

Groupe Pluri Associatif 79

H.L.M

Habitation à Loyer Modéré

I.M.E

Institut Médico Educatif

I.N.S.E.E

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

L.A.E.P

Lieu d'Accueil Enfants Parents

L.P.B

La Petite Boissière

M.A.M

Maison d'Assistants Maternelles

M.D.P.H

Maison Départementale des Personnes Handicapées

M.D.E

Maison De l'Emploi

M.F.R

Maison Familiale et Rurale

M.L

Mission Locale

M.S.A

Mutualité Sociale Agricole.

M.S.E

Modèle Socio-Economique

O.G.E.C

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

P.A.J.E

Prestation d'Accueil du Jeune Enfant

P.D.N

Promeneur Du Net

P.E.D.T

Projet Educatif De Territoire

P.E.G.T

Projet Educatif Global de Territoire

P.I.J

Point Information Jeunesse

P.L.F

Projet de Loi de Finances

P.M.I

Protection Maternelle et Infantile

P.R.H

Pôle Ressources Handicap

R.E.A.A.P

Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

R.P.E

Relais Petite Enfance

T.A.P

Temps d'Activités Péri-scolaires

T.S

Transport Solidaire

Q.F

Quotient Familial

R.A

Rapport d'Activités

R.S.A

Revenu de Solidarité Active

S.A.M.S.A.H

Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

S.A.V.S

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

S.D.J.E.S

Service Départemental de la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

S.E.S.S.A.D.I.T.E.P

Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile de l'Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique

U.R.N.A.C.S

Union Régionale de Nouvelle Aquitaine des Centres Sociaux

V.P.L.O

Voir Plus L'Ouin

Rédaction : CSC du Pays Mauléonais
Mise en page : Graphicine - Anaïs BERTRAND
Photographies : CSC du Pays Mauléonais, ESIAM
Illustrations : Adobe Stock
Impression : Haye Imprimerie

“
***Seuls, nous ne sommes
que des gouttes d'eau.
Ensemble,
nous formons un océan.***
”

- Ryunosuke Satoro -

